

vendredi 27 novembre 1936.  
seizième année, n° 36publication hebdomadaire  
un an : 75 frs ; six mois : 40 frs  
le numéro : 2 frs

# La revue catholique des idées et des faits

*UT SINT UNUM*

FONDÉE LE 25 MARS 1921  
sous les auspices du  
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

## SOMMAIRE

La politique internationale de la Belgique  
et le discours royal du 14 octobre

L'action religieuse de Ferdinand Brunetière

Problèmes actuels

En quelques lignes...

Libres propos sur la réforme sociale

Force et faiblesse de la Russie

Voyage de catholiques anglais à Rome en 1650

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le débat sur l'apaisement du conflit scolaire,  
Mgr J. Schyrgens. — Lectures.

Vicomte Charles TERLINDEN

J. van der LUGT

Hilaire BELLOC

\* \* \*

Charles ANCIAUX

Alan HOUGHTON BRODRICK

Ghielaine de BOOM

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél. 17.20.50

Compte-chèque postal 489 16

# CREDIT ANVERSOIS

FONDÉE EN 1898

**SIEGES** ANVERS, 36, Courte Rue de l'Hôpital  
BRUXELLES, 30, Avenue des Arts

SUCCURSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

BANQUE

BOURSE

CHANGE

PARIS  
20, rue de la Paix

LUXEMBOURG  
55, boulev. Royal

La société anonyme

**Les Tanneries Mazurelle**

vous recommande  
son coupon spécial  
pour le ressemelage des chaussures



C'est un cuir lissé de qualité fabriqué et vendu  
par une firme sérieuse

**Les Tanneries Mazurelle s.a.**  
PERUWELZ (Hainaut)

Un cadeau prend toute sa valeur  
s'il est signé

**Neuhaus**  
Confiseur

USINE:

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles  
Tél. 12.68.53

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds  
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES  
Tél. 12.63.59

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE  
SANS DÉSIRER LA MOUVILLE

# SINGER

## 206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins  
et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant  
la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES



## Laboratoires NOVEX

Société Anonyme

6, rue de la Linière, St-Gilles-BRUXELLES

Téléphone 37.73.47

Parfums VINERIO

Ses Eaux de Cologne

Ses Pâtes dentifrices

## A. LECOQ & S<sup>r</sup>, S. A.

CHOCOLATERIE-CONFISERIE

25, rue Sergent De Bruyne

BRUXELLES (Midi)

Téléphone 21.69.08

### CHOCOLATS

(bâtons, bouchées, pralines)

### CONFISERIE

(dragées, toffees et caramels, pastilles, articles gommes  
et réglissés, etc.)

POUR LA COUTURE  
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE

” **Au Baton** ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” **La Bella** ”

ET

” **Opera** ”

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

**La Nouvelle**

OU

” **Sepco** ”

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

## MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

## CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ :

BELGIAN GULF OIL C<sup>y</sup> S<sup>té</sup> A<sup>me</sup>, 99, avenue de France, Anvers

# PHENIX WORKS

Soc. Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES  
TOLES GALVANISÉES PLANES. TOLES PLOMBÉES.  
FEUILLARDS GALVANISÉS.  
CHENEAUX. GOUTTIÈRES TUYAUX DE DESCENTE.  
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.  
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

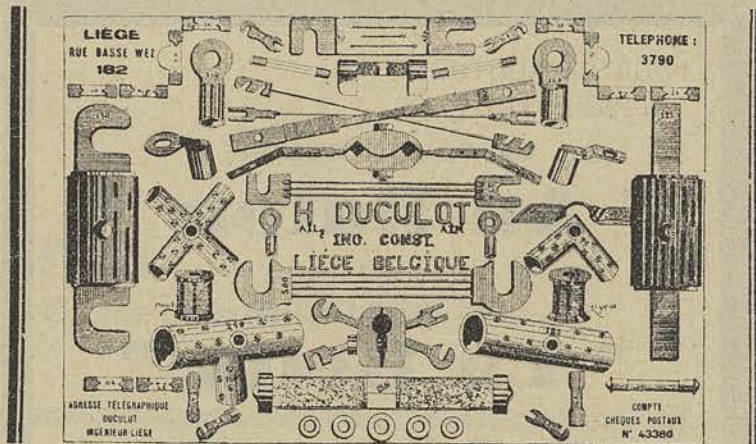
1118

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION  
ET DE GALVANISATION

## SAUBLEINS

20, rue Watteiar, à JUMET Téléphone Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou cintrées. —  
Toitures en tôles ondulées, droites ou cintrées. — Cheneaux,  
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures  
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos  
Constructions métalliques. — Charpentes en fer.  
Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.  
Tuyaux pour charbonnages (canars) Tuyauteries en tôles  
galvanisées.  
GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces  
GALVANISATION RICHE A CHAUD



Fusibles — Serre-câbles — Fil de résistance et chauffage

## Sté Ame L'Outil

143, rue du Laven, LIÈGE

Fondée en 1902

Registre du Commerce de Liège n° 784

Téléphone 116.74

Outillage pour tous métiers

Estampage - Emboutissage - Découpage

Vis — Chaînes — Câbles — Appareils de levage

GAND, Rue du Phœnix

Installations Frigorifiques

# Phœnix

Société Anonyme

USINES FRIGORIFIQUES DE BECK

Bureaux : 43, quai de Mariemont, à BRUXELLES

Téléphones : 21.48.27 — 21.37.31

ENTREPOSAGES FRIGORIFIQUES

24.000 m<sup>3</sup> réfrigération, température de 0 à +2°  
20.000 m<sup>3</sup> congélation, température de 0 à -10°

GLACE ARTIFICIELLE

Production journalière : 100 tonnes.

Le produit idéal pour revêtements

## La Marmorite

(Glace opaque polie mécaniquement)

POUR Revêtements de murs,  
Dessus de Tables et de Bureaux,  
Salles de Bains et Installations sanitaires,  
Comptoirs - Dessus de lavabos,  
Étagères - etc., etc.

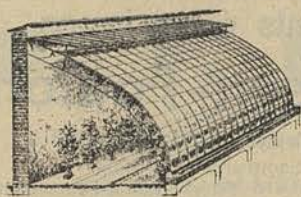
Toutes épaisseurs (6 à 35 mm.), toutes teintes et dimensions

PROPRETÉ — NON-POROSITÉ — INALTÉRABILITÉ

S. A. GLACES ET VERRES (GLAVER)

4, Chaussée de Charleroi, BRUXELLES

Verres à vitres L. O. B. (de 1 à 8 mm.).  
Verres spéciaux martelés, triés, losangés, etc.  
Verres cathédrales, verres imprimés, verres cannelés, verres  
armés blancs et teintés.  
Verres opalescents. - Briques, dalles et pavés en verre.  
Tubes et baguettes en verre.



**Serre à vignes**  
à un versant avec application  
du nouveau système de ven-  
tilation breveté.

S'ADRESSER A

**Delecœuillerie (N. BODART, Succ.)**

**SERRES-CHAUFFAGE**

**BLANDAIN**

**Tél. 495 Tournai**

*Grand Prix Florales Gantoises 1933*

**SOCIÉTÉ ANONYME BELGE**  
DES

**Fours Stein et Combustion Rationnelle**

68, BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE, LIÈGE

Chauffage par foyers automatiques des chaudières de chauffage central. — Chauffage par air chaud des églises.

Quelques références : Foyers automatiques : Séminaire à Liège. — Couvent des Pères dominicains, à Liège. — Pensionnat des Filles de la Croix, à Liège. — Institut Technique de Namur. — Collège Saint-Michel, à Bruxelles, etc...

Chauffage par air chaud : Eglise du Collège Saint-Servais, à Liège. — Eglise de Pontisse, à Pontisse. — Eglise primaire de Seraing. — Basilique de Coïnte, à Liège. — Notre-Dame de Béthanie, à Loffen-lez-Bruges. — Eglise de Waterschei, etc...

**CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES**  
EN TOUS GENRES

Installations de manutentions mécaniques

**A. JAURET**

**CONSTRUCTEUR**

**COURCELLES (Belgique)**

Téléphone : Charleroi 80.177

**LES FONDEURS HUTOIS**

Société Anonyme

**HUY-Nord**

Pièces mécaniques en fonte ordinaire et spéciale - Fonte perlitique - Fonte au nickel-chrome - Fonte au molybdène-chrome - Fonte résistante aux acides - Fonte trempée - Fonte résistante aux températures élevées - Analyses et structures garanties

**SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques**

Anolenne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments colossaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Églises, Missions, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts etc Fers marchands et feuillards galvanisés. Réservoirs galvanisés.

**S. A. G. DUMONT & Frères**

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

**SOLAYN**

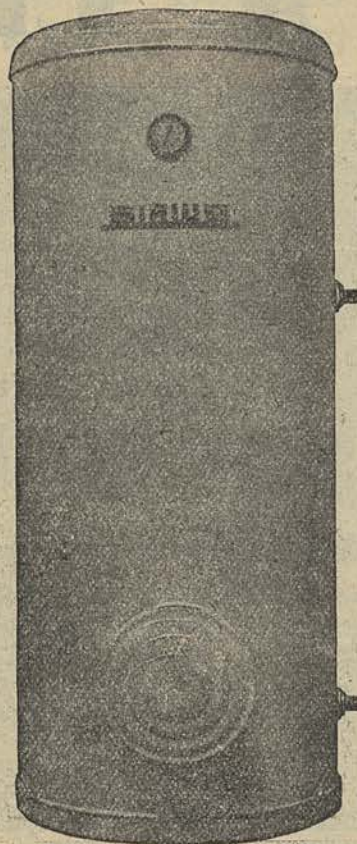
(Province de Namur, Belgique)

Adresse télégraphique : Dumfrer Sclaigieux Belgique. Téléphone : Andenne 14 (quatre lignes)

ZINO OUVRÉ, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc. ZINO BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB TUYAUX — PLOMB A SCELLER — SOUDURE D'ÉTAIN — PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET COUDES EN PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE Arseniate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique

**SOCIÉTÉ LIEGEOISE D'ESTAMPAGE S. A.**  
A SOLESSIN-LEZ-LIÈGE

Le chauffe-eau électrique SIRIUS convient pour toutes les applications : salles de bains, cuisines, laboratoires, buanderies, etc.



Il est économique, grâce à ses tarifs spéciaux. Il est pratique, tant absolument qu'automatique.

## Bois de toutes essences

IMPORTATION DIRECTE DE CHÊNE — CONTREPLAQUÉS

Magasins de bois et scieries

### G. ORBAN & Frère, s. a.

LIÈGE

*Siège social et magasin principal* : 139, rue du Plan Inoliné, Liège.

Téléphone : 148.80 (2 lignes).

*Succursales* : 120, rue Sainte-Marguerite, Liège. Tél. : 105.07.

Rue de Battice, Aubel. Téléphone : 121.

Même maison à Anvers : 14, rue Mercator. Téléph. : 945.28.



Les Isolants électriques

## H. Janssen-Foulon

41-43, rue Rubens, BRUXELLES 3

Registre du Commerce : N° 4536

Téléph. 15.32.16

Télégr. ISOLA-BRUXELLES

Codes A. B. C. 5th Ed. - LIEBER

### TOUS LES ISOLANTS

Pour l'Electricité... l'Automobile... la Radio...  
l'Industrie...

**MICA** Spécialité de mica pour la Poèlerie...

SOCIÉTÉ ANONYME

## Établissements LUOR

Hubert DOCHEN

Rue Honlet, HUY

Tél. 833

Dépôts : LIÈGE, 13, rue St-Pierre

Bruxelles, rue de Lausanne

Fabrique de Couleurs  
Vernis — Émaux — Siccatis  
Pinceaux en tout genre

## Etablissements Lavenne Frères

DOUR

Téléphone N° 56

### Manufacture de Couleurs & Vernis

BROSSERIE et OUTILLAGE POUR PEINTRES

Vernis et Émaux « LAMÉOR »

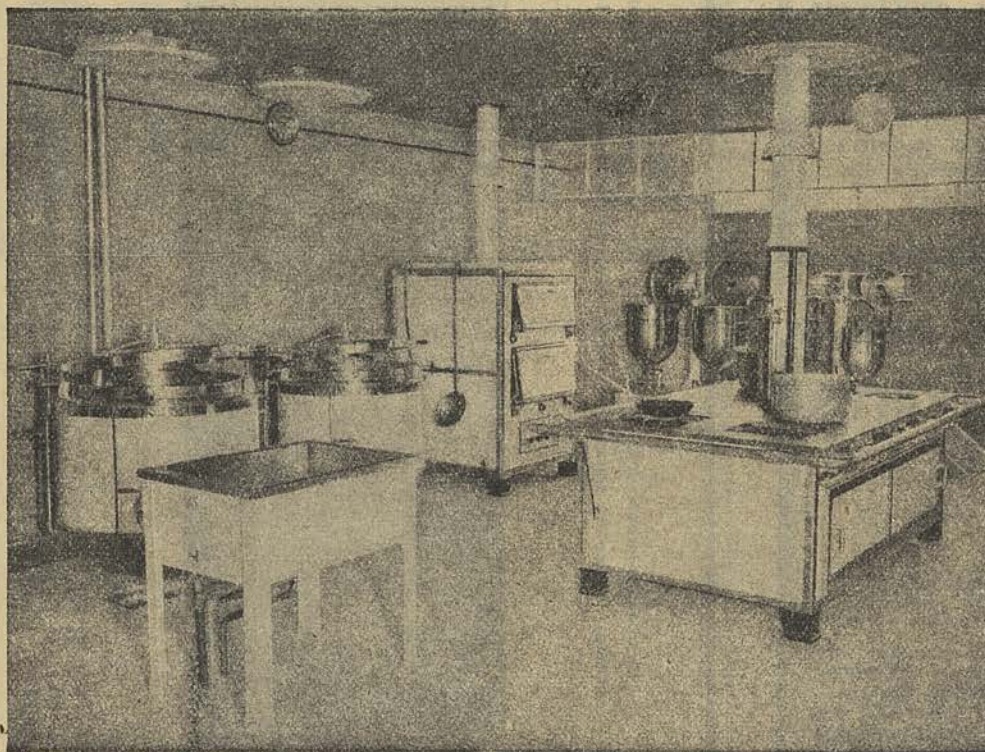
Couleurs préparées « VATALINE »

Blanc « LAMÉOR » spécial pour extérieur

TOUT POUR LA PEINTURE

Cuisine de la Centrale Jociste à Bruxelles, installée par la

# S. A. LE CHAUFFAGE



Siège social :

55, Cantersteen, Bruxelles

Tél. 12.76.33 C. C. P. 3050.20 R. C. 479.75

Succursale :

93, r. de la Cathédrale, Liège

Tél. 297.50 C. C. P. 2081.17

**SPECIALITÉS :**

Toutes les installations de grandes cuisines pour hôpitaux, restaurants, pensionnats, etc.

Fours et appareils pour pâtisseries et charcutiers

Appareils de ménage.

**Gaz - Vapeur - Electricité**

**RÉFÉRENCES :**

Hôpital Saint-Jean, à BRUGES.

Hôpital Civil d'Anderlecht.

Hôpital Civil de Charleroi.

Hôpital de Genck — Nouvelle Centrale

Jociste. Etc., etc.

Principaux restaurants à l'Exposition

**ÉTUDE, DEVIS & PROJETS  
SANS ENGAGEMENTS**

## N. Y. K. LINE

(Ligne postale japonaise.)  
sous le haut patronage du Gouvernement belge.

SERVICES BI-MENSUELS A PASSAGERS  
DE  
LONDRES, GIBRALTAR, MARSEILLE ET NAPLES  
VERS  
L'ÉGYPTE, OÉYLAN, STRAITS, LA CHINE ET LE JAPON  
PAR PAQUEBOTS DE LUXE DE 10,000 A 12,000 TONNES  
Prix de passage réduit, aller/retour  
en 1<sup>re</sup> classe vers CHINE et JAPON - £ 132.—

DE  
LOS ANGELES ET SAN FRANCOISCO  
VIA HONOLULU  
VERS  
LE JAPON, LA CHINE ET MANILLE  
PAR DE NOUVEAUX NAVIRES A MOTEURS  
DE 16,500 TONNES

DE  
SEATTLE, VANCOUVER ET VICTORIA B. O.  
VERS  
LE JAPON, LA CHINE ET MANILLE  
PAR DE NOUVEAUX NAVIRES A MOTEURS  
DE 11,500 TONNES

PASSAGES COM INÉS DE L'EUROPE  
EN CORRESPONDANCE  
AVEC LES SUSDITS SERVICES TRANSPACIFIQUES

Pour tous renseignements s'adresser aux Agents généraux :

PHS. VAN OMMEREN,  
COMPTOIR MARITIME ANVERSOIS S. A.  
A ANVERS A GAND  
Plaine Falcon, 18. 40, rue Flévy.  
ou à la NIPPON YUSEN KAISHA  
88, LEADENHALL STREET, LONDON, E. O. S.

## Chemins de Fer Nord-Belge

Le Réseau Nord-Belge dessert des RÉGIONS TOURISTIQUES du plus grand intérêt.

### La vallée de la Meuse :

Ses villes historiques :

**LIÈGE**, la Cathédrale et son trésor. — Le Palais des Princes-Evêques. — Les églises de style roman, gothique et renaissance. — Les Musées. — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée, Seraing, Tilleur.

**HUY**, la Collégiale, une des plus belles églises du pays. — Le château fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Ermitte. — Le vieux pont.

**ANDENNE**, l'église renaissance. — Tombeau et chaise de sainte Begge.

**NAMUR**, la Cathédrale et son trésor. — Le Musée archéologique. — Le ravissant circuit de la Citadelle. — Le Théâtre d'été et le stade de jeux.

**DINANT**, la Ville Martyre. — La Collégiale au clocher bulbeux. — L'antique Citadelle. — Les grottes. — Les rochers.

Ses Châteaux qui s'échelonnent le long du fleuve;

Ses anciennes Abbayes, ses ruines de Bouvignes, de Poilvache; Ses Grottes de Dinant, et d'Engihoul, ses cavernes préhistoriques de Montaigne, de Furfooz, de Goyet, et Trou-Manto;

Ses Chaînes de rochers à MARCHE-LES-DAMES, Frênes, Profondeville, Lustin, etc.

Pendant la saison d'été, CIRCUIT EN AUTOCAR HAUTE-MEUSE, LESSE, ARDENNES, au départ de DINANT.

### La vallée de la Sambre :

Ses vieilles villes de THUIN et de LOBBES. — Ruines de la célèbre Abbaye d'Aulne.

## Céramiques de la Lys

Société Anonyme

Carreaux Céramiques à Dessins  
et Unicolores en tous genres

Rue de Reckem, 69, MARCKE-lez-COURTRAI

Téléphone 629

Compte Chèques Postaux 223012 Reg. du Comm., Courtrai

## Carrières et Fours à Chaux de la Dendre à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES - PETIT GRANIT POUR BATIMENTS,  
MONUMENTS  
TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONDS  
POUR MARBRERIE  
PIERRES BRUTES ET SOIÉES — BORDURES. — PAVÉS.  
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER MAÇONNER  
ET POUR L'AGRICULTURE

TOUT CE QUI CONCERNE

## la VERRERIE

(Bocaux - Boutelles - Verres - Gobelets - Carafes  
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces)

vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduits

Renseignements ou voyageur sur demande

S<sup>rs</sup> C<sup>ms</sup> Havrenne frères

Verriers-Gobeliers—JUMET

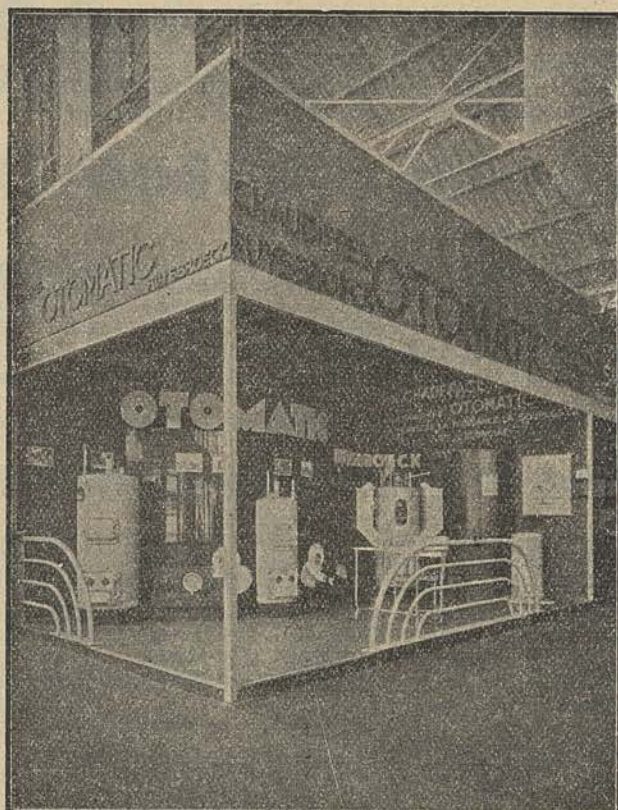
## CROWN CORK COMPANY (Belgium) S. A.

149, Ch<sup>ée</sup> de Merxem  
MERMEX (Anvers)

Téléphones Anvers : 536.76 - 536.77 - 536.78

## BOUCHON COURONNE

POUR BIÈRES,  
EAUX ET LIMONADES,  
VINS, LAIT, ETC. **BOUCHON LIÈGE**



MÉDAILLE D'OR Exposition de Bruxelles 1935  
Stand 94 au Pavillon de la Collectivité du Bâtiment.

Vous serez **MIEUX CHAUFFÉ**  
plus **FACILEMENT**  
et à **MOINDRE FRAIS**

si vous équipez d'une

**OTOMATIC**

votre installation de

**Chauffage Central**

**Chaudières Otomatic S<sup>té</sup> A<sup>mé</sup>**  
RUYSBROECK - Téléphone : Bruxelles 44.35.17

**V<sup>ve</sup> LEDUC-DUVIVIER**

Boul. D'AVROY, 35  
Rue BERTHOLET, 7 **LIÈGE**  
Téléphone 110.14

**SPECIALITÉS DE :**

**Matelas. — Laines à Matelas**  
**Berceaux démontables et**  
**toutes fournitures pour literies**

**Mobiliers — Tapisseries — Tapis**

**REMISE A NEUF DES FAÇADES**  
par le

**SILEXORE L. M. de Paris**

*Peinture directe inaltérable sur ciment sans brilage*  
**Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air**  
**salin. — Application facile et économique.**

*Distributeur général pour*  
*la Belgique*

**LES FILS LEVY FINGER**

32-34, rue Edm. Tollenaere  
**BRUXELLES**

*Agent général pour le Hainaut*  
**S. A.**

**Établiss. FIDELE MAHIEU**

96, aven. de Philippeville  
**MARCINELLE**

**NOMBREUX DÉPOSITAIRES**

*Demander-nous le moyen d'obtenir gratuitement*  
*le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne*

**Bois du Nord & d'Amérique**

Entrepôt et Magasin à Anvers.

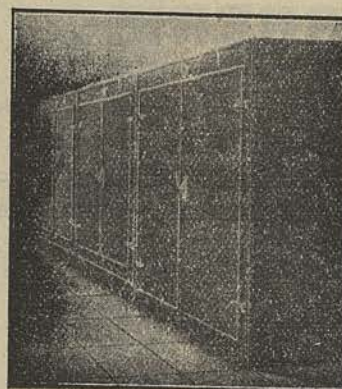
**LES ÉTABLISSEMENTS**

**Aug. DERMINE**

Société Anonyme

**NAMUR, 21, Boulevard de Merckem**  
**BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour**

Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.83.  
Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 88.



Pour vos Couveuses ou  
Éleveuses au pétrole, gaz,  
charbon ou électricité.

*Demandez conditions à*

**Ch. De Rycke**

**GAVERE**

**Matériel d'Aviculture**  
**Poussins d'un jour. - Poulettes**



## Tous les meubles de style

Toute la literie



MAISON DE CONFIANCE  
**POSSCHELLE**  
6. GRAND SABLON  
BRUX. TÉL:12-49-53

Spécialité de lits, matelas et meubles  
pour la mer et la campagne



Machines p<sup>r</sup> Boulangeries  
et Pâtisseries  
Fours, Pétrins, etc.



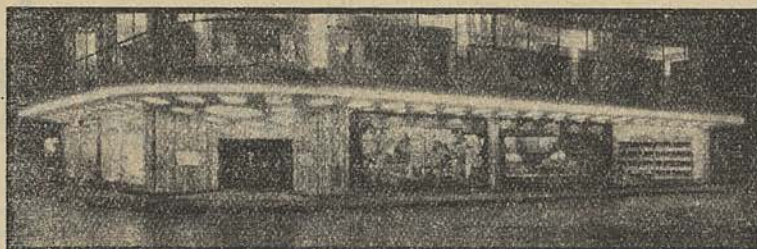
Broyeurs pour tous produits

**Maurice Herion**

[Rue des Cotillages, HUY]

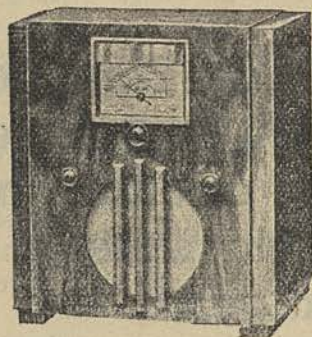
Karel Maes 21 chaussée de Mons Bruxelles

Menuiserie. — Ebénisterie. — Agencement de magasins  
Décoration. — Travaux d'après dessins.



LA PREMIÈRE

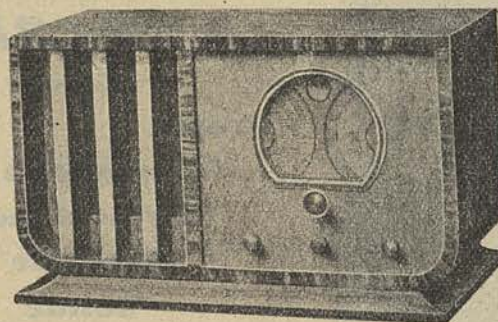
DES MARQUES BELGES



A PRIX ÉGAL  
LA MEILLEURE QUALITÉ  
A QUALITÉ ÉGALE  
LE MEILLEUR PRIX

Toute une gamme  
d'appareils depuis **750 fr.**

Le crédit le plus avantageux  
depuis 1 fr. par jour



Demandez tous  
renseignements

**R. R. RADIO**

44-46, rue des Gouvjons  
Anderlecht-Bruxelles

Tél. 4 lignes : 21.66.98 ou 99 — 21.25.46 ou 47



D'un coup d'oeil  
elles vous  
**classent!**

Les chaussures jouent un rôle essentiel dans le fini  
de votre toilette: Entretenez-les au « NUGGET ».

**"NUGGET"**  
POLISH

# LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME  
d'assurances sur la Vie  
et contre les Accidents  
— Fondée en 1853 —

Fonds de garantie : plus de 600.000.000 de francs

**Vie**

**Accidents**

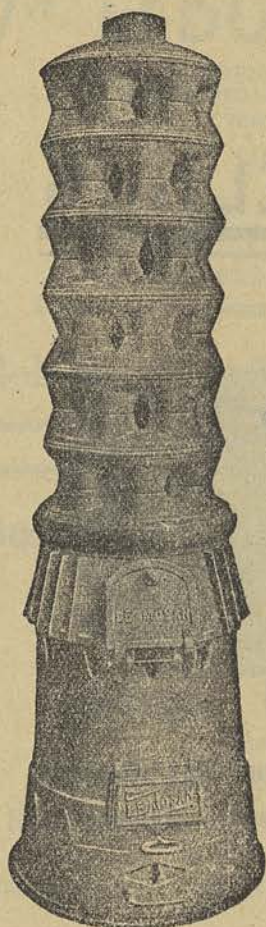
**Vol**

Adresse télégraphique  
Royabelass

Téléphones :  
12.30.30 (6 lignes)

SIÈGE SOCIAL :

**74, rue Royale  
et 68, rue des Colonies  
BRUXELLES**



## LE "MOSAN"

POÈLE BREVETÉ DANS TOUS LES PAYS

SPÉCIALEMENT construit pour  
le chauffage des grands locaux

**ÉGLISES, ÉCOLES  
SALLES DE FÊTES**



## Le "MOSAN"

est le plus

**Propre**

**Économique**

**Hygiénique**

**Pratique**

**Solide**

**Élégant**

**et absolument sans  
danger**

Société Anonyme  
**LES FONDERIES DE LA MEUSE**  
à HUY (Belgique)

# SPA

## ORANGINA

Le jus même de l'orange  
mélangé à l'eau de Spa, ne  
renfermant ni colorant, ni  
produit chimique  
d'aucun genre.

Pour la maîtresse de maison qui offre un rafraîchissement  
soit au bridge, dans les soirées ou dans le cercle de famille,  
le SPA ORANGINA plaira à tous et lui épargnera le souci  
de préparer des boissons compliquées.

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

La politique internationale de la Belgique  
et le discours royal du 14 octobre  
L'action religieuse de Ferdinand Brunetière  
Problèmes actuels  
En quelques lignes...  
Libres propos sur la réforme sociale  
Force et faiblesse de la Russie  
Voyage de catholiques anglais à Rome en 1650

Vicomte Charles TERLINDEN  
J. van der LUGT  
Hilaire BELLOC  
\* \* \*  
Charles ANCIAUX  
Alan HOUGHTON BRODRICK  
Ghislaine de BOOM

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le débat sur l'apaisement du conflit scolaire, Mgr J. Schyrgens. — Lectures.

# La politique internationale de la Belgique et le discours royal du 14 octobre

Le discours, dans lequel le Roi a si admirablement indiqué ce que devait être la politique internationale de la Belgique, a comblé les vœux de tous les bons patriotes. Non seulement il nous a rassurés concernant les dangers que courrait notre territoire en cas de conflit européen, si nous nous obstinions dans la politique unilatérale suivie depuis la guerre, mais il nous a montré, en même temps, par sa répercussion dans tous les pays, combien est grand le prestige de notre patrie lorsque nous parlons au nom de la Belgique libre et indépendante.

Pareille politique n'est pas uniquement la seule compatible avec notre dignité nationale, elle est aussi la seule qui puisse empêcher notre patrie de redevenir le champ clos de l'Europe, comme elle l'a été si souvent. Incontestablement la Belgique est le pays le plus exposé qu'il y ait au monde. Elle paie le privilège d'être située à l'un des plus importants carrefours de l'activité économique de l'Europe par le danger d'être géographiquement placée sur le passage naturel de toutes les voies d'invasion de l'est à l'ouest et réciproquement, tant pour couvrir Paris et les ports de la Manche contre une poussée germanique, que pour mettre Cologne, Trèves, et le Rhin moyen à l'abri de la réalisation du programme traditionnel des « frontières naturelles ».

Cette situation a, sans doute, pour résultat de mettre la Belgique à l'abri d'une annexion définitive, car la grande puissance qui se l'incorporerait en recevrait un tel accroissement de forces et de richesses, que les autres puissances ne pourraient, à aucun prix, le permettre. C'est ce qui explique qu'à partir du moment où triompha, au XVII<sup>e</sup> siècle, la conception de l'équilibre européen, toute tentative d'annexion de la Belgique a provoqué

contre l'agresseur de formidables coalitions. On l'a vu au temps de Louis XIV, comme au temps de la Révolution et de l'Empire, et au temps de Guillaume II. Plus les succès de l'envahisseur étaient considérables, plus ils paraissaient décisifs, plus aussi voyait-on les coalitions s'obstiner, se renforcer, grouper un nombre de plus en plus considérable de peuples, jusqu'au moment où l'envahisseur, finalement accablé, devait se plier à l'intérêt supérieur de la paix européenne et renoncer à notre territoire.

L'équilibre européen, auquel quoi qu'on fasse, il faut toujours revenir pour établir un système politique réaliste, est donc une garantie permanente pour l'existence de la Belgique. Cela est d'autant plus vrai que ce pays est impartageable. Comme il forme, tout entier, l'*hinterland* d'Anvers et que ses courants commerciaux sont tous orientés vers le nord-ouest, sans qu'ils puissent être détournés par des moyens artificiels vers d'autres directions, celui qui, dans un partage, recevrait la grande métropole de l'Escaut aurait une part d'une valeur tellement plus considérable que celle de son ou de ses copartageants, que l'équilibre européen serait complètement faussé.

\* \* \*

Ce n'est donc pas l'existence même de la Belgique qui est en jeu; elle est garantie, en dehors de tout traité, par la protection la plus solide qui soit, celle de l'intérêt de ses grands voisins, et spécialement celui de l'Angleterre. Or, en politique internationale, plus encore peut-être que dans tout autre domaine, l'intérêt est le mobile des actions.

Ce qu'il importe d'empêcher, c'est que ce soit dans ce pays

riche et fertile, capable de « nourrir la guerre », dépourvu de frontières naturelles, faciles à défendre, et situé sur le grand couloir des invasions, que les belligérants viennent vider leurs querelles et semer partout la ruine et la dévastation. Pour atteindre ce résultat, divers moyens paraissent s'offrir. Il y a, tout d'abord, celui de la neutralité permanente et garantie, qui a fait en 1914 une si lamentable faillite, après avoir eu pour résultat d'endormir l'opinion belge dans une fallacieuse sécurité. Qu'on ne dise pas que ce système a eu pour effet de nous assurer plus de trois quarts de siècle de paix. C'est verser dans le fameux sophisme *cum hoc, ergo propter hoc*; quiconque connaît l'histoire diplomatique de la Belgique sait qu'elle n'est qu'une succession de perpétuelles alarmes, dont nous tirèrent et l'habileté diplomatique de nos rois et d'heureux concours de circonstances. Ce « perpétuel miracle » a fait croire aux politiciens, surtout à partir de la démocratisation de notre régime parlementaire, qu'ils pouvaient impunément flatter la répugnance des masses à l'égard de tous les sacrifices d'ordre militaire et s'opposer aux réformes réclamées avec tant d'instance par nos souverains.

Les faits ont du reste prouvé combien l'efficacité de la garantie prévue par les traités était illusoire, tout au moins pour éloigner l'envahisseur de notre sol. Il a fallu de longues semaines à l'Angleterre pour débarquer son corps expéditionnaire sur le continent; quant à la France, restée sourde à l'appel du roi Albert, suggérant, dès le 4 août, une action « concertée et commune », elle se lança du côté de l'Alsace dans une offensive inconsidérée qui faillit tourner en irréparable désastre.

Nonobstant le répit inespéré donné par la résistance de Liège, par notre victoire de Haelen, par notre attitude énergique sur la Gêthe et par le sanglant sacrifice des forts de Namur, nos alliés ne purent arriver en temps utile pour empêcher la dévastation de notre territoire.

De cette illusoire neutralité garantie, qui constituait en même temps pour notre pays une véritable *capitis diminutio*, il ne peut plus être question.

\* \* \*

Un second moyen serait une alliance avec un de nos grands voisins, en l'occurrence la France ou l'Angleterre, car il ne pourrait être question dans les circonstances actuelles d'une alliance avec l'Allemagne.

L'alliance avec l'Angleterre paraît difficile à réaliser, car la politique britannique n'a jamais aimé à se lier d'une façon permanente et pour toutes les éventualités. Si, récemment, l'Angleterre a déclaré, à la suite de la réoccupation par l'Allemagne de la zone rhénane démilitarisée, que sa frontière était sur le Rhin et qu'elle se rangerait aux côtés de la Belgique et de la France en cas d'agression injustifiée, ces assurances n'ont qu'un caractère provisoire, en attendant que soit trouvée une nouvelle formule de sécurité en Europe occidentale. Cette déclaration prouve qu'un traité formel d'alliance n'est pas nécessaire, l'Angleterre est le seul pays qui ait intérêt à l'indépendance de la Belgique. Si l'aveuglement démagogique de Lloyd George a empêché le gouvernement britannique de faire, au début d'août 1914, une déclaration qui eût probablement fait réfléchir l'Allemagne et l'eût contrainte, sinon à renoncer à la guerre, tout au moins à respecter la neutralité belge, il n'en est pas moins vrai qu'une fois la Belgique envahie, l'Angleterre n'a rien négligé pour rattraper le temps perdu.

Comme de 1793 à 1815, et comme de 1914 à 1918, l'Angleterre se verra toujours contrainte, en cas de conquête de la Belgique par une puissance continentale, à exposer son dernier homme et son dernier canon pour empêcher Anvers et, avec ce grand port, toute la Belgique, de devenir française ou allemande.

Un traité en due forme serait donc superflu pour obliger l'Angleterre à intervenir en faveur de notre indépendance, son propre intérêt l'y oblige impérieusement; quant à intervenir pour protéger notre frontière contre une agression, elle ne pourrait le faire, vu le peu de moyens militaires dont elle dispose sur terre, que lorsque notre pays aurait déjà été complètement envahi et dévasté.

Plus efficace semble, à première vue, une alliance avec la France. Mais pareille alliance aurait précisément pour résultat d'attirer sur nous la foudre, car, quoi que nous fassions, notre frontière sera toujours plus vulnérable que celle de l'Alsace et de la Lorraine et vu les moyens foudroyants d'agression dont disposent les armées modernes, la France ne pourrait pas intervenir plus efficacement qu'en 1914 pour empêcher la dévastation de notre pays. Une alliance avec nos voisins du sud serait donc, en cas de conflit franco-allemand, plus dangereuse qu'utile. Il faut la rejeter d'autant plus que, si un grand pays peut toujours contrôler la politique étrangère d'un pays plus faible, la réciprocité n'est pas vraie.

La conclusion par M. Laval du pacte franco-soviétique, aboutissement de la fâcheuse politique inaugurée par M. Barthou, en est la démonstration frappante. Après avoir refroidi l'amitié franco-polonaise, cette politique, qui risque de transporter en Occident tout conflit armé qui se produirait en Europe orientale, a obscurci les relations franco-belges et la politique de plus en plus soviétisante du Front populaire en France n'a rien fait pour réchauffer cette amitié.

Si des contacts d'états-majors ne devant « engendrer aucun engagement d'ordre politique, ni aucune obligation quant à l'organisation de la défense nationale (1) » peuvent éventuellement offrir certains avantages, il faut cependant éviter de nous lier par un traité, car rien n'est plus variable que les fluctuations de la politique internationale, et s'engager dans un système permanent d'alliances, comme si les circonstances étaient éternellement immuables, constitue toujours un danger.

\* \* \*

Reste, pour empêcher que la guerre ne se déroule chez nous, un dernier système, qui est incontestablement celui qui offre le moins de risques. C'est celui préconisé par le discours royal du 14 octobre. Il faut que la Belgique soit assez forte par elle-même pour enlever aux belligérants éventuels, par l'application du *principe du rapport des forces*, tout avantage à passer par notre territoire.

Avec sa population de huit millions d'habitants, la Belgique peut, sans peine, avoir une armée capable de jouer ce rôle. Quel est celui des deux belligérants qui aurait avantage à pénétrer dans notre pays s'il savait qu'un demi-million de soldats belges, rapidement mobilisés, bien instruits, bien équipés et énergiquement commandés, se porteraient immédiatement sur son flanc droit ou sur son flanc gauche et augmenteraient d'autant la force de la partie adverse?

C'est ce *principe du rapport des forces* qui, en 1870, sauvegarda notre territoire, bien plus que le respect des traités, bien plus même que la crainte de l'Angleterre.

A cette époque d'*armées de métier*, la Belgique, avec 70,000 hommes en première ligne et 30,000 hommes de réserve pour la défense des places, détruisait le *rapport des forces* entre les 260,000 Allemands et les 250,000 Français mobilisés au commencement des hostilités, pour devenir, plus tard, respectivement 386,000 combattants contre 343,000.

(1) Note adressée par S. Exc. M. Laroche, ambassadeur de France, au Premier Ministre Van Zeeland, le 6 mars 1936.

C'est pourquoi, une étude faite par le général Frossard en 1867 évaluait à 150,000 hommes l'effectif nécessaire pour tenir en respect l'armée belge en cas de violation de notre territoire. D'après Moltke, il aurait fallu de 80,000 à 100,000 hommes pour se couvrir de notre côté.

Le passage par la Belgique fut donc envisagé par les deux adversaires et ce fut la crainte de voir le *rapport des forces* compromis au détriment de l'envahisseur, par l'entrée en ligne de l'armée belge, qui assura le respect de notre neutralité.

Cette neutralité courut cependant le plus grand danger à la veille de Sedan. Dans le conseil de guerre qui siégea à la sous-préfecture, dans la soirée du 1<sup>er</sup> septembre, les généraux français envisagèrent la possibilité d'échapper à un encerclement inévitable par une retraite précipitée, de façon à rejoindre les places du Nord en traversant le territoire belge.

Cette décision eût inévitablement porté les hostilités sur notre sol, car Moltke avait, dès la veille, prescrit aux généraux allemands que « si l'armée française entre en Belgique et n'y est pas désarmée tout de suite, on la poursuivra sans ordres ultérieurs ».

Le général Lebrun, commandant du 12<sup>e</sup> corps, prit la parole pour exposer que, quelques mois plus tôt, il avait fait, sur l'ordre de l'empereur, un voyage d'étude en Belgique pour voir « si la neutralité belge était une cuirasse d'acier ou une armure de carton » et qu'il avait pu constater la valeur de notre armée et de son armement. Il ajoutait qu'il avait été reçu au polygone de Brasschaet, par le lieutenant général Eenens, inspecteur général de l'artillerie, et que nos canons rayés Wahrendorf, à chargement par la culasse, avaient une portée et une précision de tir encore plus grandes que les canons allemands. Ces déclarations eurent pour résultat de faire renoncer l'état-major français au passage par le territoire belge et de lui faire tenter une suprême chance, en livrant, le lendemain, une bataille quasi désespérée.

Ce furent donc la valeur effective de l'armée belge et l'application du *principe du rapport des forces* qui sauvèrent notre pays lors de la guerre franco-allemande.

Hélas! cette leçon d'histoire et de simple logique fut oubliée par nos politiciens, qui, plaçant leur intérêt électoral au-dessus de l'intérêt national, restèrent sourds aux avertissements de Léopold II et refusèrent de maintenir notre état militaire sur un pied suffisant pour assurer notre sécurité. Alors que le service général donnait des millions d'hommes à la France et à l'Allemagne, nos effectifs restaient ridiculement faibles, et ce ne fut qu'en 1913, alors qu'il était trop tard, qu'une loi, dont les effets ne pouvaient se faire sentir qu'en 1922, porta de 100 à 175,000 hommes les effectifs de l'armée active et de 80 à 160 ou 170,000 ceux de l'armée de forteresse.

Ainsi lorsque s'ouvrit le grand drame de 1914 la Belgique n'était pas capable, comme elle l'avait été en 1870, de faire jouer en sa faveur le *principe du rapport de forces*. On sait ce que cela nous a coûté.

C'est pourquoi il importe que tous les Belges, instruits par les expériences du passé, répondent à l'appel royal et que, sans se soucier de l'opinion de la masse ignorante de leurs électeurs, nos parlementaires — qui n'ont plus une faute à commettre — votent une loi militaire capable de mettre la Belgique, à tout jamais, à l'abri des horreurs et des dévastations d'une guerre, même victorieuse, se déroulant sur son territoire.

Vicomte CH. TERLINDEN,  
Professeur à l'Université de Louvain.

## L'action religieuse de Ferdinand Brunetière<sup>(1)</sup>

Les idées de Brunetière  
sur la connaissance et sur la foi

La Préface aux *Bases de la Croissance* de Balfour. — Accusations de fidéisme. — L'interprétation des idées de Brunetière par l'abbé Brémond. — *Le Besoin de croire*. — La justification de ce discours par l'abbé Gaudeau. — Les explications ultérieures de Brunetière. — Le jugement du P. de Groot sur la théorie de la foi de Brunetière.

Le premier écrit important de Brunetière sur la question religieuse, après l'article sur les faillites partielles de la science, fut la Préface de la traduction française du livre de Balfour sur *Les Bases de la Croissance* (2). Brunetière en prenait occasion pour exposer ses idées sur les sources de notre connaissance. Il constate que depuis quelques années on a commencé à révoquer en doute le pouvoir de la raison. Considérant l'histoire de l'humanité, « nous voyons bien les ruines que la raison a faites, mais nous avons plus de peine à discerner ce qu'elle a édifié (3) ». L'institution sociale, les religions, la morale, la politique, l'art, souvent même la science, nous ne les devons pas à une opération de la raison. En général il ose dire qu'« il ne s'est peut-être accompli rien de grand ou de véritablement fécond dans l'histoire qui ne contienne à son origine, dans son principe ou dans son germe, quelque chose d'irrationnel (4) ». Pour le progrès social l'individu doit sacrifier quelque chose de lui-même à l'intérêt commun; à cet effet il est intuite d'« invoquer la raison », qui est « institutrice d'égoïsme (5) », qui nous « déshumanise (6) »; « si nous demeurons capables encore de quelque sacrifice ou de quelque dévouement, si nous persistons à croire à la possibilité du progrès social, nous ne le devons qu'à ce qui survit en nous d'irrationnel (7) ».

Heureusement nous avons d'autres sources de connaissance, d'autres moyens de nous former une croyance; ce sont l'autorité (c'est-à-dire les influences que nous subissons par l'éducation, le caractère de nos maîtres, etc.), la tradition, enfin le sentiment, l'instinct ou le cœur.

Jusqu'ici Brunetière a examiné quelles sont les sources de connaissance par rapport aux différents aspects de la vie humaine en général. Dans la suite il restreint son sujet et pose la même question uniquement pour savoir le sens de la vie. Eh bien, pour nous renseigner sur l'origine, la nature, la destinée de l'homme, les métaphysiciens, les philosophes n'ont pas le droit d'intervenir. « Le temps est passé des systèmes, ou du moins, et si beaux que soient désormais une construction ou « un palais » d'idées », la confiance de l'humanité ne les habitera plus. On les visitera comme un Louvre (8). « Entre la science et la religion il n'y a point de place, comme « système de connaissance », pour la philosophie », parce qu'elle est une généralisation de l'expérience et qu'elle ne peut pas atteindre l'absolu (9). Pour

(1) Les pages que l'on va lire sont extraites d'une thèse de doctorat ès lettres présentée à l'Université catholique de Nimègue (Hollande) et que publiera la Maison Desclée, de Brouwer et Cie, à Paris.

(2) Ecrite en 1896. Recueillie en volume dans *Questions actuelles*, pp. 357-391.

(3) *Ibid.*, p. 371.

(4) *Ibid.*, p. 373.

(5) *Ibid.*, p. 376.

(6) *Ibid.*, p. 376.

(7) *Ibid.*, p. 377. Cf. *Discours de combat*, 1<sup>re</sup> série, pp. 153-157; 267-273.

(8) *Ibid.*, p. 382.

(9) *Ibid.*, p. 383.

atteindre l'absolu il n'y a que la foi. Son domaine est la religion qui « se définit par l'affirmation même du surnaturel et de l'irrationnel. C'est cela même que ses fidèles lui demandent, et la morale ne vient qu'ensuite. Une religion n'est rien si ses « mystères » ne lui ont été révélés d'En-Haut; si des « miracles » n'ont accompagné son établissement ou ne soutiennent son développement; si ses « dogmes » enfin ne tirent leur autorité de leur incompréhensibilité... Inversement, quelle qu'en soit la valeur morale, et quand on la supposerait très supérieure à celle d'une religion donnée, tout corps de doctrine qui se prétend accessible à la raison n'est et ne peut être qu'une philosophie (1) ». Une religion « naturelle » ou « rationnelle » est une contradiction. Cela serait évident si l'on osait l'appeler de son vrai nom qui est « une religion laïque » (2). En outre, la philosophie ne semble pas pouvoir intervenir pour poser les bases de la foi. Brunetière est d'accord avec Georges Lewes dont il cite entre autres ces mots : « Le point de départ de la philosophie, c'est le Raisonnement, et le point de départ de la religion, c'est la Foi (3) ». Et quand Fouillé lui demande comment sans le secours de la philosophie on pourrait choisir entre les diverses religions qui donnent toutes une réponse différente à la question de notre origine, il répond sans hésitation : « avec le secours de l'histoire », et finalement « par son acte de foi »; mais jamais avec l'aide et par le moyen de la « philosophie » (4).

On devine que les théologiens ne firent pas bon accueil à cette exclusion de la philosophie du terrain de l'apologétique. Ils parlaient d'une sorte de fidéisme à priori (5). Seul l'abbé Brémond, « pour montrer, disait-il, que Brunetière est moins loin de nous qu'il ne pense » (6), essayait de donner une « explication orthodoxe » (7) de ses paroles. Sans être absolument sûr de la justesse de son interprétation, il croit pourtant ne pas trahir la pensée de Brunetière en la rapprochant de celle des catholiques. Il reconnaît que les passages de Brunetière que nous avons cités, pris au sens immédiat, justifient chez un apologiste catholique « cette attitude de combat » (8), mais quand on compare ces textes à d'autres du même auteur, on voit bien qu'il faut en adoucir le sens. Il met par exemple en valeur cette partie de la réponse de Brunetière à Mgr d'Hulst, qui est « capitale dans le débat » : « Je n'ai dit nulle part que l'on « crût sans raison de croire », mais il ne me paraît pas que cette « raison » ou que ces « raisons » soient de l'ordre intellectuel. On croit parce que l'on *veut* croire, pour des raisons d'ordre moral, parce que l'on sent le besoin d'une règle, et que ni la nature ni l'homme n'en sauraient trouver une en eux. Mais le difficile ou l'impossible, c'est de se donner à soi-même le sentiment de ce besoin, et c'est en ce sens qu'on ne se donne point la foi (9) ». Et sur la trace de Newman et de Ward, l'abbé Brémond distingue entre la raison *implicite* et la raison *explicite* ou, mieux, entre des actes *directs* et des actes *réflexes* du raisonnement. Quand nous jugeons par des actes directs, nous avons « des raisons, et souvent d'excellentes raisons, mais l'acte d'intelligence qui atteint ces raisons n'est pas un acte réflexe; d'où vient que, ne jugeant certes pas sans raisons, l'esprit est souvent incapable de démêler et encore plus de formuler ces raisons (10) ». Quand Brunetière parle du « cœur », du « sentiment », de l'« instinct », il ne s'agit pas de facultés aveugles, mais d'« une

des formes multiples de la raison » et il appelle « irrationnelle » la connaissance acquise de cette façon (1).

\* \* \*

Deux ans plus tard Brunetière prononça à Besançon sa conférence sur *le Besoin de croire* (2) qui faisait suite à la Préface du livre de Balfour. Le besoin de croire, dit-il, est essentiel à l'homme. L'histoire prouve qu'on ne s'en débarrasse pas. « Quiconque, en notre temps, a secoué l'autorité de la croyance légitime, ce n'est pas un incroyant que nous l'avons vu devenir, — et bien moins encore un libre penseur, je veux dire un penseur libre et indépendant, — mais c'est un anticroyant, pour ne pas dire un fanatique; et pas une doctrine en nos jours n'a momentanément triomphé de la religion qu'en se donnant à elle-même l'apparence d'une religion (3). » C'est ce que prouvent par exemple les « religions » de la Science, du Progrès, de la Révolution, de l'Humanité, de la Solidarité. Or le fait que, dans les limites de l'expérience, on n'a pas encore triomphé du besoin de croire, nous donne « sans doute le droit d'en chercher l'explication dans l'essence même de la nature humaine (4) ».

Puis la croyance est le fondement de toute action, de toute science et de toute morale. A l'origine des grandes actions on trouve une foi, une croyance, comme le démontrent par exemple l'amour de la patrie et le socialisme (5). La science, elle aussi, est fondée sur la croyance, sur un acte de foi (6). Brunetière le fait avouer par trois maîtres de la pensée moderne. Descartes fonda sa philosophie sur la croyance à la véracité de Dieu (7). Kant nous fait sortir du doute par un acte de foi à notre liberté, à la loi morale, à l'immortalité de l'âme, à l'existence de Dieu (8). Spencer afin aboutit à un acte de foi, disant qu'il nous est impossible de nous défaire de la conscience d'une réalité cachée derrière les apparences, et que de cette impossibilité résulte notre indestructible *croyance* à sa réalité (9). « Il faut croire pour savoir, voilà le résultat de leurs investigations (10). » A qui faut-il croire? Spencer, hésitant à l'appeler de son vrai nom, répond : à l'absolu. Descartes et Kant disent franchement : à Dieu (11). Enfin la morale est basée sur la croyance. Elle n'est rien, en effet, que l'ensemble des préceptes qui gouvernent la conduite. Or, ces préceptes dérivent de l'idée que nous nous formons de notre destination, et c'est là le domaine de la croyance (12). La morale repose donc sur une croyance, et le caractère même du devoir exige qu'on croie à l'absolu (13). Brunetière finissait son discours par une première esquisse de son Utilisation du positivisme. Se plaçant au point de vue des positivistes, c'est-à-dire sur le terrain des faits, il peut les obliger à reconnaître le fait du besoin de croire, le fait aussi que le christianisme « a rempli dans l'histoire du monde civilisé un rôle unique, sans équivalent, sans analogue » : par sa « vertu sociale et civilisatrice » le christianisme est « unique »; il les contraindra enfin à reconnaître le

(1) *Loc. cit.*, p. 659. L'auteur ajoute que ce mot « irrationnel » est mal choisi » puisque « le sens usuel de ce mot, celui que le commun des lecteurs y verra et y a vu, c'est « contraire à la raison », « déraisonnable ». *Ibid.*, p. 652, note.

(2) *Discours de combat*, première série, pp. 295-340.

(3) *Ibid.*, p. 302.

(4) *Ibid.*, p. 310.

(5) *Ibid.*, pp. 311-314.

(6) *Ibid.*, p. 316.

(7) *Ibid.*, p. 318.

(8) *Ibid.*, p. 319.

(9) *Ibid.*, p. 321.

(10) *Ibid.*, p. 322. Cf. p. 302 : « Car la raison n'est pas la raison de la croyance et même, nous le verrons, c'est plutôt la croyance qui serait la raison de la raison; mais il ne saurait cependant y avoir de croyance digne de ce nom que dans un être raisonnable; et la foi ne peut être une forme de la sensualité. »

(11) *Ibid.*, p. 322.

(12) *Ibid.*, p. 325.

(13) *Ibid.*, p. 326.

(1) Dans *Questions actuelles*, p. 385.

(2) *Ibid.*, pp. 385-386. Cf. *Questions actuelles*, pp. 299-301.

(3) *Ibid.*, p. 384.

(4) La Renaissance de l'Idéalisme. *Discours de combat*, 1<sup>re</sup> série, p. 17, note.

(5) R. P. X.-M. LE BACHELET, *De l'apologétique « traditionnelle » et de l'apologétique « moderne »*, pp. 34-36.

(6) *Loc. cit.*, p. 655.

(7) *Ibid.*, p. 654.

(8) *Ibid.*, p. 654.

(9) *Science et religion*, p. 62, note.

(10) *Loc. cit.*, p. 759.

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

# Conférences Cardinal Mercier

DIX - HUITIÈME ANNÉE

## Grandes Conférences Littéraires

DIXIÈME ANNÉE

### *Prendront la parole cet hiver :*

- 24 novembre M. PIERRE RYCKMANS, gouverneur général du Congo belge : *Quinze ans chez nous, au Congo.*
- 1<sup>er</sup> décembre M. FERNAND-LAURENT, avocat à la Cour, conseiller municipal et député de Paris : *Sus au communisme, mais comment?...*
- 15 décembre M. PHILIPPE HENRIOT, député de la Gironde : *La leçon du drame espagnol.*
- 22 décembre M. CLAUDIO ARMANI, consul de la Légion milanaise, un des « Sansepolcristi » (les 200 premiers compagnons de Mussolini) : *Catholicisme et fascisme... italien.*
- 29 décembre M. JEROME CARCOPINO, membre de l'Institut de France, professeur en Sorbonne : *Le confort romain.*
- 5 janvier M. RENÉ BENJAMIN : *Voyage à travers quelques pays et quelques cerveaux d'Europe.*
- 12 janvier Le R. P. YVON, capucin, aumônier des Terre-novos : *Avec les gars de Terre-Neuve et du Groenland.*  
(Le P. Yvon commentera le film admirable qu'il a « pris » au cours de ses nombreux séjours sur les bancs de Terre-Neuve et dont la projection dure deux heures et demie; cette séance aura lieu en la Salle Saint-Michel.)
- 19 janvier M. le comte ROBERT d'HARCOURT, professeur à l'Université catholique de Paris : *Où va la jeunesse allemande?*
- 2 février M. le comte EUGÈNE de GRUNNE : *Aristocratie et Fierté.*
- 9 février M. le comte GONZAGUE de REYNOLD, professeur à l'Université de Fribourg, membre suisse à la Commission de coopération intellectuelle de la S. D. N. : *Custos, quid de nocte?...*
- 16 février M. ANDRÉ BELLESSORT, de l'Académie française : *La mort de Louis XIV.*
- 23 février M. HENRI GOFFINET : *Et notre bon sens, Belges?...*
- 2 mars M. LOUIS GILLET, de l'Académie française : *Trois héroïnes de Shakespeare (Rosalinde, Portia, Cléopâtre).*
- 9 mars M. le docteur PIERRE MAURIAC, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux : *Un médecin de génie : Charles Nicolle, sa vie, son œuvre.*
- En mars, Le R. P. SANSON, de l'Oratoire, donnera deux grandes conférences. Les dates de celles-ci, qui auront lieu à la Salle Saint-Michel, seront annoncées ultérieurement.

La deuxième conférence sera donnée le Mardi 1<sup>er</sup> décembre, à 5 heures,  
par M. FERNAND-LAURENT, député de Paris, vice-président du Conseil municipal de Paris.

Sujet : La mission sociale du patronat ou : de la meilleure manière de combattre le communisme.

Cartes particulières : 10 et 15 francs.

Prix de l'abonnement à la série des conférences :

Fauteuils et baignoires : 175 francs; parquets, balcons de face et 1<sup>er</sup> rang de côté : 150 francs;  
balcons 2<sup>e</sup> série et estrade : 125 francs.

La location est ouverte de 9 h. 1/2 à 12 heures et de 14 h. 1/2 à 17 heures, à la Maison F. LAUWERYNS, rue du Treurenberg, 20 (téléphone : 17.97.80) et à la NATION BELGE, place de Brouckère, 50 (téléphone : 12.21.00-01-02-03-04).

### LE COMITÉ :

*Pour les Conférences Cardinal Mercier :*

Comte Carton de Wiart, ministre d'État, président.  
Mgr Schyrgens. Vicomte Davignon.  
Abbé van den Hout. Comte L. de Lichtervelde.  
Abbé Englebort. Baron F. van den Bosch.  
Valentin Brifaut. V. Waucquez

Georges Beer, secrétaire.

*Pour les Grandes Conférences Littéraires :*

Baron Brugmann.  
Paul Neuray.  
Joseph Finet.  
Comte Ad. de Meelis

# APPRENEZ à DESSINER

Rendez plus brillante votre situation  
Créez-vous une source de profits en  
apprenant à dessiner

Dans l'exercice de votre profession, n'avez-vous pas senti parfois que si vous saviez dessiner, vous réussiriez mieux? A l'heure actuelle n'est-il pas sage de s'assurer, par la connaissance d'un métier auxiliaire, soit une source supplémentaire de profits, soit l'accès d'une nouvelle carrière dans le cas où votre situation actuelle viendrait à vous manquer?

Vous pouvez, si vous le voulez, devenir en quelques mois un bon dessinateur. Pour peu que vous ayez de bonnes dispositions naturelles et qu'un talent, ignoré de vous-même, sommeille en vous, vous deviendrez un artiste véritable, vous serez capable de faire votre carrière dans une des nombreuses branches du dessin, telles que: dessin d'illustration pour livres et journaux, de publicité, d'affiches, de mode; décoration; catalogues; caricatures, etc.

Cela vous sera permis grâce à l'Ecole A. B. C. qui, par sa lumineuse méthode, basée sur des principes modernes et absolument nouveaux, a mis l'enseignement du dessin à la portée de tous. Grâce à elle, vous pourrez, sans abandonner vos occupations quotidiennes, quels que soient votre âge et votre résidence, suivre les cours pratiques de l'A. B. C.

et recevoir les conseils personnels d'artistes professionnels éminents.

Vous avez aujourd'hui une occasion unique de prendre une décision dont dépendra peut-être votre avenir.



Ce bambin est l'œuvre d'un de nos élèves à son sixième mois d'études.

## ÉCOLE A. B. C. DE DESSIN (Studio J. 130)

18, rue du Méridien, BRUXELLES

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de m'envoyer, gratuitement et sans engagement pour moi, le volume illustré « Le Dessin et ses possibilités », m'apportant des détails complets sur votre méthode.

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... AGE.....

Demandez notre brochure gratuite

# POUR 2 FRANCS par jour

WALLONS, apprenez le FLAMAND  
FLAMANDS, apprenez le FRANÇAIS  
ou toute autre langue étrangère  
par la MÉTHODE LINGUAPHONE

Désirant que tout le monde, quel que soit son budget, puisse faire l'acquisition d'un cours Linguaphone pour apprendre les langues étrangères par disques de phonographe, j'ai pensé faire œuvre utile en signalant cette offre spéciale. Les plus hautes personnalités, les plus importantes institutions d'enseignement possédant Linguaphone, il serait injuste que pour une question de budget limité tout le monde ne puisse pas se procurer cette merveilleuse méthode.

Hauts témoignages qui se passent de commentaires



S. M.  
la Reine Élisabeth  
emploie avec satisfaction la méthode « Linguaphone » pour l'étude de différentes langues.



Maurice Maeterlinck  
a fait plus de progrès en 8 jours avec Linguaphone qu'il n'en avait fait durant un mois de séjour à Londres.

Si vous êtes convaincu, demandez-nous aujourd'hui même nos conditions spéciales à 2 francs par jour, et notre brochure gratuite, à l'aide du bon ci-dessous :

## INSTITUT LINGUAPHONE (Classe J. 27)

18, rue du Méridien, Bruxelles.

Monsieur le Directeur,

Veillez me faire parvenir, par retour du courrier, les renseignements concernant l'achat d'un cours Linguaphone pour 2 francs par jour.

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE .....

La langue qui m'intéresse est .....



fait que de toutes les communions chrétiennes le catholicisme « satisfiera le mieux et le plus pleinement notre « besoin de croire », puisque le catholicisme a une autorité, veillant sur la doctrine qu'il a une tradition et qu'elle forme une société (1). »

Dans ce discours on a pu remarquer de nouveau des formules d'allure fidéiste. L'abbé Gaudeau proposait pour ces textes une interprétation qui a quelque analogie avec celle de l'abbé Brémond. Il demandait si cette croyance mise à la base de la raison ne serait pas ce que l'ancienne école appelait la connaissance des premiers principes? Cette croyance serait donc « l'acceptation invincible de certaines vérités, qui s'imposent, qu'il faut admettre, « sans les démontrer, qui ne sont pas dès lors objet de science, mais de connaissance immédiate et nécessaire, que l'homme ne suppose pas gratuitement, qu'il ne prouve pas davantage, mais qu'il connaît naturellement (2) (3) ».

Cette interprétation bénigne n'était point universellement admise. Aux yeux de beaucoup de théologiens Brunetière restait suspect de fidéisme. Il est vrai qu'à ce moment il ne s'était pas encore soumis à l'autorité de l'Eglise. Mais, même pour un apologiste du dehors, ce fut un mauvais départ d'être attaqué sérieusement sur un point aussi important que celui des bases de la foi. Après son adhésion au catholicisme en 1900, Brunetière a expliqué et rectifié de plus en plus ce qu'il avait dit avant sur les relations de la foi et de la raison. Il expose les raisons qu'il a eues de s'incliner (4), il déclare que « nos raisons de croire sont raisonnables et raisonnées (5) », que pour les croyants « la soumission est raisonnable, *rationabile obsequium nostrum* (6) ». Il revient aussi sur ses déclarations d'autrefois, qu'on ne démontre pas l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu. Au sujet du premier problème il dit maintenant qu'il n'y a que trois solutions possibles : celle du retour de l'âme au néant, celle de la transmigration et celle d'une existence éternelle. Pour choisir entre ces trois hypothèses, la raison, réduite à ses seules ressources (7), ne suffit pas, comme le prouve l'histoire de la philosophie. Nous devons pourtant prendre une décision pour savoir comment nous agissons. Eh bien, « je me décide, dit-il, pour celle des trois hypothèses qui me paraît, non la plus rationnelle ou la plus vraisemblable, — nous ne sommes pas à l'école ni dans le cabinet! — mais pour celle qui répond le mieux au vœu de la nature humaine, aux exigences de l'action sociale, et qui se réclame en outre ou s'appuie de l'autorité de la révélation (8) ». Et quant à l'existence de Dieu, il déclare que la raison de l'homme, réduite à ses seules ressources, peut « atteindre et connaître quelque chose de Dieu » et il ajoute le canon du concile du Vatican se rapportant à cette question (9). Enfin, à plusieurs reprises il soutient la thèse que Dieu est le fondement indispensable de la morale (10).

Malgré toutes ces explications: l'abbé Chollet écrivit en 1907 encore que le fidéisme est un des principes essentiels de l'apologétique de Brunetière (11). Ce jugement trop sévère s'explique en grande partie par l'attention presque exclusive que cet auteur a donnée aux premiers écrits de l'apologiste.

Beaucoup plus compréhensif se montra le P. de Groot, O. P., de son vivant professeur à l'Université d'Amsterdam, dans une brillante étude intitulée : *De Geloofstheorie van Ferdinand Bruneti-*

*tière* (1) (La théorie de la foi de Ferdinand Brunetière), la critique la plus pénétrante qui ait paru sur ce sujet. Il a continué dans la direction où l'abbé Brémond avait fait les premiers pas. Mais tandis que celui-ci, se fondant sur les premiers écrits apologistes de Brunetière, s'était risqué dans cette voie, à tâtons, devinant le fond de la pensée de ce docteur indépendant, le P. de Groot a pu poursuivre d'un pas sûr, après l'examen de toute cette œuvre apologétique dont les premières esquisses incertaines et inexactes avaient été précisées et corrigées.

Dès le début, croit-il, Brunetière aurait pu présenter sa théorie de la foi d'une façon plus exacte et plus vraie (2); il regrette que Brunetière ait sous-estimé la valeur de la raison humaine à l'égard des preuves métaphysiques (3), qu'il soit resté trop éloigné de la métaphysique traditionnelle de la philosophie catholique (4). Mais il croit injuste de le considérer comme un fidéiste. Relevons d'abord une remarque que l'auteur fait et qui est de la plus haute valeur non seulement pour la question dont nous parlons, mais pour toute étude sur Brunetière : « Si vous voulez bien comprendre les idées de Brunetière sur un problème si important et si compliqué à la fois, n'attachez pas trop de valeur à quelques assertions brèves et véhémentes que ce philosophe se permet d'énoncer incidemment. Pour en saisir le sens il vous faudrait deviner quelles sont la personne et la chose qu'il a visées en écrivant. Puisque ces assertions ont donc un sens spécial, il ne faut pas leur donner une valeur universelle. En le faisant on crée des malentendus, mais il n'y aurait pas un véritable désaccord (5) ». Le P. de Groot croit que même dans ses discussions avec Mgr d'Hulst, Brunetière n'excluait la raison qu'en apparence (6). Dans son discours sur *Le Besoin de croire* il avait par un détour fait réapparaître la raison, présentant seulement d'autres motifs que les preuves classiques (7). Enfin après 1900 l'opinion de Brunetière se rapproche de plus en plus de celle des catholiques. L'apologétique positive de Brunetière lui semble empreinte d'un « intellectualisme modéré et fécond (8) ». Voici les conclusions auxquelles il arrive pour les différentes sortes de connaissances qu'il distingue.

Dans *la vie sociale et la vie de tous les jours*, la volonté exerce une certaine influence sur la raison. Cela ne veut pas dire qu'on agit aveuglément; il doit y avoir des raisons qui permettent de juger prudemment. Mais comme ces raisons ne sont pas d'une évidence absolue, la volonté aide l'intelligence hésitante à obtenir une certitude pratique (9).

Quant aux preuves de Brunetière pour *les vérités religieuses en général*, telles que l'existence de l'au-delà, de Dieu (les mystères révélés du christianisme appartiennent à la troisième catégorie), elles sont d'ordre moral et social. Les sources de ces preuves sont le « cœur », le « sentiment », la « volonté », les « facultés affectives ». Mais croire que cela veut dire que la religion est une question de sentiment, ce serait mal comprendre l'intention de l'auteur. Ces termes sont choisis pour mieux caractériser les motifs qui, tout en ayant de la valeur pour la raison, font en même temps appel à la volonté et à la vie affective; ils représentent aussi ce qu'il y a en nous de noble et de généreux. Cette interprétation de la pensée de Brunetière semble du moins au P. de Groot la plus proche de la vérité (10).

(1) Discours de combat, pp. 336-338.

(2) SAINT THOMAS, *In Metaph. Aristot.*, lib. IV, lect. 2; lib. XI, lect. 5.

(3) *Loc. cit.*, p. 28.

(4) *Discours de combat*, nouvelle série, p. 45.

(5) *Ibid.*, p. 117.

(6) *Ibid.*, dernière série, p. 175. Cf. *ibid.*, nouvelle série, p. 45, note; 250-251, 299.

(7) Ces mots « réduites à ses seules ressources » ne se trouvaient pas dans la première publication de ce discours dans le *Journal des Débats*.

(8) *Discours de combat*, nouvelle série, p. 2.

(9) *Questions actuelles*, pp. 299-300.

(10) *Sur les chemins de la croyance*, pp. 286-307. Cf. *Discours de combat*, dernière série, pp. 130-133.

(11) *Loc. cit.*, p. 113.

(1) *Denkers van onzen tijd*, pp. 156-206.

(2) *Ibid.*, p. 175.

(3) *Ibid.*, p. 175.

(4) *Ibid.*, p. 177.

(5) *Ibid.*, p. 178.

(6) *Ibid.*, p. 171. Cf. L. MAISONNEUVE, *loc. cit.*, p. 9.

(7) *Ibid.*, p. 176.

(8) *Ibid.*, p. 177.

(9) *Ibid.*, pp. 184-185.

(10) *Ibid.*, pp. 185-186. Le P. de Groot croit pouvoir préciser ainsi la pensée de Brunetière : « Quand l'homme reconnaît que la vie sociale et morale est la condition indispensable et le perfectionnement de toute vie humaine,

En ce qui concerne *les mystères révélés de la foi*, il conclut : « Brunetière comprend que l'homme ne se jette pas aveuglément dans les bras d'une foi quelconque. Il y a des raisons de crédibilité, des raisons qui nous convainquent qu'il est de notre devoir de nous soumettre (1) ».

**La modernité de Bossuet  
Brunetière déclare se soumettre  
à l'autorité doctrinale de l'Eglise**

Pendant les années 1899 et 1900 la pensée religieuse de Brunetière a continué son évolution vers le catholicisme : l'admirateur respectueux de l'Eglise finissait alors par se soumettre à son autorité. Bossuet surtout l'avait conduit sur le chemin de Rome. Avant que ce guide eût achevé son œuvre, Brunetière a voulu montrer sa gratitude en faisant en beaucoup d'endroits des conférences pour l'érection d'un monument en l'honneur du grand évêque de France. Désirant en faire une à Rome même, il a demandé aux cardinaux Mathieu et Perraud d'intervenir auprès du Pape pour faire agréer ce projet (2). Le cardinal Rampolla lui fit savoir que le Saint-Père l'approuvait entièrement. Le nonce à Paris semble avoir souhaité que la conférence se fit dans le Vatican même et Brunetière en fut « trop heureux (3) ». D'après une lettre de Rome dans les *Etudes*, c'était même le désir formel de Léon XIII, qui voulait personnellement présider la séance. « Mais le médecin de Sa Sainteté a cru de son devoir de s'y opposer par un veto formel (4) ». Le discours eut lieu au Palais de la Chancellerie le 30 janvier 1900. Le titre en était : *La Modernité de Bossuet* (5). Bossuet, disait Brunetière, est notre contemporain par son « style définitif » et l'accent poétique de son éloquence, avec lequel il présente des « vérités éternelles (6) ». Il est de notre temps par sa préoccupation constante de la réunion des Eglises, du retour des protestants de France et d'Allemagne à l'unité catholique, entreprise qu'il avait « conçue avec tant de générosité, conduite avec tant de prudence en même temps que de génie (7) ». Il a ramené la controverse aux questions essentielles

il se tourne avec un désir, indéterminé encore, vers l'Origine invisible, le ferme soutien et l'achèvement de cette vie supérieure. La raison entrevoit ainsi que Dieu soit le fondement sur lequel la vie de l'humanité doit reposer, mais théoriquement pour donner son adhésion elle attend une intelligence et une évidence complètes. En ce cas, la volonté, attirée par le bien suprême, qui se révèle suffisamment dans une obscurité transparente, met fin à cette hésitation. » *Ibid.*, p. 186.

Parlant de la forme intellectualiste que Calvin a donnée à la religion, Brunetière dit : « Calvin n'oublie qu'une chose, qui est, j'ose le dire, que si la raison et le raisonnement pouvaient suffire à éclaircir le problème de notre destinée, on ne voit pas le besoin que nous aurions de la religion ». *Discours de combat*, nouvelle série, p. 140.

Il doit avoir exprimé ce même raisonnement dans un entretien avec Fonsegrive. Celui-ci en effet lui écrit le 5 mars 1904 : « Me permettez-vous, à propos du dernier point (de notre conversation), de vous présenter une objection que sûrement les théologiens ne manqueront pas de vous faire ? Il est probable que vous l'avez déjà et prévue et résolue.

« Si la raison humaine peut vous donner par ses seules forces la certitude de l'existence de Dieu, de la Providence, de l'immortalité de l'âme, des sanctions morales, à quoi bon la révélation ? Ces vérités suffisent à constituer une religion naturelle qui satisfait à toutes les aspirations de l'humanité.

« Voilà, si j'ai bien compris, la thèse que vous comptez défendre. A cette théorie le théologien scolastique répondra : La religion révélée, le christianisme a pour but le règne de la grâce et non pas seulement le triomphe de la justice. »

Je ne crois pas que ces textes créent une difficulté, puisqu'il est bien probable que Brunetière y veut parler de la nécessité morale et non pas de la nécessité physique de la révélation.

(1) *Ibid.*, pp. 187-188.

(2) Lettre du cardinal Mathieu à Brunetière du 15 décembre 1899. *Correspondant*, t. 280 (1920), pp. 775-776.

Lettre inédite du cardinal Perraud à Brunetière du 12 janvier 1900.

(3) Lettre de Brunetière au cardinal Mathieu du 18 décembre 1899. *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> août 1920, pp. 453-4454.

(4) JOSEPH F., S. J., Bossuet au Vatican. Lettre de Rome, *Etudes*, 37<sup>e</sup> année (1900), t. 82, p. 528.

(5) *Discours de combat*, dernière série, pp. 41-67.

(6) *Ibid.*, pp. 44-50.

(7) *Ibid.*, p. 58.

qui sont celles de la tradition et de l'Eglise. Dans son *Histoire des variations des Eglises protestantes*, « le plus beau livre de la langue française », il a montré que non seulement « l'autorité de l'Eglise, mais l'autorité de l'Ecriture elle-même, et généralement toute espèce d'autorité, philosophique, politique, morale », a été « mise par le protestantisme au hasard des décisions ou des caprices individuels (1) ». Enfin Bossuet est actuel comme « le théologien de la Providence (2) », doctrine qui de nos jours encore est en butte à de furieux assauts, puisque toute la question du *surnaturel*, du sens de l'histoire, de la conduite et de l'objet de la vie en dépendent (3).

Le discours eut un grand succès. Le conférencier fut admis à le répéter en quelques mots au Pape qui en exprima sa pleine satisfaction (4).

A ce moment Brunetière était toujours en dehors de l'Eglise. En mars 1899, dans un discours à Lille, il avait dit de lui-même : «... nous qui nous arrêtons respectueusement au seuil de la croyance, mais qui serions désolés de scandaliser les croyants et qui regrettons amèrement de ne pas partager leur foi (5) ». A Rome il avait encore déclaré n'être « qu'un « homme de bonne volonté » sans mission ni mandat de presque personne (6) ». Mais à la fin de 1900, prononçant à Lille de nouveau un discours, cette fois sur *les Raisons actuelles de croire*, il annonça s'être soumis à l'autorité de l'Eglise. « Vous cependant qui parlez ainsi, — me demandera-t-on peut-être, et on me l'a souvent demandé, — que croyez-vous ? Ce que je crois, Messieurs, il me semble que je viens de vous le dire ! Mais, à ceux qui voudraient quelque chose, non pas, je pense, de plus net, mais de plus explicite, je répondrais très simplement : Ce que je crois, — et j'appuie énergiquement sur ce mot, — ce que je crois, non ce que je suppose ou ce que j'imagine, et non ce que je sais ou ce que je comprends, mais ce que je crois... allez le demander à Rome ! (7) (8) ».

Les motifs qui l'avaient décidé à s'incliner étaient de nature diverse. Il avait eu des « raisons plus intimes et plus personnelles », mais les raisons morales, ou plutôt les raisons sociales avaient été les plus décisives. Comme le Père Hecker, il avait trouvé dans le catholicisme « la satisfaction et le frein que le catho-

(1) *Ibid.*, p. 54. Le 16 juin 1899 Brunetière, présidant la séance solennelle de la Réunion des Etudiants fondée par les RR. PP. Maristes, disait dans son discours : « Oui, Messieurs, la force et la grandeur du catholicisme, c'est que l'ensemble des vérités religieuses et morales qui la constituent y dépend constamment d'une autorité suprême, à laquelle seule il appartient d'éclaircir ce que ces vérités peuvent avoir quelquefois d'obscur ou d'indéterminé dans leur forme. Défendre donc ces vérités contre les assauts du dehors ou contre les fausses interprétations du dedans ; en fixer la formule, obliger ceux qui la méconnaissent à en recevoir le véritable sens, ou, s'ils s'y refusent, à se séparer du corps de la catholicité ; les maintenir intégralement contre ceux qui essaient de les adoucir, où, comme on dit aujourd'hui, de les « minimiser » ; les faire, d'un bout du monde à l'autre bout, régner, briller, rayonner du même tranquille et pur éclat ; les animer de cette force intérieure qui en étend la propagation et les conséquences au delà de tout ce que les fidèles en pouvaient espérer, c'est encore ce qui appartient à cette autorité suprême, gardienne vigilante et indéfectible de l'unité catholique. » *Quinzaine* du 16 août 1899, t. 29, p. 529.

(2) *Ibid.*, p. 61.

(3) *Ibid.*, p. 64.

(4) HENRI CHERIOT, S. J., Bulletin d'histoire. *Etudes*, 37<sup>e</sup> année (1900), t. 83, p. 397.

(5) Les ennemis de l'âme française. *Discours de combat*, première série, p. 197.

(6) *Loc. cit.*, p. 67.

(7) *Discours de combat*, nouvelle série, p. 43.

(8) Ce livre étant à l'impression, S. Em. le cardinal Baudrillart a eu la haute bienveillance de me faire parvenir un fragment particulièrement intéressant du journal inédit de M. M. Paléologue. L'auteur avait bien voulu le lui communiquer à mon intention ; je lui en exprime ma respectueuse reconnaissance. Ces pages paraissent montrer qu'au moment de sa déclaration publique, en 1900, Brunetière n'avait pas encore définitivement surmonté toute hésitation en matière de foi.

Mercrédì 4 mai 1904. — A déjeuner chez moi : Othenin d'Haussonville, Eugène-Melchior de Vogüé et Ferdinand Brunetière.

Dalcassé m'a chargé de leur exposer confidentiellement ses efforts pour détacher l'Italie des Puissances germaniques, « œuvre nationale au premier chef et qui, renforçant notre accord du 8 avril avec l'Angleterre, peut avoir

# P. DERAMAUT & R. FAUCHILLE

9. Rue Morétus  
BRUXELLES  
Téléphone: 21.57.83



PROTECTION  
ET  
DÉCORATION  
DU  
CHAUFFAGE

DEMANDEZ  
DOCUMENTATION



TABLETTES DE RADIATEURS  
CACHE-RADIATEURS  
FERRONNERIE D'ART

Toutes les Applications de la Tôlerie

INCOMPARABLES  
COMME TOUTE LA GAMME DES...

3 GOÛTS • CRÈME - VANILLE • NOVOR • NERVA • 3 FRUITS •

3 GOÛTS • CRÈME - VANILLE • NOVOR • NERVA • 3 FRUITS •



JACQUES  
A 1 FRANC LE GROS BATON

licisme lui semblait seul capable de donner à ses instincts populaires et démocratiques (1) ».

A partir de ce moment surtout il a mis ses dons oratoires au service de l'apologétique, prononçant dans beaucoup de villes de France et à l'étranger aussi — à Genève, à Florence, à Milan, à Madrid, à Amsterdam — ses conférences, dont la plupart ont été recueillies en volume sous le titre de *Discours de combat*. Avant d'exposer l'essentiel de ses idées, nous donnerons un bref résumé de l'état de la question apologétique à ce moment et des idées générales de Brunetière sur ce sujet.

### Le renouvellement de l'apologétique

Les différentes méthodes apologétiques. — Vives discussions sur la valeur de l'immanentisme. — Opposition à l'intellectualisme de la méthode classique. — Brunetière partisan d'une apologétique « moderne ». — Son utilisation de l'évolutionnisme.

Le renouvellement de l'apologétique était alors une question de haute actualité. Le 15 mai 1895 Fonsegrive fit au séminaire d'Issy une conférence sur « Les Conditions de l'apologétique moderne ». Dans son exorde il racontait que récemment un jeune ecclésiastique, qui faisait le catéchisme à un certain nombre de lycéens de Paris, était venu le consulter. Pour prouver à ses élèves l'existence de Dieu, ce prêtre avait reproduit de son mieux « les

d'inappréciables résultats pour l'avenir de la France... » : je dois, en terminant, supplier mes convives d'employer toute leur influence à modérer autour d'eux les passions violentes que soulève notre conflit avec le Saint-Siège. (Loubet venait de faire visite à Victor-Emmanuel III).

Sur le terrain de « l'œuvre nationale », je ne rencontre nulle résistance chez d'Haussonville et Vogüé; ils approuvent pleinement, sauf quelques détails d'exécution, la politique de Delcassé, dont ils connaissent le courage patriotisme et qu'ils séparent nettement de l'odieuse Combes. Mais Brunetière se montre irréductiblement opposé, hargneusement hostile à tout ce qui émane du gouvernement actuel.

Après une discussion très animée, où d'Haussonville et Vogüé sont presque toujours avec moi, la conversation s'oriente peu à peu vers le catholicisme personnel de Brunetière. Mes deux autres convives l'entreprennent hardiment sur ses croyances. Vogüé l'interpelle :

— Vous avez pris comme thème de vos prédications *la nécessité de croire*; mais vous ne voulez jamais nous dire si vous êtes arrivé à la croyance, à la pleine croyance. Et lorsqu'un indiscret s'est permis naguère de vous poser la question publiquement, vous lui avez répondu : « Ce que je crois, allez le demander à Rome! »

— Je ne pouvais mieux répondre à cet insolent!

— Pardon, s'écrie d'Haussonville. En telle matière, vous ne relevez pas de Rome; on n'a pas besoin d'aller chercher si haut votre supérieur canonique; c'est tout simplement le curé de votre paroisse.

Alors, avec une affectueuse énergie qu'autorise leur vieille amitié, Vogüé reprend :

— Mon cher ami, ne jouons pas sur les mots. Et puisque nous parlons ici confidentiellement de choses graves, laissez-moi vous demander : oui ou non, croyez-vous que Notre-Seigneur soit né d'une Vierge?

Brunetière hésite un instant, puis, d'un ton sec et doctrinal :

— Si vous connaissiez les récentes découvertes de la biologie sur la parthénogénèse, vous sauriez que...

— Je ne connais rien à la parthénogénèse, réplique Vogüé en riant, et je vous répète ma question : Oui ou non, croyez-vous que Notre-Seigneur soit né d'une Vierge?

Brunetière se dérobe à nouveau dans un prestigieux labyrinthe de métaphores et de circonlocutions.

D'Haussonville, ému, pâle, d'une voix douce et retenue que je ne lui connaissais pas, déclare :

— Si cela peut vous aider, mon cher Brunetière, je n'hésite pas à vous dire que, pour moi, la perpétuelle virginité de Marie ne fait aucun doute; j'y crois absolument. Certes, l'opération du Saint-Esprit m'est incompréhensible; je l'admets néanmoins comme un mystère qui dépasse ma raison... Etes-vous arrivé au même point que moi, cher ami?

Un long silence de nous quatre. Puis, sans nulle aménité, Brunetière prononce :

— Vos questions ne m'embarrassent pas; j'y ai tant réfléchi!... Mais j'aurais trop à en dire... et je le dirai peut-être un jour.

Là-dessus mes hôtes me quittent.

Après leur départ, j'essaie en vain de pénétrer l'âme de Brunetière. Où en est-il de ses croyances?... L'attitude énigmatique où je viens de le voir n'est-elle pas singulièrement révélatrice?... Ne nous ménage-t-il pas une évolution à grand éclat vers le protestantisme?... Quand il a publié, il y a quelques années, son fameux article sur Calvin, il a laissé voir déjà quelque inclination vers la Réforme. Et Vogüé, qui l'interrogeait sur l'arrière-pensée de cet article, m'a confié sa réponse : « Il n'est pas mauvais qu'on sache à Rome que je regarde aussi du côté de Genève. »

(1) *Discours de combat*, nouvelle série, p. 46.

arguments les plus solides de saint Thomas ». Mais quelque peine qu'il se fût donnée, ces preuves avaient paru à ces jeunes gens d'une faiblesse extrême. Causant de plus près avec eux, il s'apercevait bientôt qu'ils parlaient un tout autre langage que lui, qu'ils mettaient en doute des principes qui étaient pour lui des plus évidents. Comme il lui semblait inutile de continuer de la sorte, il s'adressait à Fonsegrive pour lui demander comment il pouvait prendre contact avec ces intelligences, qui lui étaient si lointaines. « Monsieur l'abbé, répondit Fonsegrive, la question est grave et ne peut guère être ainsi résolue au pied levé. Ces jeunes gens sont des fils de la pensée contemporaine : ils ont contre la métaphysique objective et démonstrative tous les préjugés accumulés à la fois par les disciples de Comte et les disciples de Kant. Ils ont subi probablement surtout l'influence de ces derniers. Ils ne croient plus à la portée objective des principes, à la valeur scientifique des démonstrations basées, par exemple, sur le principe de causalité. Comment voulez-vous, dès lors, qu'ils pensent que l'existence de Dieu puisse être l'objet d'une démonstration (1)? »

Cette réponse rend dans toute sa vigueur la difficulté presque insurmontable devant laquelle les apologistes se trouvaient. Comme le disait le même auteur, ce n'était pas seulement la Foi que ses contemporains avaient perdue, mais aussi la Raison, dont ils niaient la portée métaphysique (1).

Par quelles voies l'apologétique essayait-elle pourtant de gagner ces esprits à la vérité?

Les uns se faisaient les protagonistes de la méthode qu'on appelait « classique », « philosophique » ou « traditionnelle ». Elle démontre que Dieu existe et qu'Il a pu se révéler. Puis elle établit que Dieu s'est révélé, fait historique qu'on peut discerner par des signes dont les principaux sont les signes externes, c'est-à-dire les miracles et les prophéties.

Si on leur objectait que cette preuve n'avait pas de prise sur des intelligences inaptées à accepter des démonstrations métaphysiques, ils répondaient : par sa rigueur dialectique cette démonstration rationnelle est cependant la plus solide raison de croire et si nos frères errants ne sont plus capables d'en apprécier la valeur, il ne reste qu'une chose à faire, c'est de changer leur mentalité, de leur enseigner les principes d'une bonne philosophie (2).

D'autres, se méfiant de l'efficacité pratique de cette méthode, essayaient autant que possible d'aborder l'intelligence des incrédules d'une autre façon. Ils se nommaient souvent les apologistes « modernes ». Parmi eux il faut citer d'abord les tenants de la preuve *morale*. A vrai dire, ils continuaient, eux aussi, une vieille tradition de l'Eglise, de sorte que plusieurs théologiens croyaient que ce titre de « moderne » créait une opposition qui n'existait pas en réalité (3).

A la fin du siècle, Ollé-Laprune et son élève Fonsegrive ont surtout illustré cette école. Ils analysaient la vie humaine sous ses divers aspects, constataient quels sont en fait les facultés, les besoins, les aspirations de l'homme. Puis ils faisaient voir que seul le catholicisme avec ses dogmes, sa morale, son culte réalise les conditions essentielles de la vie.

Bien que cette preuve n'ait pas la même valeur démonstrative que la première et qu'elle soit, elle aussi, impuissante à surmonter la difficulté du subjectivisme kantien, on l'utilisait de plus en plus. L'abbé Gayraud regrettait « l'usage presque exclusif »

(1) GEORGE-L. FONSEGRIVE, *Le Catholicisme et la vie de l'esprit*, p. 3.

(1) *Ibid.*, p. 7.

(2) M.-B. SCHWALM, « L'Apologétique contemporaine. Doit-elle adopter une méthode nouvelle? » *Revue thomiste*, 5<sup>e</sup> année (1897), p. 93.

EDGAR JANSSENS, *Revue néo-scholastique*, 10<sup>e</sup> année (1903), pp. 296-297.

(3) R. P. X.-M. LE BACHELET, *De l'apologétique « traditionnelle » et de l'apologétique « moderne »*, pp. 84-90.

que l'on en faisait alors (1). Fonsegrive, le principal représentant de cette méthode, n'avait nullement l'intention de sacrifier la preuve classique; s'il préférait la preuve morale, c'était pour des raisons de tactique (2).

Une apologétique toute différente, qui plus que la précédente méritait d'être nommée « moderne », c'était la méthode d'immanence de Blondel. Il l'exposa dans sa thèse intitulée *L'Action*, où « il prenait pour point de départ le principe d'autonomie, si cher à la philosophie moderne, et s'appliquait à le vaincre, non plus au nom des lois de la pensée, mais des exigences de « l'action », en vue de montrer que, poussée jusqu'au bout d'elle-même, notre nature postule le surnaturel (3) ».

Comme l'abbé Denis rapprocha cette méthode de celle d'Ollé-Laprune et de Fonsegrive, Blondel dévoila la méprise et précisa ses idées dans une série d'articles sous le titre : *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique et sur la méthode de la philosophie dans l'étude du problème religieux*. C'est surtout cette « Lettre » de Blondel qui mit le problème apologétique à l'ordre du jour et provoqua une vive discussion où Blondel était soutenu par l'abbé Denis et le P. Laberthonnière, combattu par l'abbé Gayraud et en particulier par le P. Schwalm, O. P., tandis que parmi les modérés il faut nommer le P. Bachelet, S. J. Rivière conclut que l'initiative de Blondel fut, en somme, bienfaisante et qu'un nombre croissant d'esprits impartiaux ne retenaient de cette agitation quelque peu désordonnée « qu'un sage rajeunissement de la démonstration apologétique, jusque-là trop figée peut-être dans des cadres vieillissants (4) ».

Un trait commun des deux dernières écoles était qu'elles représentaient une réaction contre l'intellectualisme. Cette opposition était souvent assez « tapageuse ». Dans les *Annales de philosophie chrétienne* l'abbé Denis et le P. Laberthonnière menaient pendant toute la période qui nous occupe une véritable campagne contre « la raison raisonnante du XIII<sup>e</sup> siècle » et pour « la raison de fait, la raison de constatation et d'expérience qui caractérise la méthodologie moderne (5) ». Ils vivaient souvent en très mauvais termes avec la *Revue thomiste*. S'inspirant d'un mot de Pascal, l'abbé Denis lui reprochait : « Il y a des raisons que la raison de l'Ecole ne connaît pas (6). »

\* \* \*

Cette controverse apologétique avait créé « une atmosphère orageuse ». Plusieurs immanentistes se livraient à des critiques injustes, et, n'ayant souvent pas l'indispensable formation théologique, ils lançaient des propositions risquées. D'autre part, l'étroitesse et l'âpreté qui animaient quelques-uns de leurs adversaires contribuaient beaucoup à empêcher de s'entendre (7).

Brunetière a été un partisan fervent du renouvellement de l'apologétique. Il estimait qu'un des caractères les plus indispensables d'une apologie est d'être moderne : pour convaincre les incroyants de la vérité du catholicisme, il faut commencer par étudier leurs idées, pour qu'on puisse leur présenter les raisons de croire les plus opportunes, les plus appropriées à leur esprit. En d'autres termes on doit aller les chercher où ils sont pour les aider à monter. En plusieurs occasions il a exposé ses idées sur cette question (8); une fois il le fit avec un peu d'irri-

tation : c'était dans sa réponse aux critiques qu'Edgar Janssens avait formulées contre lui au sujet de ses idées philosophiques.

Brunetière croyait nécessaire que l'apologétique modernisât ses positions défensives aussi bien que ses moyens de conquête. « A des armes nouvelles et « perfectionnées » nous serions de grandes dupes si nous n'opposions toujours que nos vieux fusils de rempart. Nous le serions encore, si, tandis qu'on nous attaque à droite, nous nous obstinions à faire face à gauche (1). » « Beaucoup de choses nouvelles, disait-il dans sa réplique à Janssens, se sont passées depuis saint Thomas... Saint Thomas n'avait à se soucier ni de la science, telle qu'elle s'est constituée depuis Descartes; ni de la philologie, en tant que génératrice de la science des religions comparées; ni de l'exégèse. Et, conformément à la doctrine de l'Eglise, je veux donc bien que l'on trouve dans saint Thomas tous les moyens bons pour combattre les formes d'incroyance issues de l'exégèse, de la philologie et de la science, mais encore faut-il, premièrement, les y chercher, secondement, les y découvrir et, troisièmement, les adapter à des nécessités nouvelles (2). » Et un peu plus loin : « Je ne craindrais pas de dire en terminant que c'est la méthode apologétique de M. Janssens qui me paraît tout à fait dangereuse. Car d'abord, et à l'égard de toutes les objections qui se sont fait jour depuis six cents ans dans le monde, elle équivaut à une fin de non-recevoir, ou, si vous l'aimez mieux, à un refus absolu de discuter. Nous disons aux théologiens de l'ordre de M. Janssens : « Voilà une grosse difficulté! » et ils nous répondent : « Mais non! ce n'en est pas une! » et nous leur demandons pourquoi ce n'en est pas une; et ils nous disent : « Mais parce que ce n'en est pas une pour moi! » Et je leur accorde là-dessus qu'ils sont « eux »; mais ce n'est pas « eux », dont la conviction est faite, qu'il s'agit de convaincre, c'est « moi », qui ne suis pas « eux », et qui suis sans doute obligé de me convertir en Dieu, mais pas en eux qui ne sont qu'eux (3). »

Les apologistes doivent être modernes, non seulement dans la réfutation des objections, mais encore dans leur œuvre constructive. « C'est le progrès même de l'esprit humain, dit-il, qui, d'âge en âge, oblige et obligera l'apologétique à se renouveler. Il y aura, en tout temps, des raisons de croire plus actuelles que d'autres; il y en aura toujours de plus conformes que d'autres aux exigences de l'heure présente (4)! » « Eternelles en leur fond, c'est-à-dire par rapport au dogme immuable, les raisons de croire diffèrent d'elles-mêmes en leur forme, c'est-à-dire par rapport à l'esprit qui change. Ce sont toujours les mêmes idées, mais il s'agit de les traduire en des idiomes différents... C'est en ce sens qu'il y aura toujours des raisons actuelles de croire, éternelles de soi, mais actuelles de l'impression plus ou moins vive et profonde qu'elles peuvent opérer sur les esprits d'un temps (5). »

Dans ses discussions avec Janssens il va plus loin et se laisse entraîner à s'attaquer à l'apologétique traditionnelle. « M. Janssens, dit-il, est de ces chrétiens heureux, et nous en connaissons beaucoup qu'aucun doute sur l'efficacité des moyens de l'apologétique traditionnelle ou classique n'a jamais effleurés. Je l'admire et je l'envie! Mais nous sommes aussi quelques-uns qui trouvons la

catholique. *Ibid.*, pp. 96-102. — Les Motifs d'espérer. *Ibid.*, pp. 173-176. — A propos de l'apologétique (Lettres adressées à l'abbé Denis sur la critique d'Edgar Janssens dans la *Revue néo-scholastique*). *Annales de philosophie chrétienne*, 74<sup>e</sup> année (1903), pp. 237-241. Recueilli en volume dans *Lettres de combat*, pp. 219-227, que nous citons. — Sur les chemins de la croyance. Préface. — Sur les « chemins de la croyance ». Réponse à l'article de E. Faguet. *Revue latine*, 3<sup>e</sup> année (1904), pp. 705-713. Recueilli en volume dans *Lettres de combat*, pp. 229-243, que nous citons. — Les difficultés de croire. *Discours de combat*, dernière série, pp. 193-195. — Lettre-préface de la *Transcendance de Jésus-Christ* de l'abbé Picard (1905). Recueilli en volume dans *Lettres de combat*, pp. 245-260.

(1) Les Raisons actuelles de croire. *Loc. cit.*, p. 10.

(2) *Loc. cit.*, pp. 220-221.

(3) *Ibid.*, pp. 224-225.

(4) *Discours de combat*, nouvelle série, p. 11. Cf. *Lettres de combat*, pp. 223-225, 259.

(5) *Ibid.*, pp. 14-15.

(1) Abbé GAYRAUD, *La Crise de la foi*, p. 52.

(2) *Op. cit.*, pp. 8-9.

(3) JEAN RIVIERE, *Le Modernisme dans l'Eglise*, p. 119.

(4) *Ibid.*, p. 122.

(5) *Annales de philosophie chrétienne*, 76<sup>e</sup> année (1905), p. 371.

(6) *Ibid.*, 74<sup>e</sup> année (1903), p. 127.

(7) RIVIERE, *op. cit.*, p. 123.

(8) Le Besoin de croire. *Discours de combat*, première série, pp. 331-339. — Les Raisons actuelles de croire. *Ibid.*, nouvelle série, pp. 3-23. — *L'Action*



Fournisseur de la Cour

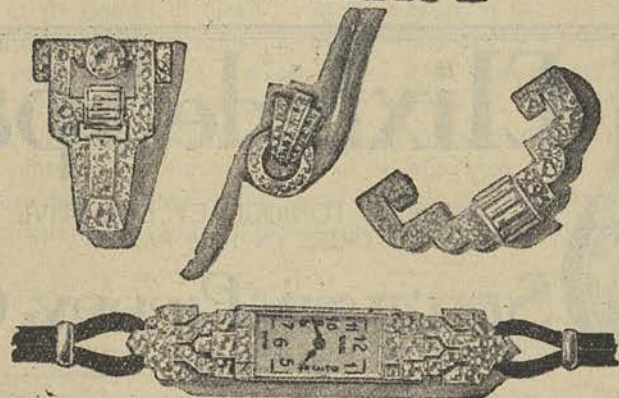
**SIMONET-DEANSCUTTER**

EXPERT.  
FABRICANT.

**JOAILLIER ET ORFEVRE.**

72 rue Coudenberg

— BRUXELLES —



La montre DUOPLAN.

## “ PATRIA ”

Société anonyme

**23, rue du Marais, Bruxelles**

Téléphones :  
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :  
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

- 1. THEATRE PATRIA**  
740 places assises  
Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.  
Fosse pour orchestre.
  - 2. Salle des CONFÉRENCES**  
225 fauteuils  
Estrade et installation pour projections lumineuses.
  - 3. Vaste HALL avec buffet**  
400 mètres carrés.  
Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.  
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.  
(Pick-up).
  - 4. Locaux spacieux et confortables**  
Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.
- La Régie autonome de Patria se charge du service de location des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

Pour votre Linge de maison,  
Linge de table, Couvertures,  
employez les articles marque

# “ FOX ”

Qualité - Éléance - Prix étudiés

Vente exclusive pour la BELGIQUE et le GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

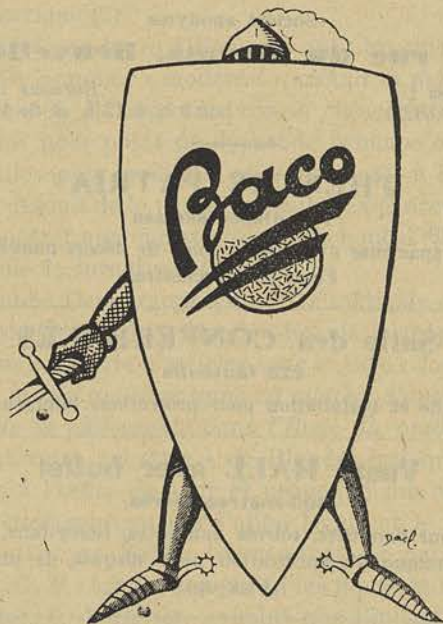
## Grande Maison de Blanc

MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

**PENSIONNATS, INSTITUTS, ÉCOLES...**

Un bouclier pour la santé de vos élèves



**BACO**, incorporé dans vos peintures les rend antiseptiques et microbicides de façon permanente. (Procès-verbal du Laboratoire de Bactériologie de l'Université de Louvain, 28 nov. 1935.

**BACOCIR**, appliqué sur les parquets, bancs, meubles, etc., rend ces surfaces auto-désinfectantes.

Pour renseignements : Société Anonyme Belge **BACO**  
(Les Bactéricides colloïdaux), 192, r. Royale, Brux. Tél. 17.98.98

**G. VAN THIENEN**

28, rue de l'Enclume, Bruxelles

**Cadres - Dorure**

Spécialité de Cadres pour Tableaux

— Dorure pour Ameublement —

Restaurations

Tél. 12.44.13

Reg. du Comm. : Bruxelles 6033



**Elixir de Spa**

LIQUEUR TONIQUE ET DIGESTIVE  
CRÉÉE EN 1858 PAR

**SCHALPIN, PIERRY & C<sup>IE</sup>**

FOURNISSEURS DE LA COUR DE BELGIQUE

AUTRES LIQUEURS FINES DISTILLÉES : Curaçao, Cherry-Brandy,  
Triple Sec, Extra-Sec, Anisette, Kummel, etc  
SPIRITUEUX D'ORIGINE : Kirsch, Rhum, Cognac  
EXCLUSIVITÉS : Genièvres "Sky" et "Picvert" - Schiedam "Jek."

**Vous devez essayer les Huiles Multi-Sol-Gulflube :**



- 1 Votre kilométrage augmentera de 20 à 25 %.
- 2 Plus de dépôts grâce à leur haute résistance à l'oxydation.
- 3 Elles produisent peu de calamine : d'où mouvement libre pour les segments et soupapes et pas de dépenses de décalaminage.
- 4 Elles résistent aux plus fortes chaleurs de l'été.
- 5 Vous démarrerez facilement en toutes saisons.
- 6 Les coussinets de votre voiture ne seront pas attaqués.
- 7 Meilleur graissage quelle que soit la marque de votre voiture.
- 8 Film d'huile très résistant.
- 9 Elles conservent une grande fluidité en hiver.
- 10 Elles sont raffinées par solvants sélectifs.
- 11 Nos huiles se vendent en gros et au détail.

VOUS LES ACHÈTEREZ PARTOUT EN BELGIQUE, SOUS LA GARANTIE DU DISQUE ORANGE

**S. A. DES HUILES SPIDOLEINE**

Toutes les huiles pour l'automobile, l'aviation et l'industrie

**24, MEIR, ANVERS**

Huiles de vaseline, vaselines pharmaceutiques et industrielles



même apologétique insuffisante et les dits moyens un peu surannés (1). » Plus tard il est revenu sur ce jugement injuste, prononcé dans un état d'irritation. La lettre-préface du livre de l'abbé Picard dit entre autres choses: « Mais, en s'ajoutant aux anciennes, ces raisons nouvelles de croire ne sauraient les remplacer, ni les détruire. Le progrès en apologétique ne s'opère point par substitution. Et c'est pourquoi la précaution que nous devons toujours prendre en continuant à chercher des raisons qui s'adaptent plus étroitement aux besoins de l'heure présente, et en les développant, sera toujours de ne pas les faire valoir aux dépens des anciennes (2). »

Les discours de Brunetière ont été un puissant effort pour créer une apologétique moderne. On y trouve même les premières esquisses d'une méthode toute nouvelle, destinée aux esprits empreints de positivisme ou d'évolutionnisme. Cette nouvelle tactique lui semblait justifier de hautes espérances. Parlant de Darwin et de Comte, il disait: « Je les admire si fort qu'après avoir employé quelque trente ans de ma vie à me les « convertir en sang et en nourriture », selon le mot d'un vieil auteur, j'ai formé le projet d'en employer le reste à tirer de l'*Origine des espèces* et du *Cours de philosophie positive* les moyens d'une apologétique nouvelle, qu'on trouvera, je le sais bien, non moins hasardeuse que nouvelle, mais dans l'avenir de laquelle je ne mets cependant pas moins d'espoir que de confiance (3).

J. VAN DER LUGT,

Professeur au Séminaire « Hageveld »,  
Heemstede (Hollande).

- (1) *Lettres de combat*, p. 220. Cf. *Sur les chemins de la croyance*, pp. xv-xvi.  
(2) *Loc. cit.*, p. 250. Cf. *Les difficultés de croire. Loc. cit.*, p. 197.  
(3) *Discours de combat*, nouvelle série, p. 3, note.

ÉDITIONS

TOURNAI



CASTERMAN

PARIS

LA COLLECTION  
« JEUNESSE ET PATRIE »

ne contient que des ouvrages de toute première valeur, destinés à la jeunesse de notre pays, dans le but de développer en elle le sens de la grandeur de la Patrie.

## Léopold II, ce géant

par F. Desonay.

## La Légende d'Albert I<sup>er</sup>

par P. Werrie.

## Astrid, la reine au sourire

par J. Cappe.

Chaque ouvrage est richement présenté  
et illustré, sous couverture pleine toile.

Prix par exemplaire : 20 francs; les 3 volumes sous étui : 60 francs

DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

## Problèmes actuels

### ALLIANCE

Inévitablement la Grande-Bretagne devra conclure une alliance virtuelle avec l'une ou l'autre des forces opposées du Continent. Inévitablement, car, plus que jamais, l'Angleterre est une province géographique de l'Europe. Toute menace de conflit comporte la menace qui ne manquerait pas de résulter de la victoire de l'un des adversaires. Et l'attitude de l'Angleterre envers ce vainqueur éventuel influencerait directement le sort de la Grande-Bretagne. Il est désagréable de se dire, mais c'est la vérité même, que cette Grande-Bretagne ne serait certainement pas à même de se poser en ennemi devant pareil vainqueur. Impossible d'attendre la fin de la bataille pour voler ensuite au secours du vainqueur parce que, tout de suite avant cette bataille, et davantage encore pendant la bataille, il n'y aura pas moyen, pour une grande puissance européenne, de rester neutre. Toutes seront mises en demeure de se ranger d'un côté ou de l'autre, et quiconque se sera tenu en dehors tombera victime des conquérants.

Quant à l'argument se basant sur l'opinion qu'il n'y aura pas de victoire étant donné ce qu'elle coûterait, il est puéril. Peut-être n'y aurait-il pas d'avantages acquis, peut-être que la civilisation entière se trouverait terriblement rabaisée et ramenée en arrière, mais il y aurait certainement une décision dans un sens ou dans l'autre.

Cela étant, l'Angleterre est acculée à choisir entre les deux camps. Et que l'on tergiverse aussi longtemps que possible, que les termes d'une décision restent d'une imprécision extrême, cette décision, il faudra la prendre. Une longue tradition fait éviter à l'Angleterre des compromissions précises et déterminées. Jusqu'à la toute dernière minute, impossible d'affirmer de l'Angleterre qu'elle est formellement alliée à quelqu'un ou même qu'elle est en guerre avec quelqu'un. Parfois même des hostilités où se trouvaient engagées des troupes britanniques avaient commencé avant même qu'une déclaration de guerre eût été faite. Sans examiner pour l'instant les causes de cette tradition anglaise bien établie, et sans discuter s'il est sage ou non de s'y tenir aujourd'hui, contentons-nous d'affirmer qu'il est certain que cette tradition sera maintenue. Les avantages que procurent l'aterrissement et le délai, celui notamment de pouvoir toujours se retourner sur l'heure, assureront l'absence de tout engagement écrit, ou, ce qui revient au même, feront que d'éventuels engagements écrits seront dénoncés selon les circonstances.

Tout cela n'empêchera pas, toutefois, sinon de prendre parti, à tout le moins de s'orienter en temps opportun, ni la nécessité de devoir le faire. Car, quand la crise éclatera, il ne sera plus possible de passer soudainement d'un plan à un autre. En 1914 la Grande-Bretagne n'était liée par aucun engagement précis, mais il lui fut impossible, en pratique, d'abandonner la direction imprimée à notre politique étrangère dès 1904. Et la chose est devenue plus difficile encore depuis, parce que, stratégiquement, l'Angleterre n'est plus une île. Sans doute, d'aucuns persistent à penser qu'elle l'est toujours parce qu'une invasion directe reste impossible, sauf après une défaite sur mer. Toutefois, bien que la portée et les limites d'une attaque aérienne restent inconnues parce que pas encore expérimentées, un minimum est certain. Les effets minima d'une attaque aérienne massive

peuvent être assez bien estimés, et ils sont suffisamment formidables.

La difficulté résulte de ceci : la ligne d'opposition n'est pas claire. Nombreux sont ceux qui croient qu'une pareille ligne est tirée par l'antagonisme entre la France et l'Allemagne. C'est une erreur. La France ne cesse de s'affaiblir et elle continuera tant qu'elle ne se sera pas débarrassée de ses politiciens professionnels. Sa faiblesse est une tentation pour ses voisins. Mais Berlin n'attaquera la France qu'en cas de guerre civile française. D'autres pensent que la ligne est tracée entre les pays « despotiques » et ce qu'ils appellent idiotement les « gouvernements démocratiques ». Par « démocratie » ils entendent les parlementaires anglais et français, comme si les institutions traditionnelles et aristocratiques de l'Angleterre étaient le moins du monde comparables à l'exécrable chaos français !

D'autres, encore moins en contact avec la réalité, s'imaginent que la ligne de partage court entre le Nouveau Monde d'une part et l'Ancien Monde de l'autre. Ils pressent l'Angleterre de se ranger aux côtés des Américains, des Sud-Africains, des vingt millions d'Irlandais répandus par le monde, des Canadiens français, des Canadiens anglais, des Australiens, des Zélandais, etc. contre le reste du monde. C'est évidemment absurde, car tous ces gens-là n'ont aucun intérêt commun et moins encore une mentalité commune.

L'essentiel de la ligne de partage, ce qui probablement deviendra décisif dans un avenir très rapproché, n'oppose pas des groupes ou des nations, mais départage ce qui est en train de devenir la guerre religieuse moderne : d'une part, la Révolution conduite par Moscou; d'autre part, une défense antirévolutionnaire disparate, taxée par les révolutionnaires de « fasciste ».

Comme il n'y a aucun danger de révolution chez nous, en Angleterre, même en cette matière on ne sait pas de quel côté se rangera ce pays. Toutefois, tout bien considéré, il est plus probable que c'est bien sur cette ligne-là que la Grande-Bretagne aura à se décider. Et malgré la tentation d'affaiblir les nations rivales par des révolutions internes, il est probable, ou même certain, que l'Angleterre devra s'opposer à l'oppression révolutionnaire. La décision anglaise dépendra pour beaucoup de ce qui se passera en Espagne.

### LES COLONIES PORTUGAISES

L'envie naturelle de posséder des colonies fait déterrer, par la propagande allemande, des anciennes négociations vieilles de près de quarante ans. Si elles sont d'un intérêt pratique réduit, en ce moment, elles sont utiles pour nous rappeler une phase de la politique étrangère britannique tenue évidemment secrète alors, mais qui risque d'être du domaine public demain. Berlin la ressuscitera peut-être.

En ces temps-là (comme maintenant) on voulait s'emparer des colonies portugaises en usant de la puissance financière de l'Angleterre. Cette puissance était alors, relativement, bien différente de ce qu'elle est devenue : l'Angleterre était maîtresse incontestée. Et elle proposa, alors, d'user de cette maîtrise absolue d'une façon bien différente aussi de celle que l'on suggère à l'heure actuelle.

En 1897, et pendant les années qui suivirent, l'idée était de faire prendre en gage, par l'Angleterre, le chemin de fer de Lourenço-Marquês en contre-partie d'un emprunt et d'obtenir du Portugal, à cette occasion et sous un prétexte quelconque, qu'il n'autoriserait pas le Transvaal d'user de ses ports et de ses chemins de fer. Le tout faisait partie de cette grande vue de

politique impériale dont l'auteur était Joseph Chamberlain et à laquelle son chef, lord Salisbury, un grand homme d'Etat pourtant, n'eut pas la force de s'opposer.

Car Joseph Chamberlain et les financiers qui le manœuvraient rêvaient d'une conquête du Transvaal comme de la combinaison d'une espèce d'Eldorado et d'un triomphe impérial. Illusion étrange. L'une des très rares illusions dont les Anglais soient complètement guéris à l'heure actuelle. Car tout le monde reconnaît maintenant que le seul résultat de la misérable guerre des Boers fut, d'une part le début d'un processus de déclin, et d'autre part de soustraire l'Afrique du Sud au contrôle de la Grande-Bretagne. Ainsi qu'il en va pour toutes les guerres, la guerre des Boers eut un effet très différent de celui que l'on visait. Mais contrairement à la plupart des guerres, l'effet obtenu fut exactement le contraire de l'effet visé. Cette guerre affaiblit l'Angleterre de façon permanente.

Mais revenons aux colonies portugaises. Pendant que se poursuivaient les négociations entre Joseph Chamberlain et de Soveral, l'ambassadeur du Portugal, Berlin essayait de mettre la main sur les colonies portugaises par une autre voie. Berlin essayait d'obtenir l'emploi ou la disposition de ces colonies en contre-partie d'un certain soutien. Or, le grand intérêt des colonies portugaises, pour l'Angleterre, était de maintenir l'Afrique du Sud hors des griffes allemandes. Aujourd'hui, c'est l'inverse. L'idée revient sans cesse, en Angleterre, actuellement, que nous devonssatisfaire l'appétit naturel des Allemands pour des colonies, en « achetant » les colonies portugaises et en les offrant au Reich. Ce serait une des formes innombrables de l'usage de ce qui nous reste de puissance financière (comme nation bancaire) pour détourner une pression hostile. Certes, des bases navales permanentes sur la côte africaine, particulièrement à Delagoa bay, nous gêneraient. Mais la crainte de la puissance montante et des menaces de l'Allemagne nouvelle nous gênent davantage encore. Et on suggère « d'acheter » l'Allemagne.

Il y a quarante ans, il fut question de se débarrasser de la menace allemande d'alors par une alliance avec l'Allemagne, et on raconte aujourd'hui, en Allemagne — et non sans raison — qu'une telle alliance eût pu être conclue sans le manque de jugement et l'impétuosité de Guillaume II. Ce malheureux empereur écrivit en effet, un jour, à propos de pareil entente, la phrase française « Dieu nous en garde ! » (en marge d'un rapport adressé à Hatzfeld). Si l'alliance avait été conclue, le premier signe en eût été un engagement solennel des deux parties de garantir les possessions portugaises... Après quoi on se serait mis à se les partager sous main...

Quoi qu'il en soit, tout s'en alla en fumée, car le gouvernement allemand prétendait construire sa flotte. Résultat : en 1904, la révolution diplomatique qui rangea la Grande-Bretagne aux côtés de la France. La question égyptienne et la question marocaine furent réglées par-dessus la tête de l'Allemagne. Les Allemands se sentant trahis, offensés et invincibles se mirent à projeter, puis à provoquer, une guerre européenne qu'ils... gagnèrent (comme récemment encore ils viennent de nous le rappeler!).

Entre-temps, le plus important problème qui se pose à l'Angleterre à propos d'alliance ou de quasi-alliance, ne fait que s'aggraver avec les jours qui passent. Et les arguments en faveur d'une entente avec l'Allemagne se renforcent. Nul doute que, si la faiblesse française, déjà si prononcée, s'accroît encore ces temps-ci, ces arguments deviendraient plus pressants encore.

HILAIRE BELLOC.

## En quelques lignes...

### Saint Nicolas

J'espère que vous y avez cru longtemps, très longtemps, le plus longtemps possible.

Quand j'étais un petit garçon, saint Nicolas venait « en personne ». C'était la formule consacrée. On en parlait depuis la mi-novembre. Et notre impatience était si folle que mon père — le brave et digne homme — finissait toujours par avancer la date de la descente en notre salle à manger du saint évêque.

Le matin, avant de partir pour l'école (car saint Nicolas ne venait pas la nuit), nous avions le droit de fermer à clef les deux portes. Par luxe de précaution, j'obturais avec de l'ouate les serrures, méticuleusement... Je mentirais si je disais que les problèmes et l'analyse grammaticale me passionnaient plus que de raison, cet avant-midi-là. Mais la cloche sonnait. On reprenait, le cœur battant, son cartable. En route pour la surprise des cadeaux tombés de la hotte!

Saint Nicolas annonçait sa présence par un tintement de clochette. J'allais chercher, triomphant, les deux clefs que nous avions, ma sœur et moi, dissimulées dans un impossible réduit. La porte s'ouvrait...

Saint Nicolas, c'était, je l'ai su plus tard, ma tante Alice. Elle avait de l'allure, une certaine onction épiscopale; mais elle manquait de voix. Tout crédules que nous fussions, ces propos flûtés nous paraissaient insolites. Je m'en ouvrais, le soir, à ma sœur, tandis que les cochons roses en massepain se battaient dans mon estomac tout prêt à l'indigestion.

J'ai cessé de « croire », comme nous disions (et cet intransitif absolu avait quelque chose de péremptoire), parce que ma tante Alice, à qui mes parents reprochaient sa voix de fausset, avait voulu se tirer d'affaire par l'expédient d'une pomme de terre crue dans la bouche.

### Gosses d'aujourd'hui

Sont-ils aussi disposés que nous l'étions à faire leur partie dans cette comédie de décembre? Les enfants de 1936 admettent-ils encore l'existence de saint Nicolas?

Presque tous, j'en réponds.

Et ils ont du mérite. Car, sous couleur de les entraîner dans le paradis ouaté des allégresses enfantines et des enchantements, c'est à qui rivalisera d'imprudences dans la présentation de l'évêque mitré. Les petits enfants des grandes villes sont, à cet égard, sollicités par toute espèce de tentations. Les tentations du doute. En une seule après-midi, vous les exposez à rencontrer deux, trois, quatre personnages aussi imposants qu'authentiques. Authentiques, puisque tous portent avec la même majesté perruque poudrée, barbe de neige, les gants violets, la crosse d'or...

Il importe de sauvegarder l'essentiel de ce que l'on appelle, au théâtre, les conventions. Ou bien, les enfants vous donneront à entendre que « ce n'est plus de jeu ».

Il est permis, d'ailleurs, de se demander si les étalages d'aujourd'hui ne tuent pas, chez le bambin de sept ans, les facultés d'émerveillement. Saint Nicolas était, pour nous, un puissant démiurge parce qu'il élargissait, d'un seul coup, une fois par an, notre univers. Une lettre déposée, un soir, sur la fenêtre, pour le passage du facteur du ciel : et nous recevions, comme par retour du courrier, un cheval grand comme ça, des bataillons de soldats

de plomb, des livres et des crayons roses, un plein panier d'amandes et de sucres d'orge. Voilà le merveilleux!

Aujourd'hui, le gosse qui a visité les « stands de démonstration » (c'est ainsi que cela s'appelle) s'étonnerait plutôt de la médiocrité de son lot, le soir du 6 décembre. A beau éblouir qui vient de loin! Nos cadeaux, qui viennent du Grand Bazar du coin, viennent aussi de trop près... Il faudra rétablir les droits de l'ignorance aux yeux ronds, les prestiges du mystère. Saint Nicolas, montrez-vous moins volontiers! Les enfants sont plus délicats que la foule. Ce n'est qu'en démocratie qu'on demande à l'élu de se prostituer sur les tréteaux. Pour croire aux fées, aux magiciens, aux donneurs de rêve, il faut n'avoir aperçu que l'éclair de la baguette magique, la fine pointe du chapeau pointu, le reflet sur les nuages roses de la barbe de saint Nicolas...

### Calomnie

Le sujet est d'une actualité tragique. Pour des funérailles nationales (!) on a commandé le titulaire du rôle de Basile. Une crise de vertu fait sortir de l'arsenal des lois républicaines les ordonnances contre la liberté de la presse. Et parce qu'ils spéculent sur la sensiblerie populaire (« Vive le mélodrame où Margot a pleuré! »), des publicistes tout dévoués au régime tentent d'établir l'équation : suicidé = martyr.

Ce n'est pas ici le lieu de prendre parti dans une polémique qui menace de diviser la France (voire notre pays) en deux camps pareillement passionnés. « Paix à ses cendres! » dit la mansuétude commune. Et il est, en effet, suprêmement indécent d'insulter à un cadavre.

Que Salengro, ministre du Front populaire, ait été — ou non — déserteur à l'ennemi, la controverse pouvait s'apaiser devant le cercueil.

A condition, à condition, bien entendu, que les partisans du défunt ne prissent point prétexte de ce suicide sans gloire pour justifier une politique d'exception et museler leurs adversaires.

La calomnie est une chose. La polémique en est une autre. Que l'atmosphère soit singulièrement propice, aujourd'hui plus qu'hier, aux campagnes d'outrages et d'insinuations, rien de plus exact — malheureusement. Mais, s'il convient de rappeler au respect de la vérité tous ceux qui tiennent une plume, il n'en est pas moins vrai que le silence peut, en de certaines circonstances, passer pour une forme de la complicité. Autant nous devons mépriser ces folliculaires sans scrupules qui cherchent le scandale à tout prix comme le pourceau cherche les truffes, autant nous devons admirer, autant nous devons soutenir ceux qui, contre vents et marées, contre la veulerie des uns et la malignité des autres, s'évertuent à marquer au front les fripouilles et les malfaisants.

Défions-nous de certaines réactions d'une pitié qui ne dit pas son nom. Ce nom est lâcheté. Et nous n'en voulons pas.

### Sur le même thème

Les événements d'Espagne me fournissent une autre occasion de mettre en garde les sensiblerds contre ce viscère qui bat sous la flanelle.

Depuis que les miliciens rouges, puissamment aidés par les tanks moscovites et les conseillers techniques de l'U. R. S. S., font preuve de plus de cran, depuis qu'ils ont retrouvé un peu de cette audace qu'ils ne manifestaient, les premières semaines de la guerre, que devant un cercueil de carmélite ou en face de vieillards désarmés et promis au peloton d'exécution, nous

assistons à une offensive savamment préparée des grandes agences internationales (judéo-marxiste) et des speakers conjugués de Radio-Paris et de Bruxelles I. N. R. Il s'agit de répandre dans le grand public la légende des horreurs « blanches ». Chaque matin, nous apprenons que des tonnes de bombes ont été déversées sur les hôpitaux et les crèches madrilènes. Et l'homme qui nous parle sur les ondes n'a pas assez de trémolos dans la voix pour exciter notre compassion pour les « innocentes victimes », notre haine contre les « fanatiques tueurs ».

A d'autres, s'il vous plaît!

Lorsque Clemenceau, revenu de ses illusions jacobines, prit le pouvoir dans les circonstances dramatiques que l'on sait, à la vague de défaitisme qui menaçait d'emporter l'armée française il opposa le roc solide de la discipline sans merci : « Je fais la guerre! » répétait le Tigre, la mâchoire contractée. Et c'est encore Clemenceau qui, parlant des communistes, disait : « Entre eux et nous, c'est une question de force ».

Réduire Madrid, maintenant que Madrid est entrain de devenir un second Kremlin, n'est pas un jeu d'enfant. « Je fais la guerre! » doit bien dire Franco. Et en faisant la guerre, durement, brutalement, c'est notre civilisation à nous qu'il défend, qu'il sauvegarde.

Arrière donc les larmes de commande et les indignations hypocrites! La vie est à vivre dangereusement. Nous ne sommes plus en Arcadie. Les moutons — s'il en reste — sont devenus enragés. Il y a des bons et des mauvais bergers. Ces derniers, qu'on les supprime! Le salut du troupeau est à ce prix.

---

## Libres propos sur la réforme sociale

---

Plusieurs articles du numéro du 5 novembre de la *Cité chrétienne* nous paraissent appeler d'utiles commentaires et de nécessaires réserves.

Et d'abord le billet de l'ARCHITECTE.

L'Architecte s'indigne, à propos d'une équipée d'étudiants effervescents, qu'on puisse associer la dictature et le catholicisme.

« La dictature, dit-il, est loin d'être pour l'Eglise le meilleur climat. Certes, les déficiences du régime sous lequel nous vivons sont connues et expliquent les réactions dont il est l'objet.

« ... Mais il ne s'agit pas de tomber de Charybde en Scylla... La dictature, c'est le laïcisme intégral; c'est l'Eglise repoussée dans la sacristie; c'est le catholicisme, le seul totalitarisme légitime, privé d'une part considérable de son rayonnement. On pourra, après cela, affecter du respect et même afficher de la piété : la croix du Christ n'est pas la croix gammée et l'Evangile n'est pas là pour qu'on s'en serve, mais pour qu'on le serve. »

On retrouve ici ce balancement sans nuance dont les derviches de la démocratie parlementaire abreuvent l'opinion de leur pays. La pensée y est prisonnière d'un dilemme grossier dont, croyons-nous, Millerand fut le père et qui s'exprimait alors par la formule : « Ni réaction, ni révolution ». Cela est devenu en Belgique : « Ni Rex, ni Moscou », ou « Ni fascisme, ni communisme ».

Les deux termes sont d'ailleurs d'une extensibilité sans limite. Car de même l'appellation « communisme » peut aussi bien s'appli-

quer au marxisme qu'au bolchévisme, et voire au nihilisme, de même le mot « fasciste » est appliqué à toutes les nuances de l'idéologie nationale ou bourgeoise. En France est devenu fasciste quiconque appartient à l'opposition. En Espagne est fasciste quiconque porte un col et une cravate.

L'opinion de l'Architecte n'est pas beaucoup moins bornée. En dehors de la démocratie parlementaire, il ne voit que la dictature, et toutes les dictatures se ramènent dans son esprit à l'allemande. Et partant de l'allemande, il lui est tout à fait commode de décider que la dictature, c'est le laïcisme. De là, la nécessité formelle où se trouvent ses adeptes de penser que si la démocratie n'est pas le spiritualisme, c'est cependant la seule forme de gouvernement où la religion trouve son profit.

On l'a vu en France depuis cinquante ans. On l'a vu au Mexique, on le voit en Espagne.

Mais ce sont là des exemples que l'Architecte dédaigne. Son éthique consiste à soumettre les faits à sa passion, et si les faits la contrarient, de les nier ou de les ignorer.

Salazar et Dollfuss, — car pour faire bref procès, nous admettons de ranger parmi les dictatures tous les régimes qui se sont affranchis de la souveraineté parlementaire, — Salazar et Dollfuss, donc, ont beau avoir proclamé l'inspiration chrétienne de leur charte, rendu liberté et vigueur à l'enseignement religieux, fait disparaître la maçonnerie en qui l'Eglise a toujours vu son ennemi le plus dangereux, l'Architecte estime que c'est là un « respect affecté » et une « piété d'affiche ». Nous ne parlons ni de la Pologne, ni de la Hongrie, où la religion est également honorée, mais si nous nous tournons vers le seul pays où le fascisme trouve son sens propre et où la dictature est réalisée de façon plénière, nous n'avons, pour répondre aux anathèmes de l'Architecte, qu'à relire les discours du Congrès de Malines, et notamment celui du P. Gemelli à l'assemblée générale du 11 septembre :

« Nous avons aussi, dit le savant recteur de l'Université de Milan, dans mon pays, nos problèmes et nos difficultés, mais nous sommes en train de les résoudre courageusement. Je suis loin d'affirmer que toutes les nations doivent prendre l'Italie comme modèle, mais j'affirme que l'Italie d'aujourd'hui, l'Italie de Mussolini et du Fascisme, nous apporte l'exemple, magnifique d'un Etat où la religion a la place qui lui convient où elle est la règle de la vie morale, où elle est une source d'unité. »

On peut assurément admettre que la religion n'a guère été brimée par les démocraties anglo-saxonnes où les affaires ont le pas sur la métaphysique; mais dans les démocraties où l'héritage de la civilisation a fait de la politique un conflit permanent de doctrines (et ainsi en a-t-il été dans la plupart des pays latins), la religion a été traquée sans répit, et elle ne s'est bien défendue chez nous que grâce à la vigueur religieuse de la race flamande. Le socialisme est venu ajouter à cette lutte sa haine et son intransigeance, et c'est à lui, par la puissance que lui a donnée la démocratie, que nous devons l'immense misère spirituelle de nos ouvriers de la Wallonie et des grandes villes. Qu'ils s'en servent ou qu'ils la servent (ces distinctions sont d'ailleurs absurdes sur le plan politique), la religion trouve presque toujours des alliés naturels dans les pays d'autorité pour les disciplines et les respects qu'elle enseigne. La démocratie, au contraire, trouve dans la religion une contradiction absolue avec son propre principe, et partout en Europe continentale elle a visé, par l'école et les institutions, à affranchir l'homme des sujétions qui ne procédaient pas d'elle-même. C'est une amère pitié que de devoir rappeler et défendre ces évidences.

Il eût manqué à la *Cité chrétienne* de ne pas se trouver en conformité de sentiment avec ce socialisme qui a méthodiquement organisé la déchristianisation du petit peuple.

L'article par lequel, dans le même numéro, M. Marcel Laloire prétend commenter la politique française est un morceau de sympathisant du « Front populaire ».

On va en juger.

L'auteur y explique que la poussée à gauche des élections dernières est due autant à une réaction contre les Croix du Feu et les manifestations du 6 février 1934 qu'aux difficultés de la crise; que la persistance des grèves sporadiques est due à différentes raisons, dont la volonté de certains grands patrons de saboter les accords Matignon.

Après quoi, il commente avec une déférence émue et admirative l'« expérience Blum »; il s'indigne d'une opposition acharnée, impitoyable, et pour tout dire, odieuse d'une presse puissamment soutenue contre un ministre de l'Intérieur aux prises avec les difficultés les plus invraisemblables et portant la responsabilité de l'ordre sur tout le territoire de la République.

« L'expérience Blum, écrit-il, n'est plus l'expérience d'un homme, d'un gouvernement, ni même d'une majorité, mais une expérience que la classe ouvrière fait elle-même. » Elle se heurte au Sénat « aux représentants de la vieille bourgeoisie radicale et conservatrice, les héritiers des anciens notables. »

« Tout le drame que traverse la France » est dans cette résistance « des milieux menacés dans leurs privilèges ».

Et il montre avec une volupté à peine contenue cette « classe ouvrière organisée qui accède à la direction des affaires publiques » et qui « impose au patronat qui entendait rester seul maître dans ses entreprises... un régime de collaboration et d'association ». Quant au communisme, l'auteur en étale la puissance et la modération avec une sorte de respect, et le bilan du Front Populaire qu'ont prétendu dresser, dans un manifeste commun, les journaux de droite n'est « qu'un document d'une rare indigence, purement négatif ».

— Et dans tout cela, que font les catholiques? demande M. Laloire.

Ils sont troublés, divisés, et leur plus grand malheur serait de « se solidariser avec les partis antiprolétariens et les formations fascistes ». Car tel est l'avis des évêques français, et c'est M. Laloire qui l'affirme. Les catholiques doivent « comprendre les besoins de leur temps et aller au-devant des aspirations des masses »... « Une reconstruction sociale se fait; si les catholiques en sont absents, elle se fera sans eux, elle se fera contre eux. »

Voilà qui est péremptoire. Mais comme une reconstruction sociale est commencée dont les catholiques ne sont pas encore, il y a beaucoup à parier que cette reconstitution sociale commencée c'est le Front Populaire qui la fait, et tout l'exposé de l'ardéon de la *Cité chrétienne* le démontre.

Et comme enfin le plus grand malheur des catholiques serait de se joindre aux formations fascistes, ils ne leur reste plus qu'à se joindre au Front Populaire pour ne pas être quinauds.

Je n'invente rien, je déduis. Et je déduis si bien que M. Laloire déduit avec moi, dans ce jargon de Maison du Peuple dont il a bu la honte, que les catholiques doivent être « du côté des masses », car « la classe ouvrière veut sa place au soleil »; que s'ils vont à droite, « ils compromettent leur religion aux yeux des Français ».

M. Laloire a beau déclarer après cela que les catholiques pourront se rallier « aux masses » sans pactiser avec le Front Populaire, le lecteur de la *Cité chrétienne* n'en pensera pas moins que le plus expédient est de conclure ce pacte, puisqu'enfin le Front Populaire fait si remarquablement les choses, qu'il est

gouvernement et majorité, et que M. Blum — c'est encore l'intrépide M. Laloire qui le fait remarquer — s'est montré beaucoup plus discret que ses prédécesseurs sur le chapitre des lois laïques.

\* \* \*

Nous n'avons point l'intention d'opposer l'enseignement social de l'Eglise à ces divagations toutes débordantes de l'esprit et de l'hérésie du *Sillon*, ni celle de démontrer que la plupart des régimes dits fascistes ont réalisé cet ordre chrétien qui assure à l'ouvrier la possession de son état et affranchit les entreprises nationales des oligarchies internationales et capitalistes. Nous ne mettons ces textes en bouquet que pour faire ressortir l'affreux danger que court une opinion docile, imprégnée de leur ingestion. C'est à elle que nous songeons et aux cruelles stupeurs qu'elle se prépare.

Comment ne pas sourire, au surplus, en voyant M. Laloire prophétiser la fin du monde capitaliste sous l'impulsion des démocraties, alors que les démocraties défont l'une après l'autre, et que l'économie anticapitaliste c'est le régime corporatif qui l'instaure.

En fait, le cas de M. Laloire est assez banal : c'est celui de ces hommes dont les illusions chancelantes et les espoirs menacés ne trouvent d'autre revanche que dans une bravoure scandaleuse.

Mais cette témérité porte en soi son châtement. On ne rallie pas la démocratie populaire sans être prisonnier de ses excès et de ses amitiés. Une terrible logique associe ces chrétiens aux pires extravagances des tribus communistes dans une lutte commune contre ce qu'ils appellent « le fascisme ».

Un des rédacteurs de la *Cité chrétienne*, qui n'est pas M. Laloire, mais qui lui ressemble comme un frère, s'oublie jusqu'à écrire dans ce même numéro du 5 novembre :

« Les événements d'Espagne ont aggravé d'une manière inquiétante la tension entre les idées « révolutionnaires » dominées par le communisme et les idées « d'ordre » incarnées par le fascisme. Ils ont engendré en même temps de graves confusions. Rien ne serait plus funeste à cet égard que de confondre la cause du catholicisme avec celle des rebelles qui se réclament de l'idéologie fasciste. Certes, la rage antichrétienne des anarchistes et des communistes soulève d'horreur tout le monde civilisé. »  
« Mais en cas de victoire du fascisme, le résultat serait-il meilleur? »

Il ne suffit pas à ces bons chrétiens que Franco rende le Christ aux écoles, le culte aux églises, le travail aux usines et aux champs; l'Espagne ne restera chrétienne que si elle conserve aux rats d'association et aux mulots de syndicat les ivresses de la bataille politique et de la lutte des classes.

\* \* \*

Telle paraît cependant être la pensée du R. P. Muller, S. J., savant économiste et sociologue fort distingué. Le R. P. Muller est, au surplus, un contradicteur charmant, plein d'onction et de nuance. Mais il lui est impossible d'imaginer que la couleur des opinions pourrait être exclue du gouvernement de l'Etat, comme du gouvernement des syndicats. Le meneur remplit à ses yeux une fonction indispensable et parce qu'« on n'exorcise pas par simple décret les masses ouvrières de l'esprit de classe ou de parti. »

il ne reste à notre pauvre humanité qu'à subir jusqu'à l'éternité la loi des classes et des partis.

On s'étonne d'une telle résignation chez un homme appelé par un sacerdoce impérieux à faire entendre la voix de Dieu et des papes. Or le but essentiel de *Quadragesimo Anno* est de faire un devoir à « l'Etat et à l'élite des citoyens d'appliquer tout leur effort à mettre un terme au conflit qui divise les classes »... et « à reconstituer les corps professionnels »... car « la société reste plongée dans un état violent, partant instable et chancelant, puisqu'elle se fonde sur des classes que des appétits contradictoires mettent en conflit. »

Le R. P. Muller a beau nous dire que l'orthodoxie n'appartient à personne, pas plus à M. d'Aspremont-Lynden qu'à la Ligue des Travailleurs chrétiens; il n'y a pas d'orthodoxie en jeu ou en péril devant des textes formels qui disent pleinement ce qu'il veulent dire :

« On ne saurait arriver, dit « *Quadragesimo Anno* », à une guérison parfaite que si à ces classes opposées ON SUBSTITUE des organes bien constitués, des « ordres » ou des « professions » qui groupent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent. »

Les syndicats chrétiens ou socialistes, ouvriers ou patronaux, groupant exactement les hommes d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, le devoir du R. P. Muller est de combattre sans répit le principe qui les inspire pour qu'ils se fondent dans des organes nouveaux, *biens constitués*, où chaque élément subordonnera sa conduite non pas aux appétits qui le poussent, mais à l'intérêt commun de la branche d'activité à laquelle il se rattache.

Ce texte n'est certainement pas redoutable pour un cœur pur comme le R. P. Muller, mais nous convenons qu'il est terriblement gênant pour les gens qui vivent et prospèrent de la lutte des classes et des partis. Mais la fidélité aux enseignements pontificaux et leur propagande ne suffit pas; il faut encore postuler le *moyen* d'en pénétrer la société le plus tôt possible. Et c'est ici que se pose la question du régime pour les esprits auxquels la Providence a ménagé la grâce du discernement. Car il s'indique qu'un apostolat qui veut concilier ce regroupement social désiré par le Saint-Père avec ce compartimentage des hommes en partis (qui de plus en plus tend à se calquer sur la lutte des classes) restera un apostolat amer et ingrat, un apostolat plein de contradictions, auquel manquera cette chaleur que communique l'espoir.

Les exégètes de la démocratie chrétienne croient s'en tirer avec des formules séduisantes qui paraissent s'imposer à ce sens de la liberté que nous portons en nous. « Syndicat libre dans la profession organisée », aiment-ils de répéter. C'est là une sottise abstraction destinée, dans l'application qu'on en médite, à énerver un regroupement social dont on ne veut pas. Ah! s'il ne s'agissait que de la liberté de l'élection, ou la liberté de s'unir sur le plan du métier! Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit. Il s'agit de la liberté d'être socialiste, de la liberté d'être communiste, de la liberté d'être chrétien... Qu'est-ce que ces qualités ont à voir avec la profession? avec le métier? avec les conditions matérielles de la vie? Ce n'est point pour la prospérité de la profession qu'on est socialiste. C'est pour la remettre à l'Etat et devenir fonctionnaire. Ce n'est point pour la prospérité du métier que l'on est chrétien. C'est pour sauver son âme...

Que le R. P. Muller renonce donc à vouloir résoudre la quadrature du cercle et cesse de subordonner les faits aux formules. Ce sont les faits qui font les formules.

Que certains syndicalistes italiens ou allemands aient le regret de leurs petites passions dans un régime où elles n'ont plus à se satisfaire, c'est assez probable. Mais il ne s'agit pas d'insinuer, comme le bon Père le fait, que ces passions continuent à dévorer les cœurs dans le silence. Les propos qu'il a rapportés d'Italie à ce sujet sont des propos suspects. Tous les étrangers qui vivent en Italie sont unanimes à affirmer le crédit absolu que le *minuto popolo* fait au régime fasciste, et il n'y a pas quinze jours que M. P. Gentizon, journaliste républicain, en multipliait dans la *Métropole* d'Anvers des témoignages émouvants. Quant à l'Allemagne, si certains nazis sont « *braun bei Tag, rot bei Nacht* », et bien, ils ne doivent pas être bien nombreux et les plébiscites hitlériens sont là qui découvrent l'âme allemande, avant tout germanique et nationaliste.

\* \* \*

Il y a tant de choses à dire encore sur ce même article du R. P. Muller, consacré à la causerie faite par M. l'abbé Genin aux Journées sociales organisées à Namur par la Fédération des Cercles catholiques.

Contenons notre fêrule et épuisons notre tâche à justifier M. l'abbé Genin des erreurs d'interprétation que le Révérend Père lui prête.

Il s'agit surtout du texte de *Quadragesimo Anno* qu'on va lire et que le savant jésuite a le tort de ne pas publier en entier. Nous allons le faire pour lui :

« Si donc l'on reconstitue, comme il a été dit, les diverses parties de l'organisme social, si l'on restitue à l'activité économique son principe régulateur, alors se vérifiera en quelque manière du corps social ce que l'Apôtre disait du corps mystique du Christ : « Tout le corps, coordonné et uni par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours et dont chacun opère selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité. »

« Récemment, ainsi que nul ne l'ignore, a été instaurée une organisation syndicale et coopérative d'un genre particulier. L'objet même de Notre Encyclique Nous fait un devoir de la mentionner et de lui consacrer quelques réflexions opportunes.

« L'Etat accorde au syndicat une reconnaissance légale qui n'est pas sans conférer à ce dernier un caractère de monopole, en tant que seul le syndicat reconnu peut représenter respectivement les ouvriers et les patrons, que seul il est autorisé à conclure les contrats ou conventions collectives du travail. L'affiliation au syndicat est facultative, et c'est dans ce sens seulement que l'on peut qualifier de libre cette organisation syndicale, vu que la cotisation syndicale et d'autres contributions spéciales sont obligatoires pour tous ceux qui appartiennent à une catégorie déterminée, ouvriers aussi bien que patrons, comme sont aussi obligatoires les conventions collectives de travail conclues par le syndicat légal. Il est vrai qu'il a été officiellement déclaré que le syndicat légal n'exclut pas l'existence d'associations professionnelles de fait.

« Les corporations sont constituées par les représentants des syndicats ouvriers et patronaux d'une même profession ou d'un même métier et, ainsi que de vrais et propres organes ou institutions d'Etat, dirigent et coordonnent l'activité des syndicats dans toutes les matières d'intérêt commun.

« Grève et lock-out sont interdits; si les parties ne peuvent se mettre d'accord, c'est l'autorité qui intervient.

« Pas n'est besoin de beaucoup de réflexion pour découvrir les avantages de l'institution, si sommairement que Nous l'ayons décrite : collaboration pacifique des classes, éviction

de l'action et des organisations socialistes, influence modératrice d'une magistrature spéciale.

« Mais pour ne rien omettre en une matière si importante, tenant compte des principes généraux ci-dessus invoqués et de ce que Nous ajouterons à l'instant, Nous devons dire cependant qu'à Notre connaissance il ne manque pas de personnes qui redoutent que l'Etat ne se substitue à l'initiative privée, au lieu de se limiter à une aide ou à une assistance nécessaire et suffisante. On craint que la nouvelle organisation syndicale et corporative ne revête un caractère exagérément bureaucratique et politique, et que, nonobstant les avantages généraux déjà mentionnés, elle ne risque d'être mise au service de fins politiques particulières, plutôt que de contribuer à l'avènement d'un meilleur équilibre social.

Qu'a dit M. l'abbé Genin concernant ce texte?

Que S. S. Pie XI a proposé le corporatisme italien en exemple d'une reconstitution de l'organisme social; qu'en lui donnant la préférence dans l'ordre de sa relation, il a cité le corporatisme italien à l'ordre du jour de la chrétienté; que l'Encyclique étant un document universel, ce n'est point à la légère que le Souverain Pontife a fait un tel sort à cette expérience sociale; qu'elle s'est imposée à son esprit puisque « sans beaucoup de réflexion » les avantages lui en sont apparus.

Ce sont ces avantages que le Père Muller tient sous le boisseau : il n'y en a que pour quatre lignes, dit-il dédaigneusement. Non pas quatre lignes, Révérend Père, mais deux. Deux qui disent tout et dont la substance s'accorde pleinement avec le but même de l'Encyclique : *collaboration pacifique des classes, éviction de l'action et des organisations socialistes, influence modératrice d'une magistrature spéciale.*

Mais puisque le savant démocrate qu'est le R. P. Muller introduit le principe majoritaire jusqu'à dans les textes, qu'il me laisse le plaisir de constater :

1° Que le Saint-Père ne décrit dans *Quadragesimo Anno* « que le régime italien »;

2° Que cet exposé contient trente lignes, alors que la relation des critiques qu'on fait du fascisme n'en contient que douze.

Mais que M. l'abbé Genin ait dit, au sujet de ces critiques, que le Saint-Père en laissait la responsabilité à d'autres et n'entendait point trancher à ce sujet, comment s'y fût-il dérobé? Car enfin c'est avec insistance que le Pape reporte la critique sur les tiers et comme pour obéir à un souci d'objectivité : « Pour ne rien omettre », « à notre connaissance il ne manque pas de personnes qui redoutent... », « on craint que »...

Est-ce à dire qu'il est interdit aux catholiques de trouver ces critiques fondées? M. l'abbé Genin n'a pas songé un seul instant à leur imposer de telles consignes et il y a d'autant moins songé que, fidèle comme nous aux doctrines de la Tour de Pin, il y a retrouvé ce principe même de la décentralisation et de l'autonomie corporative qui sont tout l'enseignement du maître.

Et plus encore que ce principe, il y a retrouvé une condamnation répétée du syndicalisme à tendances politiques. Car s'il est un syndicalisme qui est « au service de fins politiques » et qui compromet « l'avènement d'un meilleur équilibre social », c'est bien le syndicalisme qui sévit en démocratie!

Ce contre quoi M. l'abbé Genin a surtout voulu mettre en garde, c'est contre la prétention désinvolte de justifier par l'Encyclique, sous prétexte de liberté, la nécessité de syndicats à pavillon politique et du climat démocratique qui leur convient, et pour tout dire, de faire avaliser par Rome le dilemme inepte: ni fascisme, ni communisme.

Mais si le R. P. Muller remarque avec avantage qu'en ratta-

chant la critique du corporatisme italien aux « principes généraux ci-dessus invoqués », le Pape a marqué sa préférence pour l'Etat décentralisé et l'autonomie professionnelle, il n'insiste pas beaucoup sur ce lien que le Saint-Père établit entre cette même critique à « ce qu'il va ajouter à l'instant ».

Or voici ce que le Saint-Père ajoute à l'instant :

« Nous pensons que, pour atteindre ce dernier et très noble objectif et procurer par là le bien réel et durable de la collectivité, il est besoin, d'abord, et par-dessus tout, de la bénédiction de Dieu et, ensuite, de la collaboration de toutes les bonnes volontés. Nous croyons en outre, par une conséquence nécessaire, que cet objectif sera d'autant plus sûrement atteint que plus large sera la contribution des compétences techniques, professionnelles et sociales, et, plus encore, des principes catholiques et de leur pratique, de la part, non pas de l'Action catholique (qui n'entend pas déployer une activité strictement syndicale ou politique), mais de la part de ceux de nos fils que l'Action catholique aura parfaitement pénétrés de ses principes et préparés à s'en faire les apôtres sous la conduite et le magistère de l'Eglise. »

Cela signifie, ou bien les mots n'ont plus de sens, que l'organisation professionnelle puisera son aliment à la collaboration des aptitudes techniques et des préoccupations sociales, à la condition que l'Action catholique puisse du dehors imprégner chacun des principes religieux et de leur pratique.

Que dans l'hypothèse libérale, si favorable à l'expansion du mal, le devoir formel du chrétien soit de postuler un syndicat chrétien où ses pareils trouveront leur foi mieux défendue, cela est l'évidence même.

Mais là où la corporation est organisée sur le plan social et économique dans des associations reconnues, animées de l'esprit de collaboration et affranchies des déchirements du plan idéologique, là enfin où, par décret ou non, le syndicalisme se trouve purgé de l'irrégion et de l'intolérance socialistes, à quoi pourra servir le syndicat chrétien, puisque l'Action catholique exercera librement son apostolat sur les esprits et sur les cœurs dans les périphéries directes de la corporation?

Et telle est précisément la situation de l'Italie. Que l'emprise de l'Etat y soit plus sensible qu'ailleurs et qu'on puisse la désirer moins tracassière et moins exclusive, c'est là un vœu de bon sens, conforme à la tradition sociale de l'Eglise.

Mais prétendre, comme le fait le Père von Nell-Breuning, que le Saint-Père n'aurait décrit le corporatisme italien que pour le désavouer, c'est déformer grossièrement une pensée que les mots traduisent à merveille et que le Père Gemelli vient de confirmer à Malines de façon éclatante.

CHARLES ANCIAUX.

## AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment les abonnés dont l'abonnement échoit le 31 décembre de verser dès maintenant à notre C. C. P. 48.916, le montant du renouvellement (75 fr.), ou de donner des instructions pour que la quittance postale qui leur sera prochainement présentée soit honorée à la première présentation. Ils nous éviteront ainsi d'inutiles frais et ennuis.

## Force et Faiblesse de la Russie

L'excuse classique invoquée par l'Allemagne pour justifier son armement est que les Soviets se préparent à l'attaquer et à bolcheviser le monde. Les Allemands nous disent que l'aviation russe est la meilleure du monde et que Staline peut mobiliser onze millions d'hommes « instruits ».

On voit difficilement ce que pourraient gagner les Soviets en attaquant l'Allemagne, ou même comment ils s'y prendraient. L'Allemagne et la Russie n'ont pas de frontière commune. Elles sont séparées par toute la largeur de la Pologne. Et bien que l'Allemagne puisse être bombardée par air, personne ne pense sérieusement qu'une guerre puisse être gagnée par l'aviation seule. Admettons que l'armée polonaise ne pourrait se mesurer à l'armée allemande, mais elle pourrait contenir l'armée russe.

Sans doute la Pologne a ses difficultés. Le pays est pauvre et d'être une grande puissance lui coûte cher et tend ses ressources à l'extrême. Sa situation intérieure — sociale, politique, économique — n'est pas plus satisfaisante que celle de ses voisins, mais les Polonais voient le danger qui menace leur pays, celui de redevenir un champ de bataille. Aussi, avec l'aide surtout de crédits français, ils font un très gros effort pour réorganiser leur armée, car ils défendent leur indépendance à tout prix.

La position de la Pologne est en fait celle d'une Belgique de l'Est. Et bien qu'il ne faille pas dans son cas s'attendre à une déclaration formelle de neutralité, elle est décidée de rester neutre dans tout conflit, à moins d'être elle-même envahie. Mais en ce cas, il est très peu probable qu'elle s'allierait jamais à la Russie contre l'Allemagne.

Une invasion de la Russie soviétique par l'Allemagne n'eût, toutefois, été possible que du vivant de Pilsudski — car le maréchal resta jusqu'au bout, bien plus anti-russe qu'anti-allemand — quand la politique de la Pologne était vacillante et quand la famine sévissait encore en Ukraine.

Les chefs soviétiques savent que personne ne peut conquérir la Russie. En fait, l'U. R. S. S. est probablement plus à l'abri d'une invasion en Europe que n'importe quel autre pays, et il est presque certain que Staline ne rêve d'aucune politique d'agression militaire. Il sait que jamais une armée russe ne fut victorieuse sur un champ de bataille européen en dehors des frontières russes.

Par mer les Russes sont plus vulnérables, car ils n'ont pas de marine dont il vaille la peine de parler, et une marine ne se crée pas rapidement. Une attaque allemande dans la Baltique ou dans la mer Noire — ou les deux à la fois — pourrait facilement aboutir et atteindre les objectifs limités d'une telle opération. Jusqu'à présent les Russes ont fait porter presque tout leur effort sur la constitution d'une flotte sous-marine importante, ce qui d'ailleurs suscite chez les Japonais l'appréhension que l'on sait. Les Soviets reforment Cronstadt pour couvrir Leningrad et ils sont alarmés par le fait que les Turcs viennent de reconquérir le droit de contrôler l'accès de la mer Noire.

Le Dr Goebbels affirme que les Russes ont 3,100 avions de bombardement et 1,500 avions de chasse. La fabrication d'avions a certes fait de très grands progrès en Russie et les Russes ont été très travaillés en faveur de tout ce qui touche à l'aviation. M. Henri Potez, le constructeur français d'aéroplanes, retour de Russie, déclarait récemment que l'industrie russe pour la con-

struction d'avions était la plus importante du monde (M. Potez n'a toutefois pas eu l'occasion d'étudier les derniers développements de la production allemande d'aéroplanes). Les Russes produisent beaucoup de bombardiers rapides bi-moteurs et de très rapides avions de chasse, mais beaucoup de moteurs sont encore importés.

Même s'il est établi que les Soviets disposent aujourd'hui de plus d'avions de première ligne que n'importe quel autre pays, combien durera cette supériorité? Les avions tri-moteurs spectaculaires pour le transport de troupes et d'artillerie légère que nous avons tous vus au cinéma sont très vulnérables et fourniraient des cibles excellentes aux avions de chasse allemands armés de mitrailleuses.

Le même Dr Goebbels affirme que les Soviets peuvent mobiliser 11 millions d'hommes « instruits » et qu'au début d'une campagne ils pourraient aligner de 160 à 180 régiments d'infanterie et 25 divisions de cavalerie. Mais quelle est la valeur réelle de l'armée rouge? Il semble y avoir quelque 1,300,000 hommes sous les armes, bien vêtus et bien équipés. Cette armée permanente va être portée bientôt à 2,000,000 d'hommes, mais le débit des fabriques d'armes et de munitions serait tout à fait insuffisant en temps de guerre. On dit qu'il y a 3,000 tanks.

Des observateurs aux manœuvres russes de cette année en Russie blanche furent frappés par l'intelligence et par le haut niveau d'éducation manifestés par les officiers et les sous-officiers qu'ils rencontrèrent. Sans aucun doute, l'armée rouge est une force combattive aussi bonne que l'était l'ancienne armée impériale — meilleure même peut-être. Mais il n'y a pas de commandement supérieur comparable à ceux de France ou d'Allemagne. Si Voroshilov et Tukhachevsky sont des hommes de premier ordre, ils ne sont tels que pour la Russie et le pays est toujours aux trois quarts russe, même s'il est soviétique pour un quart.

Les armées modernes sont motorisées. L'armée motorisée sera le facteur décisif de la prochaine guerre et une armée motorisée a besoin avant tout de deux choses : de bonnes routes et du pétrole en abondance. Les Russes ont du pétrole en trop, mais n'ont pas de routes du tout. On s'efforce de terminer la route de Moscou à Kiev. Quand elle sera achevée, ce sera la seule route en Russie — toutes les autres « routes » n'étant que des pistes. Les chemins de fer sont tout à fait insuffisants, même pour le trafic ordinaire et la crise des transports est chronique en Russie.

Un tiers de l'armée russe — mettons 700,000 hommes — est retenu en Extrême-Orient et bien qu'il ne paraisse pas qu'il y ait un danger immédiat de guerre là-bas, si des complications devaient se produire ailleurs, la situation sur la frontière manchoue en deviendrait immédiatement dangereuse. Des propagandistes soviétiques nous disent qu'en cas de guerre la Sibérie orientale serait évacuée, mais où que l'on établisse le front, il faudra bien se garnir d'hommes.

Un autre tiers de l'armée assure l'ordre à l'intérieur. Si tous les soldats étaient envoyés au front, il y aurait tout de suite des troubles, car l'une des grandes faiblesses de l'armée rouge est d'être l'armée du parti communiste — tous les officiers sont des hommes du parti. Une mobilisation générale modifierait la complexion politique des cadres.

Au début, d'éventuelles opérations à l'Ouest, les bolchéviks ne disposeraient donc que de 800,000 hommes. Quiconque connaît quelque peu les conditions russes sait les obstacles quasi insurmontables que rencontrerait un essai de mobilisation et de transport de 11,000,000 d'hommes dans un pays où les distances sont énormes et les routes absentes. Evidemment, ces mêmes conditions qui font d'une mobilisation massive une tâche quasi surhumaine pour les Russes, créent une barrière contre l'envahisseur. Les Russes s'imaginaient volontiers que leurs

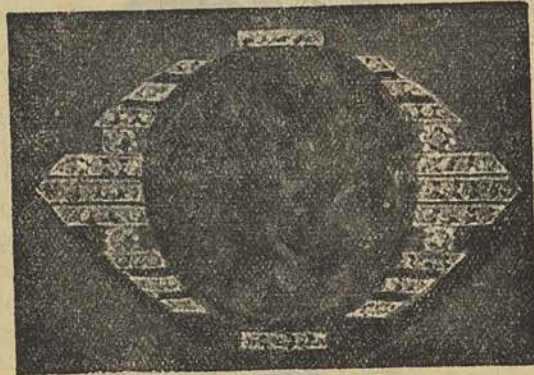


JOAILLIER-ORFÈVRE D'ART

HENRI OPPITZ

24, AVENUE LOUISE

Téléphone 11,33,69



# KREDIETBANK

## VOOR HANDEL EN NIJVERHEID

Société Anonyme

**Capital : 150,000,000 de francs**

SIÈGE SOCIAL : ANVERS, Marché-aux-Souliers

SIÈGE ADMINISTR. : BRUXELLES, rue d'Arenberg, 7

SIÈGES A :

ANVERS: Marché-aux-Souliers

BRUXELLES : 7, rue d'Arenberg

GAND: 32, place d'Armes

COURTRAI : 21, rue de la Lys

LOUVAIN : 9, rue de la Monnaie

Succursale : BRUXELLES, 14, rue du Congrès

Plus de 250 agences et bureaux auxiliaires



Comptes à vue et à terme — Bons de caisse et carnets de dépôt

**Toutes opérations de banque, de bourse et de change**

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

# VOLETS

## J. Van Huyneghem & Fils

fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores hindous. — Stores Ombra.  
— Claires fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas. —

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES

Tél. 37.28.35

LA REVUE  
DU CINEASTE

qu'édite le grand spécialiste J. VAN DOOREN  
comprend les meilleurs articles des revues  
étrangères et est de présentation luxueuse  
Son prix n'est que de frs. 3

**VAN DOOREN**  
Sera heureux d'en faire parvenir  
un numéro contre envoi de  
ce bon 27, RUE LEBEAU  
BRUX.

269



PLUS  
DE FORCE  
ET SANTÉ  
PAR  
**STOUT LEOPOLD**

C'est une bière Léopold  
Donc une bière de Qualité

En fûts et en bouteilles  
**53, rue Vautier, BRUXELLES**

*Ne soyez pas plus royaliste que le Roi, mais non plus moins royaliste que la Reine.*

*C'était à « Trianon » que notre regrettée reine Astrid aimait à choisir pour les enfants royaux, comme pour ceux de son adoption, les plus belles poupées d'art...*


*Comme Elle, toute maman soucieuse d'offrir à ses enfants des jouets d'un goût parfait, retiendra l'adresse de cette Maison renommée :*



**« TRIANON »**  
36, Galerie de la Reine, BRUXELLES

Spécialité de poupées d'art (Wiltry).  
Créations de tous genres.  
Poupées de style.  
Poupées folkloriques et de caractère. ]  
Fantaisies, jouets, etc.

Tailleur - 1<sup>er</sup> Ordre



**DUPAIX**

Téléphone 17.35.79  
13, RUE ROYALE  
BRUXELLES

**Victor THEUNISSEN & C<sup>o</sup>**  
ASSUREURS - CONSEILS  
Place des Déportés, 12 LIÈGE

ÉTUDE - VÉRIFICATION  
NÉGOCIATION DE TOUTES  
POLICES D'ASSURANCES

Maison fondée en 1904

SOCIÉTÉS  
d'ASSURANCES

**A. G.**  
BRUXELLES

Fondées  
en 1824 - 1830

INCENDIE - VIE - ACCIDENTS - RENTES VIAGÈRES

Agence Générale de Liège  
**Louis SIMON-ROLLAND**  
Tél. 11220 23, rue Simonon C. P. 13041

**PRÊTS** pour construire ou achats. — Intérêts : 5 %



**DE BEAUX ENFANTS**  
sont ceux dont la nourriture est saine,  
vigoureuse.

Rien de tel que de préparer les ali-  
ments à l'Extrait de Viande Liebig,  
produit pur qui contient, sous une  
forme très concentrée, la force, la  
saveur et le goût de la meilleure  
viande de bœuf. Il renforce les mets  
et les enrichit sans masquer leur  
saveur propre.

**EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG**  
AMÉLIORE LA CUISINE • DIMINUE LA DÉPENSE



chemins de fer à voie large s'opposaient à leur emploi par l'envahisseur, jusqu'à ce qu'ils virent les Allemands enlever un des rails et rétrécir la voie... après avoir scié les traverses de façon à rendre impossible le rétablissement de la voie large primitive. Ils ne sont sans doute plus aussi simplistes aujourd'hui, mais le climat de la Russie est le même que du temps où Rostopskis, gouverneur de Moscou, écrivait à l'empereur Alexandre I<sup>er</sup>, lors de l'approche de Napoléon : « Votre Empire possède deux puissants défenseurs, son étendue et son climat. L'empereur de Russie sera formidable à Moscou, terrible à Kazan et invincible à Tobalsk. »

Les Français ont conclu un pacte d'assistance mutuelle avec les Soviets bien que — comme on le faisait remarquer l'autre jour dans la presse française — la France n'ait pas sur le lac Baïkal une frontière comparable à celle de la Grande-Bretagne sur le Rhin. L'opinion de beaucoup des meilleurs amis de la France est que ce pacte constitue une responsabilité pouvant, en fin de compte, conduire à une guerre dont il n'est pas sûr du tout que la France sortirait victorieuse. De ce point de vue, la récente déclaration de « neutralité » faite par la Belgique pourrait bien être une bénédiction déguisée et ne pas causer aux Français autant d'anxiété qu'ils en affichent.

La morale de tout cela est, peut-être, que la Russie reste encore en bien des choses essentielles, ce qu'elle fut toujours. Quand l'officier commandant l'un des régiments de la garde qui firent la révolution de palais et mirent l'impératrice Catherine sur le trône de toutes les Russies demanda à ses hommes trois hurrahs pour leur nouvelle maîtresse, ils crièrent : « Nous ne voulons pas servir une *baba* — une femelle ! » Le colonel, furieux, abattit à peu près l'homme le plus proche de lui par une gifle formidable. Du coup, les hurrahs partirent, vibrants, car, comme dirent les hommes, la chose leur avait été congruement expliquée.

(Traduit de l'anglais.)

ALAN HOUGHTON BRODRICK.

## Voyage de catholiques anglais à Rome en 1650

Depuis des siècles l'année sainte attire à Rome la foule des pèlerins. Mais parmi ces pieux voyageurs bien peu nous ont laissé une relation de leur expédition qui, jadis, offrait autant de difficultés que de pittoresque. Aussi voudrions-nous résumer le récit d'un voyage à Rome en l'année sainte 1650. Ce petit volume du XVII<sup>e</sup> siècle, relié en veau marbré, repose au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale (ms 3978) (1). Ce manuscrit d'après l'ex-libris armoirié, collé sur le plat extérieur, provient de la bibliothèque de Thomas Whetenhall, d'East-Peckham. Précieux souvenir de famille que cette relation du voyage de lady Catherine Whetenhall, rédigée, en anglais, par Richard Laxells, son secrétaire et chapelain. Il est dédié à son époux, Thomas Whetenhall, en mémoire de la jeune femme morte, à Padoue, au retour de ce pèlerinage dont le veuf désolé voulait

(1) Ce manuscrit a été analysé au t. X, p. 263, n° 7119, du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique.

conserver un souvenir détaillé. Cette fin prématurée vint clore une union romanesque que notre honnête secrétaire rapporte avec complaisance. Il nous donne, en même temps, un curieux aperçu de la vie difficile des catholiques anglais au XVII<sup>e</sup> siècle. Car Thomas Whetenhall appartenait à cette héroïque noblesse anglaise qui, pour garder sa foi catholique, menait, en Angleterre, une vie de persécutions ou devait s'exiler sur le Continent. Pourtant sa famille avait jadis embrassé le protestantisme et son grand-père, farouche puritain, avait élevé ses enfants dans la haine du « papisme ». Lorsque son fils aîné, Thomas, se convertit à la religion catholique, lors d'un voyage à Paris, le zélé protestant le maudit et le déshérita de tous ses biens personnels. Ce qui n'empêcha point son second fils Henri et sa fille Anne de retourner également au giron de l'Eglise. Aussi lorsque Thomas Whetenhall mourut, bientôt suivi au tombeau par sa femme, ses enfants orphelins furent entourés de toute une famille redevenue ardemment catholique. Car les deux tuteurs, l'oncle Henri et la tante Anne, avaient été empêchés, par leur mauvaise santé, d'entrer en religion, mais ils menaient dans le monde une vie tout ascétique.

On devine avec quelle ferveur le jeune Thomas fut élevé, d'abord par ses pieux tuteurs, puis au Collège des Jésuites à Saint-Omer, cette pépinière de catholiques anglais.

Thomas et son frère Henri durent effectuer le voyage en contrebande pour rejoindre ce collège interdit par le gouvernement protestant. Car la situation des catholiques empirait en Angleterre.

Encouragée par l'appui de l'autorité, la branche de la famille restée protestante entreprit une persécution domestique pour ravir aux tuteurs catholiques leurs biens et leurs pupilles. Aussi n'hésitèrent-ils pas à s'exiler sur le Continent et s'installèrent-ils aux Pays-Bas, en la ville de Gand. Le jeune Thomas y continua ses études; ensuite, pour achever son éducation, il entreprit un voyage en France et en Italie. Il séjourna quelque temps à Rome sous prétexte d'étudier la philosophie, mais fut rappelé aux Pays-Bas par la mort de sa tante et la cécité de son oncle.

Le jeune homme émancipé fit un court voyage en Angleterre pour vendre quelques biens non encore confisqués.

Tandis qu'un de ses frères était mort jésuite, lui, l'aîné de la famille, songeait sérieusement au mariage. Mais s'il était vif de sentiments, il était fort timide en paroles. Il brûla ainsi, successivement, d'une flamme cachée, pour deux jeunes Anglaises qui ne devinèrent point cet hommage secret. La troisième, lady Catherine Talbot, fut plus avisée.

Thomas Whetenhall la rencontra au sermon de Noël, en 1648, et les deux jeunes gens s'éprirent d'une mutuelle et soudaine sympathie. Ils se découvrirent des amis communs et notre jeune Thomas s'empressa de rendre visite à la jeune fille qui vivait au monastère d'Oost-Eecloo, en pensionnaire étrangère venue aux Pays-Bas pour apprendre le français. Bientôt lady Catherine fut invitée à Bruxelles par la vieille comtesse de Berlaymont en son monastère nouvellement fondé. Après une jeunesse orageuse, cette grande dame des Pays-Bas, Marguerite de Lalaing, comtesse de Berlaymont, avait érigé, en 1628, un couvent destiné à l'éducation des jeunes filles (1).

Malgré l'austérité du cloître, la jeune Anglaise voyait, chaque matin, à l'église, et, chaque soir, à la grille du parloir, son fidèle mais taciturne soupirant. Aussi lady Catherine dut-elle l'aider à se déclarer.

Espérant qu'il serait moins réservé par écrit qu'en paroles, elle engagea avec lui une correspondance sous prétexte de s'initier au français. Son professeur, M. Laxells, le rédacteur de ce

(1) SCHYRGENS (Mgr J.), *Berlaymont. Le Cloître de la Reine de tous les saints*, Bruxelles, 1928, 8°.

récit, s'interposa sans scrupule pour bénir d'aussi légitimes amours. Le sceau du silence étant enfin brisé, notre jeune homme s'empessa de conclure cette union trop retardée. Il se rendit en hâte en Angleterre pour obtenir le consentement du père de sa fiancée.

Muni de la bénédiction de lord Talbot, il revient aux Pays-Bas, s'arrête à peine un jour à Gand pour avertir son oncle aveugle, se rend à Bruxelles pour y chercher ses témoins, et enfin épouse lady Catherine, le 5 septembre 1649, au couvent des Augustines anglaises, à Louvain.

Ensuite, les jeunes gens retournèrent à Gand, par Malines et Anvers, ce qui nous vaut les premières notes de voyage.

La puissante tour de Saint-Rombaut veillant sur une ville tranquille et dominant toute la contrée environnante leur paraît l'emblème du pouvoir archiépiscopal. Quant à Anvers, ils la décrivent comme l'une des plus belles villes d'Europe, fortifiée par la nature autant que par la vigilance du roi d'Espagne.

Ils la visitent avec soin, comme un centre d'art, de science et de religion : la grande église Notre-Dame avec sa haute tour, l'église des Jésuites toute brillante de marbres, la chapelle de marbre blanc des Carmélites, et d'autre part l'imprimerie Plantin et la Bourse. Mais dans les vastes rues se presse une population dont « l'élite est composée de marchands ne parlant que le flamand et ne buvant que de la bière »!

Enfin les heureux époux s'établissent à Gand, « la plus grande ville des Dix-sept Provinces », célèbre par la naissance de Jean de Gand (1) et de Charles-Quint. Cette fière cité osa même se révolter contre l'empereur qui, pourtant, avait un jour répondu à François I<sup>er</sup> : « Je mettrais Paris dans mon Gand. »

Mais après avoir partagé quelque temps l'existence du vieil oncle, la jeune femme commence à trouver les jours bien monotones dans cette ville pleine d'Anglais, où la vie est donc fort onéreuse. Aussi estime-t-elle qu'ils pourront mieux employer leur temps et leur argent » en faisant le voyage de Rome à l'occasion du jubilé.

Ils débutent par Bruges, « une ville ancienne et bien bâtie, » mais qui n'est plus guère fameuse que pour ses excellents chapons. De là ils se rendirent à Nieupoort, petite ville fortifiée, célèbre par la bataille qu'y livrèrent en 1600 les Hollandais et les Espagnols. Ces derniers découvrirent, parmi leurs glorieux morts, plusieurs vaillantes amazones. Dans ces régions, troublées par plus d'un demi-siècle de guerre civile et religieuse, le traité de Munster, conclu en 1648, venait à peine d'apporter une paix précaire.

Car bientôt la France et l'Espagne vont s'y affronter pendant de longues années. Mais à la faveur de cette courte trêve, nos voyageurs peuvent se glisser entre les puissances ennemies.

Munis de passeports, obtenus des gouverneurs de part et d'autre de la frontière, ils descendent l'Yser jusqu'à Furnes et de là se dirigent vers Dunkerque. Ils ne durent qu'à leur sang-froid d'échapper aux soldats pillards qui remplissaient les intervalles entre deux guerres, en détroussant les paisibles voyageurs. Arrivés au camp français, ils furent galamment invités à dîner par un colonel anglais. Mais nos bons catholiques se refusant à transgresser l'abstinence du vendredi, le colonel en fut quitte pour les régaler de sonneries guerrières.

Après les dangers encourus sur terre, ils tentèrent la voie maritime. Elle ne devait pas leur être plus favorable. S'étant embarqués pour Calais, ils furent pris par la tempête et tentèrent en vain de trouver un port de refuge. Mais, comme le dit avec humour le narrateur anglais, ayant entendu dire que la mer

est peuplée de mille choses étranges, sirènes, chevaux et veaux marins, nous espérions rencontrer aussi des auberges et des hôtes maritimes. Leur espoir ne fut pas déçu. Ils furent recueillis par un navire marchand hollandais qui, évidemment, ne put leur offrir qu'une hospitalité rudimentaire. Aussi, notre secrétaire, avec le dédain de l'aristocrate anglais pour son rival plébéen, nous dépeint le brave capitaine « aussi ridicule que peut le rendre sa propre contrée et le commerce journalier des flots ». Il brosse un portrait haut en couleur de ce vieux loup de mer qui ne connaît que la danse des flots, ne peut esquisser de nobles révérences ni faire de gracieux compliments, qui mouche les chandelles avec les doigts et essuie son couteau à son rude habit. Et pour finir, il demanda, en bon marchand, le paiement de sa grossière hospitalité qui fut plutôt une rude pénitence imposée aux voyageurs, car il ne leur avait offert que des bancs de bois pour se reposer et du fromage de Hollande pour se nourrir! Aussi, dès que le vent fut tombé, nos pèlerins regagnèrent leur petit voilier qui les mena heureusement à Gravelines. Ils furent assez mal reçus dans cette ville fortifiée, récemment conquise par les Français. Le gouverneur était absent et son lieutenant n'osa pas ou ne voulut pas leur donner un convoi. Ils se contentèrent donc d'une charrette garnie de paille fraîche, et, en route vers Calais, rencontrèrent une douzaine de soldats escortant leur capitaine. Les militaires offrirent de les protéger en chemin moyennant finances, mais au règlement des comptes réclamèrent le double de leur dû. Ces mésaventures n'empêchèrent pas nos Anglais d'admirer, avec de vifs regrets, ce solide port de Calais, « clef de la France, que, si longtemps, les rois d'Angleterre portèrent à leur ceinture ». Sa perte rendit la reine Mary Tudor inconsolable, au point qu'elle disait, en mourant, que le nom de Calais était gravé dans son cœur.

De Calais, ils se rendirent par le coche à Paris, à travers une contrée mélancolique, ravagée par l'incessant passage des armées vers la Flandre.

Nos voyageurs abordèrent la capitale par l'abbaye de Saint-Denis, où se trouvaient les tombeaux des rois de France. Les deux plus récents, celui de Louis XII et de François I<sup>er</sup>, sont, à leur avis, les plus remarquables, car ils se rapprochent le plus des monuments funéraires édifiés à la mémoire des souverains anglais. Le même instinct patriotique fait que, entre toutes les reliques précieuses qu'offrait l'abbaye, lady Catherine saisit, avec émotion, l'épée de Jeanne d'Arc, le rude glaive qui bouta les Anglais hors de France.

Enfin ils arrivèrent à Paris, qui n'est pas une ville, mais un monde. Bien plus peuplée que Rome, elle mérite mieux qu'elle d'être appelée *vagina populorum*. Cette importance lui vient de ce qu'elle réunit trois institutions capitales : la Cour du Roi, le Parlement et l'Université. Cette dernière est célèbre dans toute la chrétienté, particulièrement pour son fameux Collège de Sorbonne, d'où, semblables aux Grecs sortant du cheval de Troie, tant de valeureux champions partirent pour combattre l'hérésie au cours des siècles. A côté de ces grandeurs officielles, lady Catherine s'intéresse aux beautés artistiques de la ville : le palais Cardinal, héritage de Richelieu, où vit actuellement le roi de France; le Louvre, principal palais du Roi; le palais du Luxembourg et ses beaux jardins, résidence du duc d'Orléans; enfin les jardins du Roi ou Tuileries. Si elle goûte le charme profane de la promenade mondaine du Cours-la-Reine, la pieuse voyageuse visite surtout les églises et monastères, notamment la magnifique cathédrale Notre-Dame et l'église des Jésuites.

\* \* \*

Mais Paris n'est qu'une étape sur la route de Rome et bientôt nos pèlerins prennent le coche pour Lyon. Ils traversent la vaste

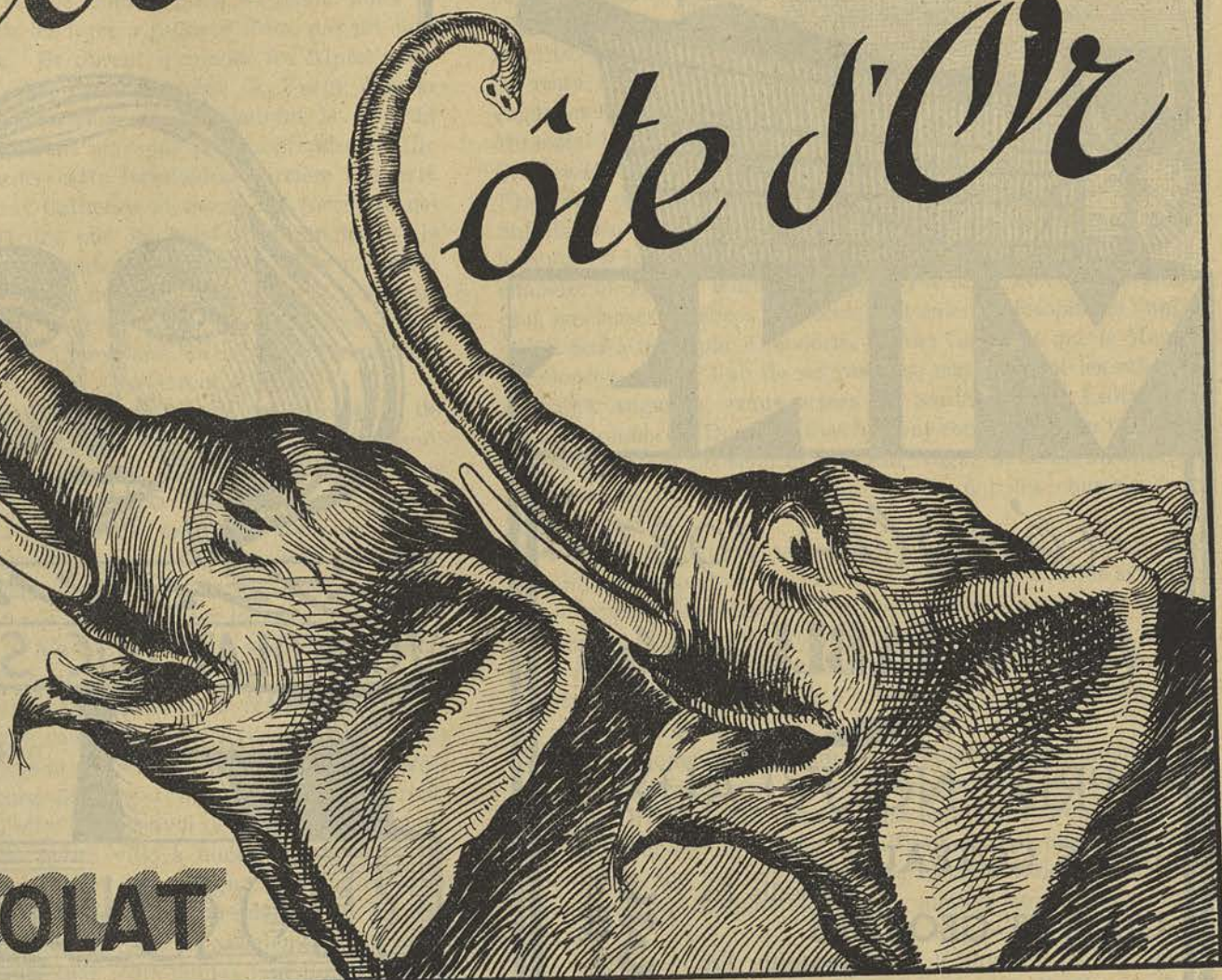
(1) Jean de Gand, duc de Lancastre, né à Gand en 1339, mort à Londres le 2 février 1389. Il était fils d'Édouard III, roi d'Angleterre, et de Philippine de Hainaut.

# Chocolat Côte d'Or

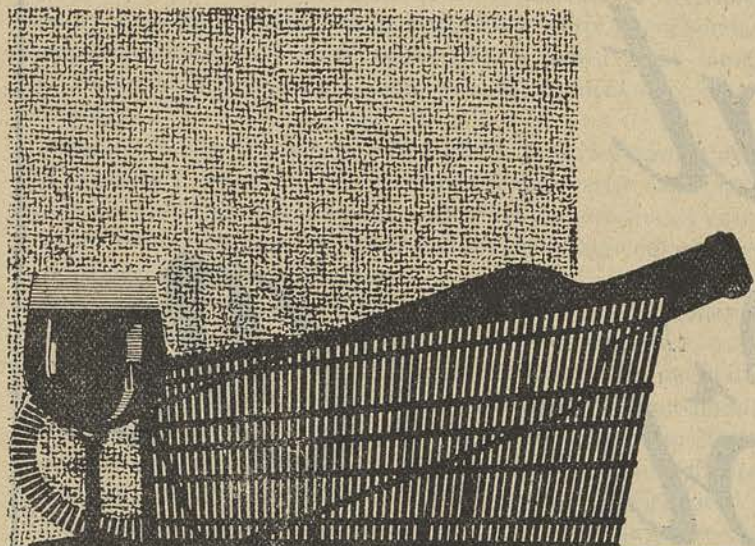
LE

BON

CHOCOLAT



Organise  
du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> décembre 1936  
le ONZIÈME CONCOURS  
des familles nombreuses  
cent mille francs de prix en espèces



# VINS

*récolte 1931*

VINS DE TABLE *parfaits*

PRIX NOUVEAUX

### BONS COTEAUX

	La bouteille Frs.	3 <sup>25</sup>
CLOS ST-GEORGES	La bouteille Frs.	4 <sup>00</sup>
COTES DE SAILLAC	La bouteille Frs.	5 <sup>00</sup>
CLOS DU MANOIR	La bouteille Frs.	

★ Tous nos vins rouges de table sont garantis **pur jus de raisin**; ils proviennent exclusivement de vignobles dont la production est soumise à la législation française.

**DÉGUSTATION GRATUITE**

**A NOTRE RAYON DE VINS**

# AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE-CLAES-BRUXELLES



# Sylvia DUC

forêt de Fontainebleau, chasse réservée des rois de France. Ils visitent le palais avec sa grande cour du Cheval-Blanc, ses appartements royaux, ses galeries de peintures, parmi lesquelles ils notent le portrait de la belle Gabrielle d'Estrées, sous l'aspect d'une Diane chasseresse. Ils ne manquent pas de nourrir les fameuses carpes qui passaient, déjà, pour centenaires.

Après onze jours de route, les voyageurs arrivèrent à Lyon, ville très peuplée et très commerçante, où ils avaient l'intention de s'embarquer sur le Rhône pour gagner Avignon. Mais la peste qui ravage Marseille les force à gagner l'Italie par un chemin beaucoup plus rude. Ils durent escalader les Alpes, pour tomber, semble-t-il, du ciel, dans la plaine de Turin. Par la Savoie et Saint-Jean-de-Maurienne, ils atteignirent le pied du mont Cenis, où ils séjournèrent une nuit pour reprendre souffle et courage avant d'aborder cette formidable barrière couverte de glace et de neige. Lady Catherine et son époux furent transportés en chaise à porteurs par de solides montagnards; le reste de leur compagnie se contenta de mulets. Mais ils préférèrent descendre à pied car ils ne partageaient pas le goût que manifestaient ces animaux pour les bords des précipices. Ainsi, sains et saufs, ils arrivèrent à Novalaise, où ils retrouvèrent leurs chevaux, passèrent par Suse et s'arrêtèrent à Turin.

Cette ville, entourée de hautes montagnes, est la capitale du Piémont et le siège de la Cour de Savoie. Le duc actuel est encore fort jeune et la régence est exercée par la vertueuse duchesse Christine, fille d'Henri IV, roi de France. Ils habitent soit le grand palais, à l'intérieur de la ville, soit la maison de campagne bâtie par la duchesse, fort agréable mais encore inachevée. La puissante forteresse est occupée par une garnison française. Mais ce qui intéresse surtout nos pèlerins, c'est la vaste cathédrale, le *Domo* où se garde le *S. Sindon*, le précieux suaire qui, suivant Baronius, enveloppa le Christ au tombeau.

Les voyageurs avaient eu l'intention de se rendre directement de Turin à Milan, mais, à cause des armées, ils firent le détour par Gênes, non sans grande appréhension des fameux *banditti* qui pillaient et même égorgaient les étrangers. Aussi acceptèrent-ils avec empressement l'offre d'un convoi de mousquetaires, faite par le gouverneur d'une petite ville à moitié dévastée par la guerre. Le marquis lui-même les accompagna, sous prétexte de leur rendre service, mais en réalité pour être défrayé de ses frais de voyage à Savone, où il devait se rendre également. En route, ils furent d'abord effrayés par leurs guides faméliques qui, au reste, se révélèrent fort honnêtes au point que nos voyageurs leur payèrent le double du salaire convenu. De Savone, jolie résidence au bord de la Méditerranée, pleine de villas et de jardins, mais néanmoins solidement fortifiée, ils s'embarquèrent pour Gênes. Après une journée de navigation à bord d'une felouque, ils atteignirent Gênes, l'une des plus belles villes d'Italie. Bâtie en amphithéâtre, la fière cité, la *superba*, domine la mer, comme sa grande rivale Venise est bâtie sur les flots. Les deux républiques sont gouvernées par un duc et des sénateurs. André Doria, le fameux amiral, a libéré Gênes de la tutelle française. Aussi, par défiance de la France, les Gênois affectent-ils un grand attrait pour l'Espagne, jusque dans leurs modes vestimentaires. Et notre secrétaire raille malicieusement les vastes jupes tendues sur les *guardinfantes*, qui donnent aux Gênoises, se rencontrant dans les étroites ruelles, l'allure de deux charrettes de foin s'accrochant dans *Pater Noster Row*! Au reste, ces belles dames lui paraissent manquer de pudeur, suivant le dicton italien stigmatisant Gênes : « *Monti senza legna, mari senza pisce, huomini senza fede, donne senza vergonia* ». Mais il faut avouer que la ville est splendide, bâtie tout en marbre, dont les vastes carrières se trouvent à ses portes. Ils admirent surtout la cathédrale de marbre blanc et noir et la fameuse église de l'Annunciata, une des plus belles

d'Europe par l'éblouissante richesse de ses marbres, dorures et pierres précieuses. Les palais aussi, notamment ceux groupés dans l'Arena, au bord de la mer, sont les plus somptueux d'Italie par la magnificence des peintures et des sculptures et le charme des jardins animés de jets d'eau.

Après avoir joui, pendant dix jours, du chaud climat de Gênes, ils vont, à cheval, à Milan, en quatre jours, à travers les montagnes infestées par les plus dangereux bandits d'Italie. Aussi, par l'entremise du gouverneur de Novare, ville frontière de l'Etat de Gênes, ils engagent, comme escorte, les plus fameux bandits, afin de n'avoir à craindre que leurs propres gardes. Au reste, ces étranges protecteurs remplirent honnêtement leurs engagements et amenèrent les pèlerins sans encombre dans le Milanais. Ils visitent Pavie, célèbre par la fameuse bataille entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup>, où périrent, dans les rangs des Français, plusieurs seigneurs anglais, notamment le duc de Suffolk. En bons catholiques, nos voyageurs notent que, pour le repos de leurs âmes, se dit journellement une messe dans la chapelle où gisent leurs ossements. Pavie garde des dépouilles plus précieuses; le corps de Boèce, le dernier philosophe de l'antiquité, mis à mort par Théodoric, roi des Goths, et que le Moyen âge honora comme l'un de ses maîtres, mais surtout les reliques de saint Augustin, transportées de Sardaigne par Luitprand, roi des Lombards. Deux tombes lui sont consacrées : un tombeau ancien gardé par les ermites de Saint-Augustin et un monument nouveau, en bel albâtre sculpté, édifié par les chanoines de Saint-Augustin.

De Pavie à Milan, les voyageurs accomplirent un voyage fort agréable, d'une journée seulement, à travers une contrée si fertile qu'on l'appelle le jardin de cette Lombardie, elle-même le jardin de l'Europe. Les vignes produisent un vin si réconfortant qu'un docte Allemand écrivait que Boèce, condamné, y puisa le courage d'écrire son fameux livre *de Consolatione* — « ce qui est bien deviné par un Germain ».

Milan, surnommée la Grande, est peuplée non seulement d'une brillante noblesse, mais d'une foule d'artisans si habiles que Abraham Ortelius déclarait, non sans paradoxe : « Pour améliorer l'état économique de l'Italie, il suffirait de détruire cette ville industrielle. Car ses ouvriers d'élite se répandraient dans toute la péninsule et enseigneraient leurs métiers aux régions attardées. »

Le plus beau des monuments est le fameux Dôme, encore inachevé, la vaste cathédrale où repose le corps de l'archevêque saint Charles Borromée, dans un cercueil de cristal donné par le roi d'Espagne. Cette église, toute en marbre blanc, leur paraît la plus remarquable d'Italie, à côté de Saint-Pierre de Rome, et lorsque seront achevées les innombrables statues et la majestueuse façade, elle sera la plus belle de toute l'Europe. L'antique église Saint-Ambroise n'offre pas la même splendeur, mais elle garde les reliques de saint Ambroise qui y baptisa saint Augustin. Et c'est là, en cette circonstance auguste, que retentit pour la première fois le chant triomphal du *Te Deum* que les deux Pères de l'Eglise latine composèrent ensemble dans l'exaltation de leurs âmes. Enfin Milan possède encore un hôpital très bien construit et très bien aménagé, fondé par saint Charles Borromée, ce véritable Père des pauvres.

Les autres curiosités de Milan sont plus intéressantes pour les hommes que pour les femmes, suivant notre secrétaire : d'abord, la bibliothèque Ambrosienne, dirigée par les Pères Oblats, et qui est fort bien fournie de livres anciens et modernes, ornés parfois de belles miniatures; ensuite, la puissante citadelle, située en dehors de la ville et qui, munie d'une forte garnison espagnole, tient Milan sous sa domination.

De Milan, ils vont en six jours, par le coche, à Bologne, appelé

la *Grassa*, à cause de la fertilité de son territoire. Cette ville, célèbre par son université, appartient au domaine du Pape, et comme telle est fort bien administrée. Après avoir noté les fameuses tours penchées, nos pèlerins font leurs dévotions au tombeau de saint Dominique, magnifique monument de marbre blanc, sculpté avec un art exquis. De même ils vont honorer le corps de sainte Catherine de Bologne, dont ils emportent, comme reliques, des fragments des vêtements renouvelés annuellement. En dehors de la ville ils admirent les fresques de Guido Beni au monastère Saint-Michaëlle in Bosco.

En deux journées, à cheval, ils arrivèrent à Florence. La traversée des Apennins leur parut très fatigante et fort impressionnante : jusque au milieu de la nuit ils chevauchèrent sous une pluie continue, avec, comme unique clarté, la flamme mystérieuse de la *Bocca d'Inferno*, près de Fiorenzolo. Ils s'y arrêtèrent quelques heures pour se sécher et dormir, puis repartirent avant l'aube, à la lueur des chandelles, pour atteindre, vers le soir, la ville de Florence.

Florence, où réside le grand duc de Toscane, le plus riche des princes italiens, est une ville raffinée qui ne devrait être vue qu'aux grandes fêtes. L'Arno qui la baigne, les larges rues pavées de grosses dalles jamais aussi nettes qu'après la pluie lui donnent un aspect soigné et d'une noble ordonnance. La population est fort cultivée, adonnée aux arts et aux belles-lettres.

Pourtant les nobles ne dédaignent pas de se livrer, par des intermédiaires, au commerce, tout en fréquentant la Cour et les Muses. D'où leur richesse qui leur permet de tenir leur rang non seulement dans leur propre cité, mais aussi à Rome, où ils parviennent aux plus hautes fonctions. « La noblesse française, ajoute notre Anglais, avec un bon sens sarcastique, ferait bien d'imiter cet exemple, cela lui permettrait d'avoir des chaussettes et des souliers pour tenir au chaud son noble sang. »

Au sujet des monuments de Florence, nos visiteurs admirèrent particulièrement la chapelle de Saint-Lorenzo et le palais des Médicis. Le grand-duc, semblable à Salomon, a élevé pour Dieu un temple magnifique et pour lui-même une somptueuse résidence.

La chapelle n'a pas besoin d'ornements comme tapisseries, mosaïques, peintures, car elle est bâtie en matériaux d'une incomparable richesse : porphyre, agate, lapis-lazuli, etc. Pour le grand autel et le tabernacle on a prodigué les pierres précieuses, les diamants, les rubis, les topazes, afin de rendre hommage au Dieu réellement présent. A côté se trouvent les galeries, joignant l'ancien palais, et ouvertes seulement à quelques privilégiés. Elles renferment des peintures, sculptures, cabinets précieux. De tous les artistes qui exécutèrent ces merveilles, notre secrétaire cite seulement Hans Holbein, célèbre peintre allemand, dont les portraits étaient si justement appréciés en Angleterre. Parmi tous les trésors d'arts de Florence, ils admirent encore, sans en connaître les auteurs, le beau dôme avec sa façade de marbre blanc et le baptistère avec ses portes de bronze sculpté. Nos pèlerins n'oublient pas d'adresser leurs prières à l'image miraculeuse de la Vierge à l'église de l'Annonciade. Mais après avoir passé deux journées à Florence, ils ont hâte d'accomplir, à cheval ou en litière, les cinq jours de voyage qui les séparent encore de Rome.

Ils s'arrêtent toutefois à Siëne pour visiter la maison de sainte Catherine transformée en chapelle et jouissent, en passant, du bon air, du beau langage et de la propreté de cette ville si accueillante. Le reste de leur expédition se fera sous la conduite de quelques mousquetaires envoyés par le Pape pour protéger les pèlerins contre les brigands.

Ils goûtent, en traversant Montefiascone, le muscatel, ce fameux vin dont un seigneur allemand but à en mourir. Enfin, la veille de Noël, jour d'ouverture du jubilé, ils pénètrent à Rome, la ville sainte. Ils saluèrent de loin, par leurs joyeuses acclamations, le but enfin atteint de leur long et périlleux voyage, « aussi heureux que les compagnons d'Enée lorsqu'ils découvrirent les côtes d'Italie ».

(A suivre.)

GHISLAINE DE BOOM,  
Bibliothécaire à la Bibliothèque royale.  
Docteur en Philosophie et Lettres

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### Le débat sur l'apaisement du conflit scolaire

La question scolaire semble entrer dans une nouvelle phase depuis que des membres considérés du parti libéral, sous l'influence de la politique de concentration dirigée contre le communisme et le fascisme, ont paru reconnaître, enfin, le droit des écoles libres à l'égalité des subsides gouvernementaux, sous la forme des traitements et des pensions. Il plane d'ailleurs sur les conditions de l'apaisement scolaire une pénible équivoque : ne s'agirait-il pas, en retour d'une répartition plus équitable des deniers publics, d'assurer « un véritable enseignement officiel », c'est-à-dire un enseignement *absolument neutre*, en dehors de toute croyance et même de toute philosophie spiritualiste, aussi

areligieux que l'enseignement libre et subsidié sera confessionnel.

Il y a donc lieu à un rappel des principes que je voudrais esquisser ici. Je traiterai aujourd'hui de l'égalité scolaire qui est à l'ordre du jour.

\* \* \*

Il y a plusieurs attitudes possibles de l'Etat vis-à-vis de l'école. Le « *monopole* » d'abord. C'est, tout au moins, l'arrière-pensée des statolâtres qui rêvent de faire pétrir par les mêmes mains tous les cerveaux de la nation et de les jeter dans le même moule. Le monopole de *principe* ou de *fait* — ce dernier engendré par l'école unique — est une tyrannie. L'Etat n'est, selon la philosophie du droit, ni maître, ni père de famille, a dit Faguet, et l'on connaît la spirituelle boutade de Clemenceau : « L'Etat a trop d'enfants pour être un bon père de famille. » Ce fut le système napoléonien imité de celui des Spartiates.

Une autre attitude est, à l'opposé de la première, l'*abstention* de l'Etat, substitut provisoire de la liberté, préparant sa destitution, abandonnant de plus en plus à la liberté, aux organismes



créés par elle, comités scolaires dotés de la personnification civile, toute l'organisation de l'enseignement. Il fut un temps, il m'en souvient, ou plusieurs parmi nous adoptèrent pour devise « L'Etat hors de l'école ». Ils caressaient cet idéal qu'ils considéraient comme la vraie solution du problème, l'unique moyen de soustraire l'école à la politique et de ne plus faire de l'enfant cette chose sainte, l'enjeu des luttes électorales. A côté de l'abstention, il y a l'indifférence.

Un des plus distingués champions de l'école libre, M. du Bus de Warnaffe, a souvent dit qu'à la neutralité des écoles il substituait la neutralité de l'Etat entre toutes les écoles.

Me sera-t-il permis de ne pas me ranger complètement à cette formule? Je crois, en me basant sur l'encyclique de Pie XI (*De l'Education*) et sur la philosophie du droit, que l'Etat, en cette matière, doit remplir un double rôle. J'emprunte cette considération au R. P. YVES DE LA BRIÈRE (*Comment concilier autorité et liberté?*): « Un Etat bien réglé se reconnaîtra pour tâche, non pas de disputer aux parents ce rôle, — éducation et instruction, — mais de les respecter et de les aider dans l'accomplissement de leur noble mission. C'est le principe qui domine toute solution légitime des problèmes législatifs touchant à cette matière ». Gardien, tuteur du *Bien commun*, l'Etat est investi d'un rôle de *surveillance* et d'un rôle de *suppléance*. Droit de contrôle portant sur les conditions d'hygiène et de salubrité des locaux, sur les conditions pédagogiques de compétence professionnelle raisonnablement exigible, sur les *conditions morales relatives à l'honorabilité essentielle des éducateurs, au respect de la morale, de l'ordre public et des droits de la patrie*.

Il me paraît incontestable que l'Etat a le droit de s'informer si l'enseignement est ou n'est pas subversif des bases mêmes de la société et j'estime que la liberté de l'enseignement n'est pas plus en cause ici que la liberté de conscience — proclamée aussi par la Constitution — ne peut l'être dans les injonctions du Code pénal.

Son rôle de suppléance peut et doit s'exercer pour toutes tâches utiles dépassant les capacités de l'initiative privée, mais sous cette réserve fondamentale, à condition qu'il soit tenu compte des intérêts spirituels auxquels les familles sont légitimement attachées.

La troisième attitude est la *concurrence*: les pouvoirs publics organisant un enseignement concurrentiel avec les particuliers, écoles officielles en face des écoles libres. C'est le régime constitutionnel et légal sous lequel nous vivons, mais il y a concurrence et concurrence, comme il y a fagot et fagot.

\* \* \*

Notre Charte nous ayant dotés de la liberté d'enseignement, c'est notre droit absolu d'ouvrir des écoles catholiques, quand bien même celles de l'Etat nous conviendraient parfaitement; c'est notre devoir surtout, pressant, impérieux, inéluctable. Pourquoi? Parce que notre confession religieuse, l'Eglise à laquelle nous reconnaissons une autorité divine, réclame pour ses enfants l'école *confessionnelle*, celle dont l'atmosphère est religieuse parce que la religion en imprègne tout l'enseignement. Elle la réclame comme étant l'unique sauvegarde de la foi des enfants, le mode unique de la formation morale des baptisés, l'unique moyen assuré de les préparer et de les façonner à leur destinée éternelle. Elle rejette même la neutralité *relative* qui fait abstraction du dogme révélé pour se cantonner sur le terrain de la religion purement naturelle. Tel est le régime obligé d'un bon nombre d'établissements officiels dans un pays divisé de croyances, à ce point même que, d'après la stricte interprétation de la loi organique, la présence d'un seul dissident sur les bancs de l'école

lui enlève son caractère confessionnel et la réduit à la neutralisation relative.

Telle est donc la double nécessité à laquelle sont rivés les catholiques belges sous le régime de la concurrence; ils sont contraints de participer aux frais d'un enseignement dont ils ne peuvent se contenter, et astreints d'autre part à l'obligation de ne confier leurs enfants qu'à des écoles conformes aux exigences de leur confession religieuse.

En face de cette situation, le bon sens crie que la concurrence de l'Etat n'est plus loyale, si toutes les écoles ne sont pas indistinctement traitées sur le même pied. La justice distributive exige, en effet, que l'argent de tout le monde aille à tout le monde, que le Trésor alimenté par tous les contribuables répartisse équitablement les subsides entre toutes les écoles, au prorata de leur population. Si non les catholiques seraient dans la situation du voyageur partant de Bruxelles à destination de Liège et voulant passer par Namur, obligé de payer, outre un premier billet à la Compagnie du Nord, un second billet à la Société des Chemins de fer pour le parcours Bruxelles, Louvain, Landen, *qu'il n'effectue pas*. Ce second coupon ne serait pas l'acquittement d'un impôt, car l'impôt est la rémunération d'un service, mais une contribution de guerre, quelque chose comme une spoliation.

L'égalité de subsides s'impose à un autre titre: à équivalence de services doit répondre égalité de traitement. Formule intangible. Qui évaluera les formidables dépenses dont nous allégeons, depuis plus d'un siècle, le budget de l'instruction publique? Un tout petit échantillon: il est établi, chiffres en mains, que les écoles libres de Bruxelles dégrèvent annuellement le budget de l'instruction publique de la capitale d'une somme de 10 millions; en retour de cette exonération, on leur fait payer l'eau de la ville au taux maximum! Est-ce en conformité avec la justice distributive?

Exigée par cette justice, réclamée tout au moins par l'équité, l'égalité absolue est la nécessaire rançon de l'enseignement obligatoire. L'innovation ne remonte qu'à 1913, longtemps elle nous répugna. Et certes, si le viatique de l'instruction est devenu indispensable de nos jours, c'est aux parents que l'accomplissement de ce devoir incombe. On ne le répétera jamais assez: « l'instruction et l'éducation sont, en définitive, *le complément et la continuation de l'acte initial qui a engendré les enfants à l'existence* » (P. Yves de la Brière). Cela regarde essentiellement et primordialement la société domestique; son droit est pré-existant à la tutelle de l'Etat et même à la surintendance de l'Eglise. La société politique n'existe que pour protéger et défendre la société domestique. Il semble bien, en bonne logique, que l'Etat ne devrait intervenir ici, pour presser l'accomplissement d'un devoir créé par la nature que comme redresseur de torts notables et notoires, si la transgression est grave, considérable.

Je conçois très bien que l'obligation nous ait si longtemps répugné. Pour qui sent circuler dans ses veines le sang de ses pères, pour qui se souvient que « pauvre homme en sa cabane est roi », il est dur de penser que l'Etat, indirectement, sans doute, mais en réalité tout de même, viole le domicile du père de famille, s'interpose entre lui et son enfant et lui dise: « Cet enfant est la chair de ta chair, il t'appartient, mais je mets sur lui ma lourde main policière et je t'enjoins de l'envoyer à l'école jusqu'à l'âge de quatorze ans, demain jusqu'à l'âge de seize ans. Sinon je t'y contraindrai par cette coercition graduée: avertissement, affichage, amende ».

Mais soit, nous avons refoulé notre traditionnelle fierté et nous avons courbé la tête sous la rigueur de la loi, au risque de livrer à l'Etat la plus solide place forte de la défense sociale: l'inviolabilité du foyer. Toutefois surgit alors une protestation irréductible de la conscience, une réclamation invincible du droit, une

revendication formelle de la justice : il est clair que l'Etat serait le plus abominable tyran s'il prétendait imposer au père de famille n'importe quelle école. Il est évident que l'obligatoire est conditionné par le choix de l'école, par la faculté pleine et entière reconnue au père d'accorder sa préférence à l'école qui garantit l'éducation de ses enfants dans la ligne de sa foi religieuse ou de ses convictions philosophiques. Sinon le citoyen belge n'est plus un homme, il est un esclave.

Mais de là jaillit une irrésistible conséquence : le choix ne peut s'exercer librement qu'entre deux écoles équivalentes, la liberté de l'option ne peut être sauvegardée que par l'égalité et la plus stricte égalité.

Si sur l'un des plateaux de la balance vous accumulez toute la manne budgétaire et ne laissez tomber sur l'autre que quelques maigres flocons; si vous placez le père de famille pauvre entre l'école officielle aussi neutralisée que possible, gavée de subsides, gonflée de toutes les ressources financières — puisées à même dans la bourse de tous les contribuables — et l'école libre et confessionnelle, réduite à ne se soutenir que des uniques ressources de la libéralité; si vous tentez la conscience des petits par l'étalage fastueux de vos constructions — souvent inutiles — par l'appât des distributions de vêtements, de soupes, de fournitures classiques, par toutes sortes de faveurs — prélevées sur tous et réservées à quelques-uns — vous faites à l'école libre une concurrence déloyale, il n'y a plus de liberté parce qu'il n'y a plus d'égalité. Handicapez les concurrents ou l'épreuve courue est nulle. L'obligation légale de l'enseignement appelle comme corollaire la liberté du choix, et la liberté du choix appelle comme corollaire non moins évident l'égalité scolaire. Entre ces trois anneaux de la chaîne, il y a une concaténation qui ne peut être rompue que par l'illogisme et l'injustice.

Il suit de là, dans la limpide splendeur de l'évidence, que l'enseignement n'est plus libre en Belgique, que la Constitution est foulée aux pieds des sectaires, si la loi organique ne consacre pas l'égalité des traitements, l'égalité des pensions alloués par l'Etat, si la loi n'enjoint pas aux communes le devoir, dûment sanctionné, de tenir la balance égale entre les deux enseignements.

Il importait de rappeler ces évidences pour apprécier à leur juste valeur les offres que nous font aujourd'hui quelques porte-parole du libéralisme et même quelques socialistes, qui seraient revenus à résipiscence.

Tant mieux, sans doute. Mais devant ce retour tardif et partiel à une justice élémentaire, il n'y a pas lieu de tuer le veau gras. Il est sans doute agréable de n'être plus volé, mais ce n'est pas un motif de se jeter au cou du monsieur qui pratiquait cette industrie.

Il y a d'autant plus de raison de veiller que s'il faut lire entre les lignes certaines pompeuses déclarations, et même simplement lire à livre ouvert, l'attitude au moins officielle des pacifistes de l'école se traduirait ainsi : « Laissez-nous la paix, — je gaze l'expression, — voilà quelques deniers pour arrondir la pension des uns et octroyer la pension à d'autres, mais nous confisquons l'école officielle au profit de la libre pensée, nous en bannissons non pas les poètes, comme Platon les congédiait de sa cité, mais les porteurs de la parole évangélique, nous la voulons a-religieuse. » Je démontrerais qu'elle serait du même coup amoral. Il reste toutefois que la pleine lumière n'est pas encore faite sur les desseins des messagers de la paix.

J. SCHYRGENS.

## LECTURES

Livres — Revues — Journaux

ANDRÉ GIDE ET L'U. R. S. S.

*En novembre 1934 André Gide envoyait au Congrès des Écrivains soviétiques un message qui débutait par ces lignes :*

Sur cette route de l'Histoire où chaque pays, chaque nation devra tôt ou tard s'acheminer, l'U. R. S. S. a glorieusement pris les devants. Elle nous donne aujourd'hui l'exemple de cette société nouvelle que nous rêvions et que nous n'osions plus espérer.

*Le 23 janvier 1935 se tint à l'Union pour la Vérité, à Paris, un entretien auquel prirent part, devant une assistance d'élite, MM. Ramon Fernandez, André Gide, René Gillouin, Jean Guéhenno, Daniel Halévy, Gabriel Marcel, Jacques Maritain, Henri Massis, Thierry Maulnier, François Mauriac et Georges Guy-Grand. Cet entretien fut publié. Nous en détachons ces extraits :*

M. A. GIDE. — Vous, vous pensez que l'homme a donné tout ce qu'il pouvait donner. Je ne le pense pas. Je ne crois pas que l'homme n'a plus rien à dire. Toute la question est là. C'est ce point que nous devrions discuter.

M. H. MASSIS. — Je tiens — et l'expérience le confirme — qu'il y a une métaphysique naturelle de l'esprit humain.

M. A. GIDE. — Voici qui est extrêmement grave. Ce qui m'est apparu constamment, c'est qu'il y a dans l'homme des forces considérées comme mauvaises et qui cependant peuvent devenir à leur tour des éléments de force et de progrès.

M. R. FERNANDEZ. — C'est là la question, on ne peut pas sortir de là.

M. JACQUES MARITAIN. — Considérée dans sa valeur subjective, par rapport à la personnalité d'André Gide, à son débat intérieur, je voudrais dire d'abord que sa conversion, ou, puisqu'il n'aime pas ce mot, son adhésion au communisme, m'est apparue comme une chose émouvante et digne de respect. Dans ce mouvement de l'âme où il me semble voir une pitié, à mon avis dérouter, triompher d'une longue indécision, il y a, comme André Gide l'indiquait à l'instant, un élément de sacrifice, un vœu de sacrifice qu'on ne saurait négliger. C'est cela qu'il faut reconnaître tout d'abord, et tout ce qu'André Gide a engagé de lui-même dans ce conflit. Et la façon dont il en a lui-même parlé tout à l'heure a augmenté en moi cette émotion.

M. A. GIDE. — J'estime que la croyance en une autre vie, que l'espoir de trouver, dans une vie future, une sorte de récompense, de compensation aux maux de celle-ci, affaiblit grandement la force de revendication de la classe opprimée, et, par là, fait le jeu de la classe opprimante qui, partant, trouve grand avantage à se déclarer et proclamer chrétienne, encore que tenant si peu compte de l'enseignement et des préceptes du Christ.

M. L. MARITAIN. — Ne voyez-vous pas que le communisme est aussi une religion? Nous n'échapperez pas à la religion. Plus la religion se fait sociale, terrestre, politique, temporelle, plus elle devient intolérante. Il n'y a pas de religion plus intolérante que l'athéisme communiste.

M. A. GIDE. — Je consens que le communisme soit une religion; mais l'important c'est que ce soit une religion raisonnable, raisonnée, apprise et non point révélée. Tout est là.

M. A. GIDE. — De même, ce n'est point du tout la lecture de Marc qui m'a amené au communisme. J'ai fait d'énormes efforts

pour le lire. Je continue; mais ce qui m'a rallié, ce n'est certainement pas la théorie du marxisme. Ce qui m'a fait venir au communisme, et de tout mon cœur, c'est que la situation qui m'était faite dans ce monde, cette situation de *favorisé*, me paraissait intolérable. Dans les *Faux-Monnayeurs*, j'ai fait allusion à une conversation directe que j'ai eue avec un naufragé de la *Bourgogne*. Ce rescapé me raconta qu'il se trouvait dans une barque où l'on avait admis un certain nombre de gens qui, dans la barque, pouvaient se considérer comme sauvés. Si l'on en avait admis davantage, la barque aurait sombré; aussi, aux deux côtés de la barque, des individus armés de couteaux et de haches tranchaient les poignets de ceux qui cherchaient à y monter. Or, le sentiment d'être dans la barque, d'être à l'abri, tandis que d'autres autour de nous se noient, ce sentiment, comprenez qu'il puisse devenir intolérable. Vous venez ensuite me faire quantité de raisonnements. Je ne suis pas de force à y répondre, c'est évident. Je m'en tiens seulement à ceci : que je ne puis admettre une barque où quelques-uns seulement trouvent abri. Et si encore il m'était permis de penser que ces quelques-uns sont, du moins, les meilleurs! Ce qui m'indigne le plus, c'est qu'il en est qui viennent me dire : « De quoi vous plaignez-vous? Avouez qu'on y est fort bien, dans la barque. » Eh parbleu! ceux qui n'y sont pas le pensent aussi...

Vous me demandez, Mauriac, ce qui me retient aujourd'hui d'écrire. Je vais vous le dire tout net, sous une forme paradoxale. Ce qui me retient d'écrire, c'est la peur de l'Index. Comprenez-moi; il ne s'agit pas ici d'un Index extérieur; non, c'est la crainte de n'être pas dans la norme. Dès qu'on a reconnu qu'il était bon — pour des raisons qu'on a entrevues — qu'il y ait une règle, une norme, la peur de faire cavalier seul, alors qu'il n'y a plus aucune raison de le faire, cela peut gêner beaucoup l'écrivain. Je me suis toujours déclaré l'ennemi de toutes les orthodoxies. Celle du marxisme me paraît aujourd'hui tout aussi dangereuse qu'une autre; dangereuse du moins pour l'œuvre d'art. Et s'il m'est prouvé que l'orthodoxie marxiste est utile, indispensable, provisoirement du moins, pour assurer la formation, l'établissement d'un nouvel état social, j'estime que cela en vaut la peine; oui, qu'il vaut la peine pour obtenir cela de consentir au sacrifice de quelques « œuvres d'art ». Et peut-être est-il bon qu'il y ait aujourd'hui un mot d'ordre (j'entends dans le parti communiste); mais l'œuvre d'art ne peut répondre à un mot d'ordre.

M. A. GIDE. — J'ai été longtemps convaincu que la question morale était plus importante que la question sociale. Je disais et j'écrivais : « L'homme est plus important que les hommes » et quantité de phrases dans ce genre. J'ai cru cela pendant quarante ans : je n'en suis plus aussi sûr aujourd'hui. Il m'apparaît aujourd'hui que la question sociale doit prendre le pas, et qu'elle doit d'abord être résolue pour permettre à l'homme de donner ce qu'il mérite de donner. La grande erreur, c'est de venir dire à l'U. R. S. S. : « C'est monstrueux! vous ne vous inquiétez que des questions matérielles! » Non; les questions matérielles ne sont pas précisément les plus importantes, mais elles sont, *les premières*, les plus importantes *dans le temps*; c'est-à-dire qu'elles sont déterminantes. Tant que celles-ci ne seront pas résolues, on ne pourra rien faire de propre, ou du moins seuls pourront faire quelque chose de propre les quelques privilégiés dont j'ai précisément le dégoût d'être.

M. RAMON FERNANDEZ. — Il semble ressortir de ce débat que nous avons vu s'opposer deux conceptions du destin humain, suivant qu'on croit à l'existence d'un monde surnaturel, ou qu'on croit au contraire que le monde terrestre est l'unique lieu où ce destin doit s'accomplir entièrement.

Il ressort également que le communisme de Gide est la transposition des croyances chrétiennes dans un monde purement humain. En effet, l'idée que tous les hommes sont égaux *par la valeur* est chrétienne, mais dès qu'il s'agit d'une égalité naturelle, le premier problème qui se pose à qui veut réaliser cette égalité c'est la transformation d'une société fondée sur les différences de classes et sur l'oppression de la majorité par une minorité. Cette transformation ne peut s'accomplir que par une révolution économique. De là l'apparence « matérialiste » du socialisme, qui recouvre en fait un spiritualisme vrai, par opposition à la comédie spiritualiste de la bourgeoisie contemporaine.

*André Gide vient de rentrer de l'U. R. S. S. et il donne ses impressions dans un petit livre : Retour de l'U. R. S. S. qui fait grand bruit en ce moment. Nous en extrayons ces lignes :*

J'ai déclaré, il y a trois ans, mon admiration pour l'U. R. S. S., et mon amour. Là-bas une expérience sans précédents était tentée qui nous gonflait le cœur d'espérance et d'où nous attendions un immense progrès, un élan capable d'entraîner l'humanité tout entière. Pour assister à ce renouveau, certes il vaut la peine de vivre, pensais-je, et de donner sa vie pour y aider. Dans nos cœurs et dans nos esprits nous attachions résolument au glorieux destin de l'U. R. S. S. l'avenir même de la culture; nous l'avons maintes fois répété. Nous voudrions pouvoir le dire encore.

Si je me suis trompé d'abord, le mieux est de reconnaître au plus tôt mon erreur; car je suis responsable, ici, de ceux que cette erreur entraîne. Il n'y a pas, en ce cas, amour-propre qui tienne; et du reste j'en ai fort peu. Il y a des choses plus importantes à mes yeux que moi-même; plus importantes que l'U. R. S. S. : c'est l'humanité, c'est son destin, c'est sa culture.

Qui dira ce que l'U. R. S. S. a été pour nous? Plus qu'une patrie d'élection : un exemple, un guide. Ce que nous rêvions, que nous osions à peine espérer mais à quoi tendaient nos volontés, nos forces, avait eu lieu là-bas. Il était donc une terre où l'utopie était en passe de devenir réalité. D'immenses accomplissements déjà nous emplissaient le cœur d'exigence. Le plus difficile était fait déjà, semblait-il, et nous nous aventurons joyeusement dans cette sorte d'engagements pris avec elle au nom de tous les peuples souffrants.

Jusqu'à quel point, dans une faillite, nous sentirions-nous de même engagés? Mais la seule idée d'une faillite est inadmissible.

Si certaines promesses tacites n'étaient pas tenues, que fallait-il incriminer? En fallait-il tenir pour responsables les premières directives, ou plutôt les écarts mêmes, les infractions, les accommodements si motivés qu'ils fussent?...

Tu plains ceux-ci de faire la queue durant des heures; mais eux trouvent tout naturel d'attendre. Le pain, les légumes, les fruits te paraissent mauvais; mais il n'y en a point d'autres. Ces étoffes, ces objets que l'on te présente, tu les trouves laids; mais il n'y a pas le choix. Tout point de comparaison enlevé, sinon avec un passé peu regrettable, tu te contenteras joyeusement de ce qu'on t'offre. L'important ici, c'est de persuader aux gens qu'on est aussi heureux que, en attendant mieux, on peut l'être; de persuader aux gens qu'on est moins heureux qu'eux partout ailleurs. L'on n'y peut arriver qu'en empêchant soigneusement toute communication avec le dehors (j'entends le par delà les frontières). Grâce à quoi, à conditions de vie égales, ou même sensiblement inférieures, l'ouvrier russe s'estime heureux, est plus heureux, beaucoup plus heureux que l'ouvrier de France. Son bonheur est fait d'espérance, de confiance et d'ignorance.

Nous admirons en U. R. S. S. un extraordinaire élan vers l'instruction, la culture; mais cette instruction ne renseigne que sur ce qui peut amener l'esprit à se féliciter de l'état de choses présent et à penser : *O U. R. S. S. Ave! Spes unica!* Cette culture est tout aiguillée dans le même sens; elle n'a rien de désintéressé; elle accumule et l'esprit critique (en dépit du marxisme) y fait à peu près complètement défaut. Je sais bien : on fait grand cas, là-bas, de ce qu'on appelle « l'auto-critique ». Je l'admire de loin et pense qu'elle eût pu donner des résultats merveilleux, si sérieusement et sincèrement appliquée. Mais j'ai vite dû comprendre que, en plus des dénonciations et des remontrances (la soupe du réfectoire est mal cuite ou la salle de lecture du club mal balayée), cette critique ne consiste qu'à se demander si ceci ou cela est « dans la ligne » ou ne l'est pas. Ce n'est pas elle, la ligne, que l'on discute. Ce que l'on discute, c'est de savoir si telle œuvre, tel geste ou telle théorie est conforme à cette ligne sacrée. Et malheur à celui qui chercherait à pousser plus loin! Critique en deçà, tant qu'on voudra. La critique au delà n'est pas permise. Il y a des exemples de cela dans l'histoire.

Et rien, plus que cet état d'esprit, ne met en péril la culture. Je m'en expliquerai plus loin.

Le citoyen soviétique reste dans une extraordinaire ignorance de l'étranger. Bien plus : on l'a persuadé que tout, à l'étranger, et dans tous les domaines, allait beaucoup moins bien qu'en U. R. S. S. Cette illusion est savamment entretenue; car il importe que chacun, même peu satisfait, se félicite du régime qui le préserve de pires maux.

D'où certain *complexe de supériorité*, dont je donnerai quelques exemples :

Chaque étudiant est tenu d'apprendre une langue étrangère. Le français est complètement délaissé. C'est l'anglais, c'est l'allemand surtout, qu'ils sont censés connaître. Je m'étonne de les entendre le parler si mal; un élève de seconde année de chez nous en sait davantage.

De l'un d'entre eux que nous interrogeons, nous recevons cette explication (en russe, et Jef Last nous le traduit) :

— Il y a quelques années encore l'Allemagne et les Etats-Unis pouvaient, sur quelques points, nous instruire. Mais à présent, nous n'avons plus rien à apprendre des étrangers. Donc à quoi bon parler leur langue?

Les questions que l'on vous pose sont souvent si ahurissantes que j'hésite à les rapporter. On va croire que je les invente : — On sourit avec scepticisme lorsque je dis que Paris a, lui aussi, son métro. Avons-nous seulement des tramways? des omnibus?... L'un demande (et ce ne sont plus des enfants, mais bien des ouvriers instruits) si nous avons aussi des écoles, en France. Un autre, un peu mieux renseigné, hausse les épaules; des écoles, oui, les Français en ont; mais on y bat les enfants; il tient ce renseignement de source sûre. Que tous les ouvriers, chez nous, soient très malheureux, il va sans dire, puisque nous n'avons pas encore « fait la révolution ». Pour eux, hors de l'U. R. S. S., c'est la nuit. A part quelques capitalistes éhontés, tout le reste du monde se débat dans les ténèbres.

L'esprit que l'on considère comme « contre-révolutionnaire » aujourd'hui, c'est ce même esprit révolutionnaire, ce ferment qui d'abord fit éclater les douves à demi-pourries du vieux monde tsariste. On aimerait pouvoir penser qu'un débordant amour des hommes, ou tout au moins un impérieux besoin de justice, emplit les cœurs. Mais une fois la révolution accomplie, triomphante, stabilisée, il n'est plus question de cela, et de tels sentiments, qui d'abord animaient les premiers révolutionnaires, deviennent encombrants, gênants, comme ce qui a cessé de servir. Je les compare, ces sentiments, à ces états grâce auxquels on élève une arche, mais qu'on enlève après que la clef de voûte est posée. Maintenant que la révolution a triomphé, maintenant qu'elle se stabilise, et s'apprivoise; qu'elle pactise, et certains diront : s'assagit, ceux que ce ferment révolutionnaire anime encore et qui considèrent comme compromissions toutes ces concessions successives, ceux-là gênent et sont honnis, supprimés. Alors ne vaudrait-il pas mieux, plutôt que de jouer sur les mots, reconnaître que l'esprit révolutionnaire (et même simplement : l'esprit critique) n'est plus de mise, qu'il n'en faut plus? Ce que l'on demande à présent, c'est l'acceptation, le conformisme. Ce que l'on veut et exige, c'est une approbation de tout ce qui se fait en U. R. S. S.; ce que l'on cherche à obtenir, c'est que cette approbation ne soit pas résignée, mais sincère, mais enthousiaste même. Le plus étonnant, c'est qu'on y parvient. D'autre part, la moindre protestation, la moindre critique est passible des pires peines, et du reste aussitôt étouffée. Et je doute qu'en aucun autre pays aujourd'hui, fût-ce dans l'Allemagne de Hitler, l'esprit soit moins libre, plus courbé, plus craintif (terrorisé), plus vassalisé.

Staline, dans l'établissement du premier et du second plan quinquennal, fait preuve d'une telle sagesse, d'une si intelligente souplesse dans les modifications successives qu'il a cru devoir y apporter, que l'on en vient à se demander si plus de constance était possible; si ce progressif détachement de la première ligne, cet écartement du léninisme, n'était pas nécessaire; si plus d'entêtement n'exigeait pas du peuple un effort surhumain. De toute manière, il y a déboire. Si ce n'est pas Staline, alors c'est l'homme, l'être humain, qui déçoit. Ce qu'on tentait, que l'on voulait, que l'on se croyait tout près d'obtenir, après tant de luttes, tant de sang versé, tant de larmes, c'était donc « au-dessus des forces humaines »? Faut-il attendre encore, résignés, ou reporter à plus loin ses espoirs? Voilà ce qu'en U. R. S. S. on se demande avec angoisse. Et que cette question vous effleure, c'est déjà trop.

Après tant de mois d'efforts, tant d'années, on était en droit de se demander : vont-ils enfin pouvoir relever un peu la tête? — Les fronts n'ont jamais été plus courbés,

Qu'il y ait divergence de l'idéal premier, voici qui ne peut être mis en doute. Mais devons-nous mettre en doute, du même coup, que ce que l'on voulait d'abord fût aussitôt possible? Y a-t-il faillite? ou opportune et indiscutable accommodation à d'imprévues difficultés?

Ce passage de la « mystique » à la « politique » entraîne-t-il fatalement une *dégradation*? Car il ne s'agit plus ici de théorie; on est dans le domaine pratique; il faut compter avec le *menschliches, allzumenschliches* — et compter avec l'ennemi.

Quantité de résolutions de Staline sont prises, et ces derniers temps presque toutes, en fonction de l'Allemagne et dictées par la peur qu'on en a. Cette restauration progressive de la famille, de la propriété privée, de l'héritage trouve une valable explication : il importe de donner au citoyen soviétique le sentiment qu'il a quelque bien personnel à défendre. Mais c'est ainsi que, progressivement, l'impulsion première s'engourdit, se perd, que le regard cesse de se diriger à l'avant. Et l'on me dira que cela est nécessaire, urgent, car une attaque de flanc risque de ruiner l'entreprise. Mais d'accommodement en accommodement, l'entreprise se compromet.

Une autre crainte, celle du « trotskisme » et de ce qu'on appelle aujourd'hui là-bas : *l'esprit de contre-révolution*. Car certains se refusent à penser que cette transigeance fût nécessaire; tous ces accommodements leur paraissent autant de défaites. Que la déviation des directives premières trouve des explications, des excuses, il se peut : cette déviation seule importe à leurs yeux. Mais, aujourd'hui c'est l'esprit de soumission, le conformisme, qu'on exige. Seront considérés comme « trotskistes » tous ceux qui ne se déclarent pas satisfaits. De sorte que l'on vient à se demander si Lénine lui-même reviendrait-il sur la terre aujourd'hui?...

Que Staline ait toujours raison, cela revient à dire : que Staline a raison de tout.

*Dictature du prolétariat*, nous promettait-on. Nous sommes loin de compte. Oui : dictature, évidemment; mais celle d'un homme, non plus celle des prolétaires unis, des Soviets. Il importe de ne point se leurrer, et force est de reconnaître tout net : ce n'est point là ce qu'on voulait. Un pas de plus et nous dirons même : c'est exactement ceci que l'on ne voulait pas.

X... m'accorda qu'en U. R. S. S. un Beethoven aurait eu bien du mal à se relever d'un tel insuccès. « Voyez-vous, continua-t-il, un artiste, chez nous, a d'abord à être dans la ligne. Les plus beaux dons, sinon, seront considérés comme du « formalisme ». Oui, c'est le mot que nous avons trouvé pour désigner tout ce que nous ne nous soucions pas de voir ou d'entendre. Nous voulons créer un art nouveau, digne du grand peuple que nous sommes. L'art, aujourd'hui, doit être populaire, ou n'être pas. »

— Vous contraindrez tous vos artistes au conformisme, lui dis-je, et les meilleurs, ceux qui ne consentiront pas à avilir leur art ou seulement à le courber, vous les réduirez au silence. La culture que vous prétendez servir, illustrer, défendre vous honnira.

Alors, il protesta que je raisonnais en bourgeois. Que, pour sa part, il était bien convaincu que le marxisme qui, dans tant d'autres domaines, avait déjà produit de si grandes choses, saurait aussi produire des œuvres d'art. Il ajouta que ce qui retenait ces nouvelles œuvres de surgir, c'est l'importance qu'on accordait encore aux œuvres d'un passé révolu.

Il parlait à voix de plus en plus haute; il semblait faire un cours ou réciter une leçon. Ceci se passait dans le hall de l'hôtel de Sotchi. Je le quittai sans plus lui répondre. Mais, quelques instants plus tard, il vint me retrouver dans ma chambre et, à voix basse cette fois :

— Oh! parbleu! je sais bien... Mais on nous écoutait tout à l'heure et... mon exposition doit ouvrir bientôt.

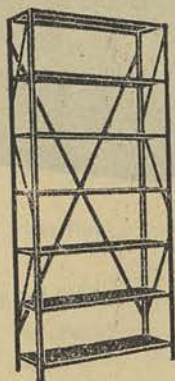
X... est peintre, et devait présenter au public ses dernières toiles.

En U. R. S. S., pour belle que puisse être une œuvre, si elle n'est pas dans la ligne, elle est honnie. La beauté est considérée comme une valeur bourgeoise. Pour génial que puisse être un artiste, s'il ne travaille pas dans la ligne l'attention se détourne, est détournée de lui : ce que l'on demande à l'artiste, à l'écrivain, c'est d'être conforme; et tout le reste lui sera donné par-dessus,

# Maison H.-E. LONGINI

22, rue d'Arenberg  
BRUXELLES

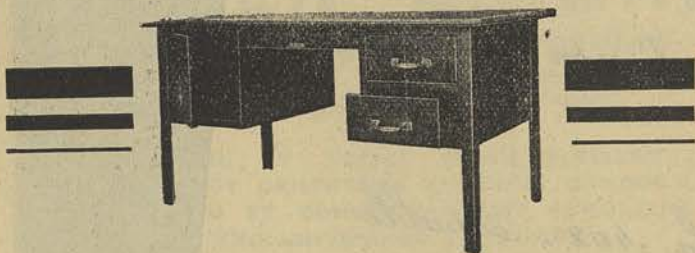
Téléphone : 12.30.40 (3 lignes)



Tous les meubles en acier

Toutes machines de bureau

**TOUTES RÉPARATIONS**



## A quoi tient l'efficacité toute spéciale des poudres **LA CROIX BLANCHE**



Une synergie anti-douleur  
fébrifuge - tonique.  
Maux de tête et de dents - Douleurs  
périodiques - Névralgies - Douleurs  
rhumatismales - Grippe.



L'efficacité toute spéciale des Poudres "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la « synergie des composants », c'est-à-dire l'exaltation des propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable.

Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la somnolence. Cela n'est pas le cas pour les Poudres "LA CROIX BLANCHE" qui comptent aussi parmi leurs ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

Les Poudres "LA CROIX BLANCHE" ont maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à leurs qualités réelles elles ont su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire son calmant favori.

le tube de 24 comprimés : 11 fr.  
la boîte de 8 poudres : 4 fr.  
" 24 " : 11 fr.  
" 48 " : 20 fr.

En vente dans toutes les  
pharmacies du pays.

C'EST UN PRODUIT BELGE

DES LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUYSENS, A SAINT-NICOLAS-WAES

# Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822.

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. Télégr. : « Générale » Bruxelles.

**BRUXELLES**

Compte chèques postaux n° 261.

CAPITAL . . . . . fr,	796.000.000.00
RÉSERVE . . . . . fr,	1.135.753.000.00
<hr/>	
FONDS SOCIAL . . . . . fr,	1.931.753.000.00

**CONSEIL DE DIRECTION :**

MM. Alexandre Galopin, Gouverneur;  
Félicien Cattier, Vice-Gouverneur;  
Gaston Blaise, Directeur;  
Auguste Callens, Directeur;  
le baron Carton de Wiart, Directeur;  
Willy de Munck, Directeur;  
Albert d'Heur, Directeur;  
Charles Fabri, Directeur;  
Edgar Sengier, Directeur;  
Adolphe Stoclet, Directeur;  
Firmin Van Brée, Directeur;  
Jules Bagage, Directeur honoraire;  
Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

**COLLEGE DES COMMISSAIRES :**

MM. Edmond Solvay;  
Léon Eliat;  
le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;  
le baron A. d'Huart;  
le baron de Trannoy;  
G. Mullie;  
Paul Hamoir;  
H. Vermeulen.  
le comte Patoul.

Le Secrétaire,  
M. Camille Lepêche.



La Société des Automobiles  
Peugeot a l'honneur de vous faire  
part de la naissance de son nouveau  
modèle, la "302"....

Sœur cadette de la "402", capable  
d'accomplir les performances les plus  
brillantes dans des conditions incompa-  
rables d'économie et de sécurité, élégante,  
souple et confortable, la "302" est livrée  
à un prix qui en fait une voiture sans  
concurrence sur le marché mondial.

Châssis bloctube à roues avant indépendantes, moteur à culbuteurs  
à haut rendement 10/46 C.V., 105 à l'heure, 10 litres aux 100 kms.  
Carrosseries profilées, surbaissées et entièrement métalliques.

**A  
N  
K  
E  
R**

Prix avantageux Meilleure qualité

**MACHINES A COUDRE** Vente avec facilités de paiement  
**J. VERHAEGHE** 38, rue Saint-Georges  
 Tél. 136.63 GAND

**Manufacture Moderne de Chapeaux**  
 Société anonyme

CHAPEAUX IMPERS ET SOUPLES EN FEUTRE DE POILS  
 ET DE LAINE — FILTRES FEZ — CHAPEAUX ET OLOOHES  
 POUR DAMES ET ENFANTS  
 MANCHONS POUR PRESSE, etc.

**CHAPEAUX ECCLESIASTIQUES**

EXPORTATION

**VERVIERS, 46, rue Coronmeuse**  
 Téléphone : 114.36. — Télégrammes : Manuchapeau-Verviers  
 Dépôts à Bruxelles : Téléphone : 11.47.66.

 Ameublement général

**LUCIEN LIAGRE**  
 15, rue des Moineaux, Bruxelles  
 Téléphone : 12.36.49 Compte Chèques : 1972.45  
 Registre du Commerce Bruxelles : 65897

SOIERIES ET TISSUS D'AMEUBLEMENT  
 TAPIS ET CARPETTES EN TOUS GENRES  
 LINOLÉUM ET COUVRE-PARQUET SYKOLÉUM  
 EXCLUSIVEMENT EN GROS

**APPRÊTS TIQUET-WÉRY**  
 Fondés en 1868 DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage  
 Imperméabilisation

**DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE**

Noirs lavables et Inverdissables sur Tissus  
 pour Communautés

**FILATURE et TISSAGE de JUTE**  
**PAPER-LINED BAGS**  
**GOOSSENS Frères**  
 BELGIAN JUTE and LINEN MILLS  
**ZELE (Belgique)**

Téléphones : Zele 22-24 et 193 Télégr. : Goossens-Zel.

**SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants**  
**SACS neufs pour tous usages**  
 Spécialité de SACS pour SCORIES, CIMENTS, etc

Filature de Laine Cardée

**Hauzeur-Gerard Fils**  
**VERVIERS**

Tous fils cardés pour draperie, nouveautés,  
 flanelles et sous-vêtements, en pure laine  
 et en mélange laine et coton  
 Fils fantasies pour la robe

Société Anonyme des Usines

**ROOS, GEEBRINCKX & DE NAEYER**  
 34, rue de Bruxelles, ALOST

**Manufactures de Couvertures**  
 de laine et de coton unies, rayées,  
 imprimées et à la Jacquard pour  
 le Pays et l'Exportation.

TORCHONS — LAVETTES — COUVRE-LITS

**Établissements Textiles De Witte-Lietaer**  
 SOCIÉTÉ ANONYME  
 à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télégr. : DEWITTELIT. Téléph. COURTRAI 1382

**FILATURE — TISSAGE**

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres — Inklus nappes  
 pour autels — Purifloatoires — Corporaux — Lingerie,  
 draps, essuies, toilettes, nappes serviettes pour couverts  
 et institutions

COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS  
 ÉPONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

Pour vos

laines à tricoter

fils de laine

tissus de laine

draps de billard

adressez-vous à la

SOCIÉTÉ ANONYME

**IWAN SIMONIS**

VERVIERS (Belgique)

Maison fondée en 1680

**FABRIQUE DE CASQUES**

EN TOUS GENRES

Fournisseur du Service des Fabrications de l'Aviation militaire française et alliée

**François Burin**

GLONS (Liège-Belgique)

NOUVEAU MODÈLE BREVETÉ ET PERFECTIONNÉ  
« LE LÉVIOR »

CASQUES EN LIÈGE POUR ARMÉE

Téléphone : Bassenge 83

Télégrammes : Burlin-Glons

Manufacture de Couvertures de Laine

ÉTABLISSEMENTS

**Louis van Dooren**

Société Anonyme

MOLL (Belgique)

Téléphone : 25.

Spécialités Couvertures Pure Laine et Mixtes Foulées et Lavées  
Jacquart et Fantaisies.

Couvertures pour Couvents. — Laines à Matelas.

**La Textile de Pepinster**

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers :  
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique  
Textile-Pepinster.

**Filature de Laine peignée**

Fils pour tissage et bonneterie, simples et  
retors moulinés et jaspés Fils gazés

**Filature de Laine cardée**

Fils écrus et teints, simples et retors pour  
tissage et bonneterie. Fil normal pour sous  
vêtements. Bourrettes de soie. Fils fantaisies.  
Qualités pure laine, laine et coton  
laine et soie

**Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine**

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés  
en peigné et cardé — Serges — Beaver —  
Draps de cérémonie — Velours de laine —  
Flanelle — Genre tropicaux — Draps d'admini-  
stration — Draps militaires — Draps pour  
ecclésiastiques — Loden — Gabardines

Pour vos Robes et Costumes

POUR PENSIONNATS

exigez la marque

**“COSY”**

ROBES, MANTEAUX,  
LINGERIES, COSTUMES,  
BLOUSES, CULOTTES,  
MOUCHOIRS, ÉCHARPES,  
CRAVATES,  
SOUS-VÊTEMENTS

Demandez le passage

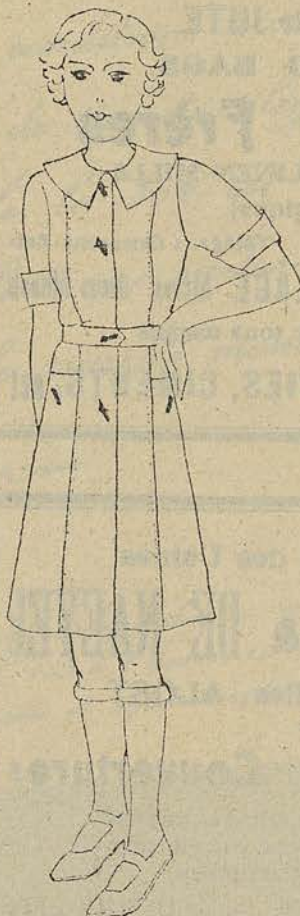
de nos représentants

**C. Coster & C<sup>o</sup>**

41, rue du Lombard

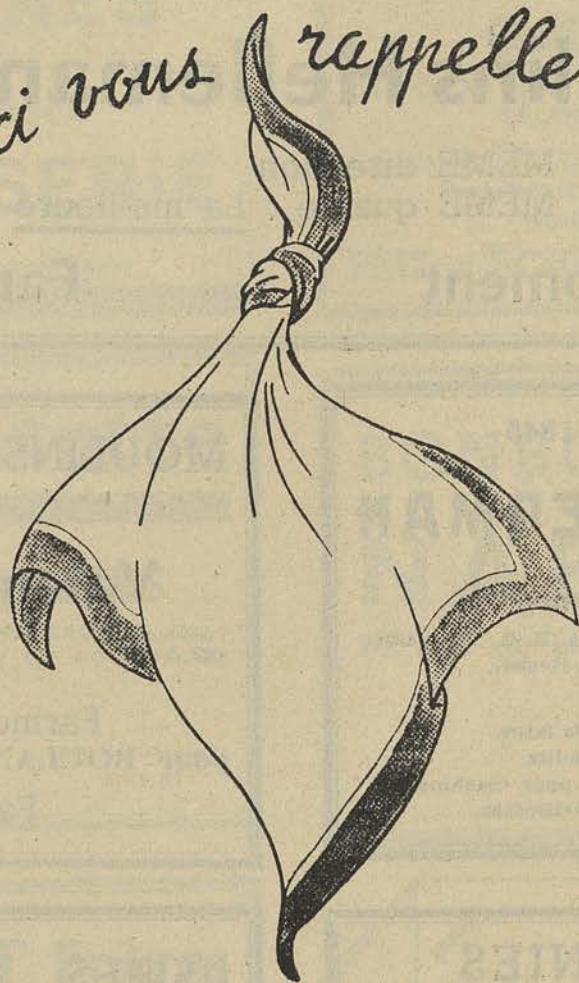
Tél. : 11.82.63 et 12.41.46

**BRUXELLES**





*Ceci vous rappellera*



... qu'une demi-douzaine de Pyramid - le mouchoir préféré de tous - sera toujours un cadeau très apprécié. Ces mouchoirs sont si beaux, se lavent si bien et durent si longtemps! Vous pouvez les acheter par demi-douzaine dans une jolie boîte-cadeau, ou les choisir à la pièce, parmi un grand nombre de coloris et de dessins.

*Mouchoirs*

**PYRAMID**

REGD.

POUR DAMES . . . FR. 5.75  
POUR MESSIEURS . FR. 9.50

*Un produit garanti par Tootal*



TOOTAL, 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR - BRUXELLES

# S. A. Moulins de Gheel, à Gheel S. A. Moulins Hellemans, à Lierre

O

MÊME direction  
MÊME qualité : La meilleure

O

Farines de froment

Farines de seigle

Maison fondée en 1845

## E. LEGEIN-MOERMAN

Société en nom collectif

ROULERS (Belgique)

Téléphone 44.

Code A. B. C., 5th Edition

Adresse télégraphique : Legman-Roulers.

Effilochage de chiffons de coton et de laine.  
Spécialité pour couvertures et couvre-lits.  
Lavage et blanchiment d'essuyages pour machines.  
Chiffons de laine classés bruts et carbonisés.

## MOULINS DE SAINT-REMY HUY (Sud)

### Valentin TROKAY

Téléphone :  
22 & 25

Compte Chêq. Post.:  
10270

Registre du Commerce  
Huy 414

Farine de haute qualité  
pour BOULANGERIES et PATISSERIES  
Farine de seigle

USINES RÉUNIES

## BERGENDRIES

Société Anonyme

LOKEREN

Téléphones : 7 et 332.

Compte ch. 2727.10 - 153.55

Adr. télégr. : Bergendries

Filature et tissage de jute. — Toiles d'emballage. — Toiles pour tentures. — Toile-tailleur. — Sacs tous genres. Manufacture de Tapis laine, genre Axminster (chenille).

USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonyme

### Filature - - Tissage Apprêt & Teinturerie

FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES  
VELOURS DE LAINE — DRAPS D'ADMINISTRATION  
ET ECCLÉSIASTIQUES

Fabricants de Confections

CHEMISES HOMMES ET GARÇONS. TABLIERS  
FEMMES ET ENFANTS. PYJAMAS ET CHEMISES DE  
NUIT. LINGERIE DAMES ET FILLETTES. TAIES ET  
DRAPS

Production journalière : 2,500 pièces.

## F. & G. PLATTEAU FRÈRES

CHAUSSEE D'ANVERS, 77 TÉLÉPHONE : 115.93

MONT-ST-AMAND (Gand)

### Tissage mécanique

de nouveautés pour tissus d'ameublement, tapis de  
table, couvre-divans, coussins, soleries, etc.

EXPORTATION

## Ancienne firme DE BOUTTE Frères

Successeurs : M. DE BOUTTE & C<sup>te</sup>

INGELMUNSTER (Belgique)

Maison fondée en 1865

Adresse télégraphique :  
Deboutte-Ingelmunster

Téléphone:  
44 Iseghem

Registre de Comm.  
de Courtrai 1612

D'EXCELLENTES **FARINES**  
 DE DÉLICIEUSES **BIERES**  
 AUX  
**MOULINS** A VAPEUR  
 ET **BRASSERIE**  
 DE MARCHIENNE

Tél. 10091 - 10092

**Haricots - Pois - Lentilles**  
**RIZ**

**Guillaume GORIS**  
 319-325, rue Dambrugge — ANVERS  
 TÉLÉPHONES : 320.02 - 213.34  
 Fournisseur de l'Armée, des Institutions de l'Etat,  
 Pensionnats, Communautés religieuses, etc.  
 MAISON FONDÉE EN 1878  
**PRIX et ÉCHANTILLONS sur demande**

**Moulins de Statte**

S. A. à HUY

**FARINES SUPÉRIEURES**

FARINES SPÉCIALES DE SEIGLE, D'ÉPEAUTRE, etc.  
 TOUTES LES ISSUES DE MEUNERIE ET FOURRAGES  
 POUR BÉTAIL.  
 WAGONS COMBINÉS.

Tél. : Huy 45 et 821 C. Chèq. Post. : 10123 Reg. de Commerce Huy 81

**BONBONS**

**NAPOLÉON**

24, Rue de la Blanchisserie, 24, ANVERS

Du bon et pas cher  
 Demandez prix S. V. P.

**Soc. Com. BOOST Frères**

(Soc. An.)

Bureaux : Canal des Brasseurs, 31.

Magasins : Canal des Brasseurs, 31; Quai Jordaens, 7-10;

Téléphones : 354.57, 342.81

Compte Chèques-postaux : 787.53. Adr. télégr. : Kindbostik-Anvers.  
 Registre du Commerce d'Anvers n° 3727

**Conserves - Fruits secs**  
**Produits alimentaires - Epicerie**

IMPORTATION DIRECTE

**Conserves :** de poissons (sardines, saumons, homards, pilchards, etc.);  
 de légumes (divers);  
 de fruits (abricots, ananas, etc.).

(Gros boîtages spécialement pour communautés religieuses).

**Fruits secs :** raisins sultanes, pruneaux, abricots, figues, dattes, etc.

**Epices :**

poivre, cannelle, noix de muscade.

**Produits alimentaires divers**

riz, tapioca, fécula, gruau, haricots, pois, huiles comestibles, etc.

*Les Bonbons Becco*

*Vous invitent à venir déguster leurs  
 friandises, les meilleures qualités du  
 monde, et fabriquées en Belgique.*

*(Demandez prix-courant.)*

*Namur*

**Bonbons LE VAINQUEUR**

**Maison Louis FRANCK**

Usines et Bureaux :  
 23, RUE DE HARLEZ

Téléphone 152.68

LIÈGE

Anciennement :  
 rue Paradis, 48

Téléphone 152.68

Maison vendant exclu-  
 sivement en gros

**Spécialité NOUGAT**

CHOCOLAT  
**MARTOUGIN**

Comptoir des Cafés

**Victor DeHaes**

Société Anonyme

Codes used : A. B. C. 5th Edition, Bentley's, Private.

Téléphones : 712.49, 753.00.

Registre de commerce d'Anvers n° 726.

Adresse télégraphique : Caffeehaes.

Compte de chèques-postaux 024.

Rue Comte d'Egmont, 31, ANVERS

Firme établie en 1877.

Importation - Exportation de Cafés crus

GRANDE SPÉCIALITÉ CAFÉS PROVENANT  
DU CONGO BELGE

CONSIGNATIONS DE PLUSIEURS PLANTATIONS  
ET DE MISSIONS DU CONGO BELGE

Toutes manipulations.

Retraitement complet des cafés crus.

Plusieurs références parmi les planteurs des cafés  
du Congo Belge.

La maison s'occupe également de la torréfaction à façon.

Maison **RUBBENS Frères**

ZELE

fondée en 1817

GRANDES SPÉCIALITÉS :

Genièvre Rubbens, Schiedam Pollen  
étiquette bleue

Cognac

Liqueurs de table  
extra-fines

Tous les Produits sont de qualité irréprochable  
PRIX COURANT SUR DEMANDE

**MIEL**

**JEAN LEFEVER**

5, rue Lambermont, ANVERS

Registre du Commerce d'Anvers 37648

Compte chèque postal n° 361.040 Téléphone 769.75.

**Fécule de Maïs**

... CARRELAGES ...

**J. Swartenbroeckx**

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone  
37.49.29

BRUXELLES

one  
7.49.29

... REVÊTEMENTS ...

**CAFÉS**

**Beyers Frères & Co**

Rue de Borgerhout, 32-34, Anvers

Tél. 530.97

Compte-chèques 22253 Reg. de Commerce 18066



Chicorée - Thé - Cacao

**“ BOLS ”**

**AMSTERDAM**

**SES VIEUX SCHIEDAM**

J. van der HEYDEN - 45, Bd Bischoffsheim

Téléphone : 17.78.98

BRUXELLES

**Champagnes**  
ET  
**Vins Mousseux**

FABRICATION GARANTIE  
EN PRISE DE MOUSSE NATURELLE

*Bureaux & Caves*

39, rue de Roumanie, 39, BRUXELLES

Reg. Com. Brux. 20.443

Compte Chèques Postaux 3554.64

Téléphone 37.56.44

**Les Caveaux Champenois**

Anc. LES CAVES CHAMPENOISES

U. V. Société Coopérative

(Ancienne Maison A. GÉRARD & Fils, fondée à Ay Champagne)



Tous vins et liqueurs de marques garantis

DEMANDEZ PRIX COURANT

**VINS** Maison GIACOMINI, S. A.  
Rue des Chartreux, 13, BRUXELLES  
Téléphone : 11.09.89

Vermouth rouge • Fratelli GANCIA et C<sup>o</sup> •, Canelli.

Vins d'Asti et du Piémont • Fratelli GANCIA et C<sup>o</sup> •, Canelli.

Vermouth • BELLARDI •, Turin

Vins de Chianti • CONTEA D'ORO •, Rufina

Vins de Porto • FERROIDAS et C<sup>o</sup> •, Oporto

Grands Vins de **BORDEAUX** et de **BOURGOGNE**.

Champagne • CH. JACOT et C<sup>o</sup> •, Epernay.

Asti Spumante • GANCIA •.

Grappa et Liqueur extra-fine de Banane

Huile d'Olive de Nice (extra-vierge)

VINS des COTEAUX de l'HARRACH  
des RR. PP. Missionnaires d'Afrique  
(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

**Edw. Moortgat-Meeus**

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

C. Chèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

**COMPTOIR VINICOLE BOURGUIGNON - GIRONDIN**

Société Anonyme

Bureaux et Caves : 22, rue de Venise, BRUXELLES

**VINS FINS**

Grande réserve de Vins de **BORDEAUX**, **BOURGOGNE**

**PORTO** en bouteilles et en cercles

Vins Mousseux et Champagnes

Mon Albert Leroy-Grégoire

Le Balcon, BINCHE

**VINS FINS** de la Bourgogne, et du Bordelais  
Vins pour la Sainte Messe

**CHAMPAGNES**

Stocks très importants de vins vieux en bouteilles

Société Anonyme des Charbonnages  
DE  
**L'Espérance et Bonne Fortune**  
à Montegnée-lez-Liège  
Téléphone : Liège 101.10 et 146.89

---

**ANTHRACITES "MONA"** DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ  
POUR USAGE DOMESTIQUE :

80/120 — 55/80 — 35/55 — 20/35 — 10/20

**SPÉCIALITÉ POUR CHAUFFAGE CENTRAL**  
POÊLES A FEU CONTINU

5/10 — 6/10 — 7/15 POUR CHAUDIERES ANTVERPIA  
AVEC VENTOCALOR, IDÉAL REX, ERGE, ETC.

**CHARBONS INDUSTRIELS MAIGRES DE PREMIÈRE QUALITÉ**

**BOULETS SPÉCIAUX** MARQUÉS : PIC DU MINEUR,  
TRÈS PROPRES - 6 % DE CENDRES

37 A 40 GRAMMES, POUR CHAUFFAGE CENTRAL  
POÊLES A FEU CONTINU, POUR CUISINIÈRES, ETC.

**BRIQUETTES** TYPE II ÉTAT BELGE

Rien ne surpasse notre

**HUILE D'ARACHIDES SURFINE**  
**« SCALDIS »**

pour faire la **MAYONNAISE**  
et les **Frites**

**SCALDIS WERKEN Soc. An., RUIEN**

*Nous garantissons la conserva-  
— tion de son goût exquis. —*



**DENTYL**

**DENTIFRICE DÉLICIEUX**  
Le Meilleur et le Meilleur Marché

En pâte : le grand tube . . . . . fr. 4.50  
En savon : la boîte aluminium . . . . . fr. 4.50  
La boîte carton (rechange) . . . . . fr. 4.00

**Agent Général : Maison E. H. DE VOS**  
14, rue de Terre-Neuve, BRUXELLES. Téléphone : 12.40.43

La Société Anonyme  
DES  
**Charbonnages de Mariemont-Bascoup**

qui n'extrait que des charbons demi-gras homogènes, fournit des produits de tout premier ordre pour TOUS USAGES DOMESTIQUES. (Gros, gailletteries, gailletins, têtes de moineaux, braisettes lavées 20/35, noisettes lavées 10/22, criblé, criblés spéciaux et tout-venant.)

Ces charbons, d'un rendement supérieur, sont les plus économiques même pour des usages spéciaux : les gailletins notamment sont recommandés pour le chauffage central et les braisettes lavées 20/35 conviennent très bien pour les foyers à feu continu.

Ces charbonnages, les plus importants de Belgique, abriquent également des

**Boulets de luxe**

très propres, marqués : V, d'un poids de 45/50 et de 150 grammes, dont la teneur en cendres est inférieure à 8 %. Ceux-ci, brûlant sans mâchefer, donnent les meilleurs résultats. (Chauffage central, cuisinières, feux continus, poêles de Louvain, etc.)

*Pour les renseignements et commandes, prière de s'adresser au*

**Service des Ventes des**  
**Charbonnages de Mariemont-Bascoup**  
à **BASCOUP (Hainaut)**  
Téléphone : Bascoup n° 14.

Charbons, Cokes, Briquettes, Boulets

◀ ☪ ▶

**ALBERT BRACKE - CAMPENS**

Tél. 106.08

Quai du Compromis, 21 et 22, GAND

◀ ☪ ▶

GROS DÉTAIL

**POÊLES**  
**GODIN**

**R. KABAUX & C<sup>ie</sup>**

158, Quai des Usines, à BRUXELLES  
Usine à Guise (Aisne) FRANCE  
MAGASIN D'ÉCHANTILLON à AMSTERDAM, 20 22, AMSTEL

## "Selecta" SALAISONS DU COURTRAIS

Société Anonyme

Capital : 650,000 francs

51, chaussée de Courtrai, HARELBEKE

### SPÉCIALITÉS

JAMBONS EN BOITES. — JAMBONS OUIITS. — JAMBONS CRUS. — SAINDOUX DU PAYS. — SAUCISSONS AU JAMBON, EN BOITES ET SOUS BAUDRUOHES. — SALAISONS. — CONSERVES DE VIANDES, ETC.

Tél. Harelbeke 29. R. O. Courtrai 13627.  
Compte chèques postaux 188.27.

## L'Ecole Berlitz

n'enseigne que les

**LANGUES VIVANTES**

mais les enseigne **BIEN**

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

410.

## OLIDA

JAMBONS SALAMIS  
CHARCUTERIES CONSERVES

TOUS PRODUITS DE OHOIX

Neuf usines de fabrication dont une en Belgique

22, RUE ROPSY-CHAUDRON, BRUXELLES  
(près des Abattoirs de Cureghem)

Téléphones : 21.54.32  
21.10.43

Adresse télégraphique :  
Oildabel. Bruxelles

Grand Prix à l'Exposition Universelle de Bruxelles 1935.

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

## Etienne Van Oost

précédemment Étienne et Jean VAN OOST  
Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18 COURTRAI

Chèq. Post. 372543 — Téléphone 68

Serges, voiles, camelots, draps, coton divers, toiles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour processions. — Spécialité d'articles pour communautés religieuses et pour confections.

## JAMBONS DU PAYS

Henri ROUFOSSE Fils

Rue des Champs, 85, Liège

Téléphone 253.96

Compte Ch. Post. 2710.39

Reg. Commerce Liège 10.303

PRIX SPÉCIAUX POUR COMMUNAUTÉ

## SCHROEDER Frères

8, rue Simonon, LIÈGE

Tél. 108.40 (8 lignes)

Adr. tél. : LEGLARM-Liège

Toutes espèces d'ARMES et MUNITIONS de CHASSE et de TIR  
TOUS ACCESSOIRES DE CHASSE

Agents de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre-Herstal

Département ZEISS IKON — Tous appareils de projection :  
Diascopes, Episcopes, Cinématographes,  
Appareils, Films didactiques

## CIGARES & TABACS

J. & J. VAN DEN AUDENAERDE

Maison fondée en 1880

◆ ◆ ◆

Fabrique et Bureaux

RUE MERTENS, 44  
BORGERHOUT

Téléphone : 502.17

Dépôt

MARCHÉ ST-JACQUES, 94  
ANVERS

Téléphone : 318.64

Demandez notre Prix courant

## Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

## La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas

Qualité garantie

19/5

RAFFINERIE

TIRLEMONTTOISE

Tirlemont

EXIGEZ LE SUCRE SCIÉ-RANGÉ  
EN BOITES DE 4 KILO

200,000,000 de francs de dégâts  
par an en  
**Belgique par les RATS!**



Détruisez ces dangereux  
rongeurs par !

**Aeroxon**  
DETRUIT TOUS LES RATS

qui vous offre des avan-  
tages incontestables no-  
tamment :

1. Inoffensif pour hom-  
mes et animaux domes-  
tiques ;
2. Efficacité de 100 % ;
3. Conservation illimitée.

EN VENTE chez tous les pharmaciens et droguistes  
SOC. AN. DES

**Établissements AEROXON**

Rue Léopold, 76, MALINES

Tél. 807

**OSTENDE-  
DOUVRES**

La meilleure route vers l'Angleterre

EN ÉTÉ, EXCURSIONS D'UN JOUR A DES PRIX RÉDUITS

Un voyage à bord du nouveau motorship « Prince Baudouin »  
vous émerveillera.